

Record Number: 10950
Author, Monographic: Cellier, I./Samson, J. C./Banton, O.
Author Role:
Title, Monographic: Perception sociale de l'eau et de l'environnement dans la région au nord de Montréal. Enquête anthropologique de terrain. (MRC d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Mirabel, La-Rivière-du-Nord, Thérèse-de-Blainville)

Translated Title:
Reprint Status:
Edition:
Author, Subsidiary:
Author Role:
Place of Publication: Québec
Publisher Name: INRS-Eau
Date of Publication: 1995
Original Publication Date: Septembre 1995
Volume Identification:
Extent of Work: iii, 180
Packaging Method: pages incluant 2 annexes
Series Editor:
Series Editor Role:
Series Title: INRS-Eau, rapport de recherche
Series Volume ID: 449
Location/URL:
ISBN: 2-89146-399-4
Notes: Rapport annuel 1995-1996
Abstract: Rapport réalisé avec le support financier de: MEF, CDL, CRSNG et le concours de Denis Richard - Agéos
25.00\$

Call Number: R000449
Keywords: rapport/ ok/ dl

**Perception sociale de l'eau et de
l'environnement au Nord de Montréal
Cellier, Samson et Banton
INRS-Eau, Septembre 1995**

Perception sociale de l'eau et de l'environnement
dans la région au Nord de Montréal

**(MRC d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Mirabel,
La-Rivière-du-Nord, Thérèse-de-Blainville)**

Enquête anthropologique de terrain

par

**Isabelle Cellier
Jean-Charles Samson
Olivier Banton**

Travaux réalisés avec le support financier de:

**Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF)
Corporation de Développement des Laurentides (CDL)
Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada (CRSNG)
et avec le concours de Denis Richard - Agéos**

(Les avis et commentaires exprimés dans ce rapport ne reflètent pas
nécessairement les opinions de ces organismes)

Septembre 1995

Rapport scientifique INRS-Eau 449
CP 7500, Sainte-Foy, Québec, Canada, G1V 4C7

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2	
ÉTAT DE LA QUESTION SUR L'EAU	3
2.1 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU QUÉBEC	
2.2 SUJET LE PLUS PRÉOCCUPANT EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	
2.3 AGENTS POLLUEURS DE L'EAU	4
2.3.1 Perception des agents pollueurs de l'eau par la population	4
2.3.2 Perception des agents pollueurs de l'eau par les agriculteurs	5
2.3.3 Facteurs expliquant la perception de la pollution de l'eau par les agriculteurs ..	8
2.4 PERCEPTION DE LA RARÉFACTION DE L'EAU	9
2.5 PRÉOCCUPATION ENVERS LA QUALITÉ DE L'EAU	10
2.5.1 Qualité de l'eau potable	10
2.5.2 Qualité de l'eau pour les activités récréatives	11
2.6 CONSOMMATION DE L'EAU	11
2.6.1 Consommation d'eau embouteillée	12
2.6.2 Consommation de l'eau du robinet	13
2.6.3 Appareils de traitement de l'eau	14
2.7 NIVEAU D'INFORMATION SUR L'EAU	14
2.8 ACTIONS SOCIALES ET PERSONNELLES ENVERS L'EAU	15
2.9 DISPONIBILITÉ À PAYER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU	15
CHAPITRE 3	
ENQUÊTE DE TERRAIN	18
3.1 OBJECTIFS	18
3.1.1 Objectifs généraux	18
3.1.2 Objectifs spécifiques	18

3.2	MÉTHODOLOGIE	19
3.2.1	Échantillon	19
3.2.2	Questionnaire	19
3.2.3	Collecte et traitement des données	21
3.2.4	Résultats administratifs	21
3.2.5	Notes sur la présentation des résultats	22
3.2.6	Fréquence des populations par MRC (Tableau)	23
3.2.7	Profil socio-démographique des répondants (Tableau)	24
3.2.8	Représentativité de l'échantillon	26
CHAPITRE 4		
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SOCIALE		29
4.1	QUESTIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT DANS LA RÉGION	29
4.1.1	Qualité actuelle de l'environnement de la région	29
4.1.2	Évolution de la qualité de l'environnement depuis 10 ans	31
4.1.3	Évolution de la qualité de l'environnement d'ici 10 ans	33
4.1.4	Problèmes environnementaux de la région	36
4.1.5	Pollution et maintien des emplois	40
4.1.6	Payer pour la protection de l'environnement	42
4.1.7	Participation à des comités de protection de l'environnement	44
4.2	QUESTIONS CONCERNANT L'EAU DANS LA RÉGION	46
4.2.1	Source d'approvisionnement: réseau d'aqueduc ou système personnel	46
4.2.2	Provenance de l'eau utilisée	48
4.2.3	La qualité de l'eau du robinet	50
4.2.4	Raisons de la mauvaise qualité de l'eau de robinet	53
4.2.5	Préférence en ce qui concerne la source d'alimentation en eau	57
4.2.6	Raisons de ce choix	60
4.2.7	Appareil domestique de traitement de l'eau	63
4.2.8	Raisons d'un appareil domestique de traitement de l'eau	64
4.2.9	Le recours à l'eau embouteillée	67
4.2.10	Raisons invoquées pour boire de l'eau embouteillée	69
4.2.11	Consommation d'eau embouteillée par semaine et par ménage	72
4.2.12	Niveau d'information sur la qualité de l'eau du robinet	73
4.2.13	Évolution de la qualité de l'eau de robinet depuis 10 ans	75
4.2.14	Évolution de la qualité de l'eau de robinet dans les 10 prochaines années	78
4.2.15	Causes de la qualité future de l'eau du robinet	80
4.2.16	Causes de la pollution actuelle de l'eau dans la région	86
4.2.17	Pénurie d'eau dans l'avenir	90
4.2.18	Évolution de la consommation personnelle d'eau depuis 10 ans	91
4.2.19	Réduction de sa consommation	94
4.2.20	Paiement de l'eau consommée actuellement	95
4.2.21	Prix payé par an pour la consommation actuelle de l'eau	97

4.2.22 Prix qu'on est prêt à payer pour sa consommation	100
4.2.23 Accord pour payer l'eau consommée selon la quantité	103
4.2.24 Propriété de l'eau souterraine	105
4.2.25 Gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités	108
4.2.26 Réglementation concernant la pollution de l'eau	110
4.2.27 Responsables financiers de la protection de l'eau	112
4.3 ANALYSE DES TENDANCES GÉNÉRALES	116
4.3.1 Portrait de la perception environnementale de la population	116
4.3.2 Cohérence des réponses au sein d'une même population	120
4.3.3 Cohérence d'opinions entre certains types de populations	121
4.3.4 Particularités de certaines populations	122
4.3.5 Tendances de la population de la ville versus celle de la campagne	123
CHAPITRE 5	
BIBLIOGRAPHIE	126
ANNEXE 1	
ETAT DE LA QUESTION SUR LA LITTÉRATURE	
ACTUELLE CONCERNANT L'EAU	129
A1.1 SONDAGES SUR L'ENVIRONNEMENT OÙ L'EAU EST	
ABORDÉE SECONDAIREMENT	129
A1.1.1 Sondages	129
A1.1.2 Comptes rendus de sondages dans les journaux et périodiques	133
A1.2 SONDAGES SUR L'EAU	136
A1.2.1 Sondages	136
A1.2.2 Comptes rendus de sondages dans les journaux et périodiques	136
A1.3 ÉTUDES SCIENTIFIQUES PORTANT SUR LA PERCEPTION	
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU	137
ANNEXE 2	
RÉSULTATS DES SONDAGES	142
A2.1 Codification du sondage	
A2.2 Résultats des 500 sondages	
A2.3 Résultats par MRC	

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Le présent rapport vise à caractériser la perception sociale de l'eau et de l'environnement dans la région située au Nord de Montréal et couvrant l'intégrité du territoire des MRC d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Mirabel, La-Rivière-du-Nord et Thérèse-de-Blainville. Il vise plus particulièrement à décrire le contexte social dans lequel se réalise la gestion des eaux souterraines dans cette région.

Un rapport scientifique précédent a présenté l'état de la question sur la perception environnementale au Québec au travers d'une étude de la bibliographie québécoise, canadienne et nord-américaine (Banton et al, 1994, Rapport INRS-Eau 441). Réalisé selon une approche anthropologique, cette synthèse bibliographique précédente a fait le point sur la perception environnementale chez les Amérindiens, chez les Francophones de Nouvelle France, chez les Anglophones de Nouvelle Angleterre et sur son évolution au Québec au 20^e siècle. Il a traité de la perception de l'importance sociale de l'eau, de la mode des eaux de sources des 19^e et 20^e siècles et de la place de l'eau au 20^e siècle. Par ailleurs, il a étudié les mouvements sociaux de protection de l'environnement, avec l'avènement des pensées conservationniste du 19^e siècle au 20^e siècle et écologique au 20^e siècle, s'est aussi intéressé à la relation entre l'état et la loi, et finalement à l'action sociale envers l'eau.

Le présent rapport vise alors à établir le portrait actuel de la perception sociale de l'eau et de l'environnement, spécifiquement pour la région située au Nord de Montréal. Dans une première étape, ce rapport réalise la synthèse et l'analyse des nombreux sondages et enquêtes ayant touché de près ou de loin à cette problématique. Une cinquantaine de références ont ainsi été compilées et leurs résultats analysés dans l'optique de ce rapport.

Dans une deuxième étape, une enquête détaillée a été réalisée en juin et juillet 1995 auprès de 500 répondants répartis de manière représentative des populations des cinq MRC. Une cinquantaine de questions ont été posées aux répondants. L'analyse et

l'interprétation des résultats ont fait ressortir les caractéristiques générales et particulières de différentes populations:

- la population habitant la ville
- la population habitant la campagne
- la population approvisionnée par un puits
- la population qui se pense propriétaire de l'eau située sous son terrain
- la population consommatrice d'eau embouteillée
- la population satisfaite de la réglementation
- la population en faveur d'une réglementation plus sévère
- la population prête à payer l'eau

Un portrait global de la population totale et des portraits spécifiques de ces populations particulières ont ainsi pu être dressés, faisant ressortir une importante conscientisation de la population de cette région à la problématique de l'eau.

Tous les résultats de l'enquête de terrain sont fournis en annexe.

CHAPITRE 2

ÉTAT DE LA QUESTION SUR L'EAU

2.1 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU QUÉBEC

"Selon le premier bilan sur la qualité de l'eau potable publié par le MENVIQ en 1989, environ 90% de la population québécoise est alimentée en eau potable par un réseau d'aqueduc. Ces réseaux sont très nombreux et très diversifiés quant à leur taille, la provenance de leur eau, leur chaîne de traitement, la formation de leur personnel, etc. Ainsi donc, la qualité de l'eau potable à laquelle a accès la population québécoise est inégale" (Hudon et al., 1991a: 7).

Selon ce rapport, les sources d'approvisionnement en eau potable au Québec proviennent pour 35% des lacs, rivières et ruisseaux, pour 10% de puits municipaux et 10% de puits individuels et pour 45% du fleuve St-Laurent. Delude (1983) montre quant à lui que 19% des habitants de villes de moins de 10 050 habitants auraient un puits.

2.2 SUJET LE PLUS PRÉOCCUPANT EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Delude-Clift montre en 1978 que la qualité de l'eau des lacs et rivières où les Canadiens se baignent arrive au 4^e rang dans leur degré de préoccupation envers les différents aspects de la qualité de vie, devançant ainsi la qualité de l'eau potable qui n'arrive qu'au 5^e rang. La situation a changé en 1990 puisque selon Décima, la pollution de l'eau est devenue le problème environnemental le plus important pour eux: pollution de l'eau (17%), de l'air (14%), déchets (12%), couche d'ozone (9%), pluies acides (8%), forêt (6%) etc. Et en 1991, selon Environnement Canada (1992), elle est même considérée par les Canadiens comme étant le problème environnemental le plus important dans le monde mais aussi dans leur région.

Au niveau du Québec, Delude (1983) découvre quant à lui que plus l'ensemble de référence est vaste, plus la perception de la pollution de l'eau augmente. Ainsi, si 50% des Québécois pensent que la pollution de l'eau a augmenté dans leur ville ou leur village, 55% le pensent par rapport à la région où ils habitent et 59% par rapport au Québec. Le sentiment que la pollution demeure stable semble par contre augmenter en fonction de la proximité de l'ensemble de référence: 19% pour le Québec, 29% pour la région et 36% pour la ville ou le village. Il mesure l'indice de sensibilisation à l'eau et constate que les répondants obtiennent une moyenne de 73. Cette moyenne tend à être plus élevée chez les hommes (76) que chez les femmes (70), chez les travailleurs (76) que chez les non-travailleurs (66). Elle tend à diminuer avec l'âge (18-34 ans: 79; 35-4 ans: 74; 55 ans ou plus: 59) et à augmenter avec le niveau de scolarité (11 ans ou moins: 67; 12 à 15 ans: 77; 16 ans ou plus: 78), le niveau de revenu (moins de 15 000\$: 66; entre 15 000\$ et 24 999\$: 77; entre 25 000 et 34 999: 79; 35 000\$ ou plus: 81) et l'intensité de l'implication communautaire.

En 1985, selon Nadeau, 95% des Québécois accordent une grande importance aux problèmes de qualité de l'eau potable et 96% à ceux de l'eau des lacs et cours d'eau. Seuls les problèmes reliés à la qualité des forêts et à la qualité de l'air en ville atteignent un degré d'importance équivalent à celui de l'eau. 38% des Québécois pensent même que l'eau potable constitue le secteur présentant les problèmes environnementaux les plus importants. En 1991, selon Richard et Vaillancourt, 23,8% des Québécois jugent que la pollution de l'eau est le problème le plus important au Québec. Dans la région des Laurentides, c'est 26,7% des répondants qui le pensent, alors que 28,4% pensent que c'est la forme de pollution la plus importante dans leur ville. En 1993, le sondage CROP montre que 33% des répondants placent la pollution de l'eau comme étant le problème le plus important dans la MRC de Manicouagan et 48% en 1994 dans celle du Centre-de-la-Mauricie.

2.3 AGENTS POLLUEURS DE L'EAU

2.3.1 Perception des agents pollueurs de l'eau par la population

En 1990, selon l'enquête d'Environnement Canada (1992), il n'y a pas de consensus chez les Canadiens en qui concerne les principales causes de la mauvaise qualité de l'eau de robinet. 26% d'entre eux pensent que les rejets industriels en sont la principale cause, 20%

que c'est le mauvais traitement des usines de purification des eaux, 12% que c'est la faute de la pollution agricole et 9% l'érosion des sols.

Au niveau du Québec, les résultats de Delude montrent en 1983 que trois-quarts des Québécois (76%) pensent que les industries sont les plus polluées, 13% que ce sont les municipalités et 8% les exploitations agricoles. Au deuxième rang, 51% classent cependant les municipalités, 28% les exploitations agricoles et 18% les industries.

"On voit qu'au niveau des perceptions de la population québécoise, les agents pollués les plus importants sont d'abord les industries; même au deuxième ou au troisième rang, les municipalités et les exploitations agricoles ne recueillent pas des pourcentages comparables à celui qu'obtiennent les industries au premier rang" (Delude, 1983: 77).

En 1985, selon Nadeau, cinq facteurs de pollution sont mis en cause par plus de 90% des répondants: les pluies acides, les déchets industriels, les produits chimiques, les eaux usées des industries et celles des municipalités (les eaux usées des résidences secondaires étant citées par 79%). Francoeur montre quant à lui qu'en 1988, ce sont deux facteurs qui sont particulièrement mis en cause: les pluies acides (56%) et les déchets industriels (55%). La pollution municipale (eaux usées) est citée par 21% des Québécois et la pollution agricole uniquement par 6%, arrivant même derrière les moteurs d'embarcations (9%).

2.3.2 Perception des agents pollués de l'eau par les agriculteurs

Chiasson (1994), qui a distingué l'opinion des producteurs biologiques de celle des producteurs conventionnels, montre que les premiers sont beaucoup plus conscients des effets néfastes des activités agricoles sur la pollution de l'eau, leur attribuant une contribution énorme ou forte alors que les seconds la pensent plutôt moyenne.

En ce qui concerne la pollution en général, les agriculteurs conventionnels, selon Boudier, Cloutier et Pelletier (1985), pensent en 1982 que des quatre secteurs (domestique, industriel, agricole, transport), l'activité agricole est la moins polluante. Ils attribuent la responsabilité de la pollution en grande majorité à l'activité industrielle, aussi bien pour la pollution de l'eau (86%), de l'air (87%) que celle du sol (66%). Seulement 17.1% pensent que le secteur agricole pollue beaucoup l'eau, 6.3% l'air et 10.4% le sol.

"Pour les agriculteurs, l'information véhiculée par les médias sur la contribution de l'activité agricole à la pollution leur semble disproportionnée et injustifiée. Pour eux, elle ne correspond pas à l'évaluation qu'ils font des problèmes environnementaux liés à cette activité. Ils se sentent les "boucs émissaires" de la pollution" (Boudier, 1983, t.3: 11).

Il en est de même vis-à-vis de l'eau puisque toujours selon Boudier (1983), 77% des agriculteurs pensent que la contribution de leurs activités à la pollution est pratiquement nulle ou tout à fait nulle, alors que 85,8% pensent que c'est l'industrie la grande responsable. S'ils pensent polluer, c'est surtout, pour 45% d'entre eux, par les pesticides. Cette tendance se poursuit en 1993 puisque aux mêmes questions posées par Chiasson, on se rend compte que les agriculteurs pensent toujours être peu pollueurs de l'eau et que lorsqu'ils l'admettent, c'est de nouveau les pesticides qui sont mis en cause par 46,4% d'entre eux (contre en moyenne 29% pour les engrais, l'érosion et les fumiers).

Cependant, Chiasson (1994) montre qu'une certaine conscientisation semble avoir émergé puisque, du moins chez les producteurs maraîchers, 72,7% d'entre eux considèrent que les activités agricoles contribuent peu mais aussi moyennement à la pollution des eaux, la catégorie moyennement semblant avoir remplacé celle du peu de 1983 puisque la majorité des agriculteurs s'y rangent. La grande responsable reste cependant plus que jamais l'industrie, avec une augmentation de 20% des répondants qui le pensent. Cette conscientisation des impacts négatifs des activités agricoles sur l'eau s'accompagne selon Chiasson d'une plus grande conscientisation des dangers que représentent les pesticides et les engrais sur l'environnement et la santé, mais les agriculteurs ne savent comment s'en passer. Chiasson tire de cette analyse la conclusion que dans leur cas, joue par deux fois l'effet de proximité:

"Dans un premier temps, la perception des abus commis est dépendant de la taille de la région en cause: plus elle se limite à l'environnement immédiat du répondant et moins celui-ci a tendance à percevoir qu'il puisse s'y commettre des abus. Enfin, il est difficile d'admettre que nos activités créent un problème de pollution dans le cas où cette activité est spécifique à notre groupe et est la source de nos revenus. C'est le cas de l'agriculture qui, comparée à d'autres activités, est moins pointée du doigt par les maraîchers pour la pollution de l'eau" (Chiasson, 1994: 104).

Pollution de l'eau par les pesticides

Boudier (1983) montre que les opinions quant à la contribution des pesticides à la pollution de l'eau sont très partagées, puisque 45,4% pensent que les pesticides contribuent beaucoup à la pollution de l'eau et 43,6% qu'ils y contribuent peu. Il est intéressant de noter que le fait d'employer ou non des pesticides a une forte incidence sur les réponses, puisque la majorité des non-utilisateurs (58%) pensent qu'ils contribuent beaucoup à la pollution et que seulement 35% des utilisateurs le croient. Parmi ces derniers, les raisons invoquées pour leur utilisation reposent sur l'obligation de rendement, ce que nient les non-utilisateurs. Les agriculteurs plus scolarisés, qui ont de plus hauts revenus ou qui travaillent le plus à l'extérieur sont les plus nombreux à penser que les pesticides polluent beaucoup. Leur jugement est par ailleurs plus sévère pour les pesticides que pour les engrais. Chiasson (1994) remarque quant à lui que les agriculteurs sont apparemment plus alertés des dangers des pesticides pour leur propre santé que pour celle des consommateurs.

Pollution de l'eau par les engrais chimiques

Pour 28% des agriculteurs, selon Boudier (1983), les engrais chimiques sont une source importante de pollution de l'eau, alors que 61,7% d'entre eux les pensent peu pollués. On retrouve la même différence d'opinion entre les non-utilisateurs et les utilisateurs que pour les pesticides. Les mêmes variables que pour les pesticides semblent également reliées à la perception de la pollution de l'eau par les engrais chimiques. Cependant, plus on a travaillé sur une ferme, moins on pense que les engrais chimiques polluent.

Pollution de l'eau par le fumier

Si 65,9% des agriculteurs pensent que le fumier contribue peu à la pollution, le quart croit qu'il est très pollueur. On observe cependant à son sujet des divergences d'opinion entre les différentes catégories de producteurs. "Ainsi, les pomiculteurs croient, dans une proportion de 50 pour cent, que le fumier pollue beaucoup l'eau; les producteurs de porcs partagent cette opinion dans une proportion de 37 pour cent, tandis que seulement 19,6 pour cent des éleveurs de volailles le pensent" (Boudier, Cloutier et Pelletier, 1985: 20). Plus le revenu gagné à l'extérieur de l'exploitation est élevé et plus on est scolarisé, plus on a de chances de penser que le fumier pollue l'eau.

Pollution de l'eau par l'érosion

Pour 64,5% des agriculteurs, selon Boudier (1983), l'érosion pollue peu l'eau: un sur cinq seulement la pense très polluante. Parmi les catégories de producteurs, un groupe se distingue cependant de la moyenne des producteurs: les maraîchers, dont 38% pensent que l'érosion pollue beaucoup. Plus on est scolarisé, plus on a une opinion, et plus on pense que l'érosion des sols pollue l'eau. Mais il reste aussi un fort pourcentage parmi les plus scolarisés qui pensent que l'érosion ne pollue pas du tout.

2.3.3 Facteurs expliquant la perception de la pollution de l'eau par les agriculteurs

La perception de l'environnement et les attitudes environnementales des agriculteurs seraient, selon Boudier, Cloutier et Pelletier (1985), déterminées par les différences existant dans leurs croyances et leurs vécus. "L'approche de chaque producteur est avant tout empirique et les réponses seraient souvent déterminées par l'expérience personnelle. La pratique agricole influence la perception qu'a un producteur de l'environnement" (1985: 33). D'où ils concluent que les stratégies d'intervention devraient être élaborées à partir du vécu des agriculteurs et donc le plus possible décentralisées et diversifiées. Car si certaines variables socio-économiques peuvent influencer leurs attitudes, le type de production et la région jouent également à son avis un rôle important. Chiasson montre quant à lui que l'enquête de Napier et Brown (1983) aux États-Unis a permis de constater que:

"les répondants disposant de grandes superficies en culture, plus endettés, cultivant plus de céréales, qui sont inquiets des coûts qu'entraînerait un changement de pratiques et qui sont moins au courant de l'état de contamination des eaux tendaient à ne pas croire que la pollution de l'eau souterraine soit très importante et étaient du coup moins favorables à une intervention coercitive qui obligerait les agriculteurs à changer leurs pratiques" (Chiasson, 1994: 46).

Il en revient à l'importance de tenir compte de l'effet de proximité pour comprendre le fossé qui peut exister entre un problème environnemental et sa perception. Le meilleur exemple en est, pour lui, "la contamination des eaux où le problème n'est pas visible et où le lien causal entre pratique et contamination n'est pas clair. On peut penser que l'effet de proximité peut être un principe explicatif valable de divers comportements" (1994: 51).

2.4 PERCEPTION DE LA RARÉFACTION DE L'EAU

Selon Décima, 78% des Canadiens croyaient en 1990 qu'on arriverait à améliorer la qualité de l'eau potable. En 1992, Environnement Canada montre que l'augmentation de la pollution de l'eau et des exportations d'eau ont rendu les Canadiens conscients de la valeur de l'eau comme ressource. Ils se préoccupent d'autant plus de leur approvisionnement en eau potable dans le futur que le quart d'entre eux croit qu'il y aura pénurie d'eau dans leur région.

La peur de la diminution de la ressource explique sûrement qu'il y ait une opposition croissante à l'exportation de l'eau; si en effet, selon Environnement Canada, 34% des Canadiens croyaient en 1986 que l'on devait exporter l'eau, ils ne sont plus en 1988 que 18%. Par contre, 57% disent qu'ils favoriseraient l'exportation de l'eau si elle était réglementée selon des règles strictes du gouvernement, 31% étant tout de même contre toute exportation. Même conscientisés par le problème de l'eau, ils restent cependant optimistes en 1992 puisque ils croient que l'on réussira à résoudre la question de la qualité de l'eau potable dans leur région.

En ce qui concerne les Québécois, Delude montre qu'en 1983, les deux tiers environ des Québécois (65%) pensent qu'il n'y aura pas de manque d'eau potable dans leur localité d'ici cinq ans, près d'un sur deux (48%) étant d'avis que cela est peu probable. Par contre, près d'un sur quatre (24%) pense que cette éventualité est probable (très probable: 3%; assez probable: 21%). Les francophones tendraient à être plus confiants en l'avenir que les non-francophones. Les sondages de Crop montrent qu'en 1984, 31% d'entre eux croient qu'il y aura pénurie d'eau dans leur région dans le futur et qu'en 1985, 11% disent avoir déjà subi une pénurie d'eau potable au cours des 12 derniers mois. Et pour Bonhomme, les Québécois sont peu confiants dans l'avenir puisque 54% d'entre eux pensent en 1988 que d'ici une décennie ou deux, il n'y aura plus du tout d'eau potable au Québec.

2.5 PRÉOCCUPATION ENVERS LA QUALITÉ DE L'EAU

2.5.1 Qualité de l'eau potable

Environnement Canada (1992) montre qu'en 1990, 51% des Canadiens se disent très préoccupés par la qualité de l'eau de leur région et 29% quelque peu préoccupés. En dépit de ce fait, ils ne considèrent pas que cette question soit à l'état de crise puisque seulement 18% d'entre eux trouvent la qualité de l'eau de robinet médiocre et que 49% la considèrent acceptable et 32% même très bonne. En 1991 cependant, 37% se diront préoccupés par la qualité de l'eau de robinet.

D'après Delude, les Québécois les plus préoccupés par la qualité de l'eau en 1983 sont les moins de 55 ans, qui ont 12 ans ou plus de scolarité, les travailleurs, les personnes les plus impliquées au niveau de la communauté et les citadins (les habitants de villes comprenant entre 10 000 et 38 250 habitants étant ceux qui la trouvent la plus médiocre). Une personne sur cinq (21%) seulement juge que l'eau du robinet est très bonne dans sa localité de résidence. En 1984, Gauthier relève que si 38% des Québécois pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici cinq ans, la majorité d'entre eux (55%) croient soit qu'elle se détériorera (30%) soit que les choses n'évolueront pas (25%). La proportion de cette dernière catégorie ayant, selon lui, doublé depuis l'année d'avant (12% à 25%). Ce sont les résidents de la région métropolitaine de Montréal et ceux provenant d'agglomérations de 5 000 à 100 000 habitants qui sont les plus optimistes.

En 1985, Nadeau constate que sur 27 aspects environnementaux dont les Québécois ont eu à évaluer l'état actuel, seulement trois d'entre eux ont été plus souvent considérés comme s'étant détériorés depuis cinq ans: les pluies acides, la qualité des lacs et des cours d'eau et l'état de santé des forêts. Les personnes qui considèrent que les problèmes de l'eau potable sont très importants au Québec sont davantage les femmes (76%), les personnes qui ont 55 ans et plus (74%), un niveau de scolarité secondaire (81%) et un revenu allant de 25 000\$ à 34 000\$ (79%). Celles qui pensent que la qualité de l'eau potable est bonne sont davantage les hommes (55%), les personnes qui ont 55 ans et plus (56%), un niveau de scolarité collégiale (61%) et un revenu de 45 000\$ et plus (63%). Ce sont toujours les hommes (54%) et les 55 ans et plus (55%), mais aussi les personnes qui ont un niveau de scolarité universitaire (53%) et un revenu se situant entre 25 000\$ et 34 999\$ ou 45 000\$ et plus (51%) qui pensent que la situation actuelle de la qualité de l'eau

potable n'a pas changé depuis cinq ans.

Dans le sondage présenté par Gagné en 1990(a), on s'aperçoit que plus de la moitié des répondants (56%) pensent que la qualité de l'eau potable de leur région est bonne ou très bonne. Par contre, 42% pensent que l'état des cours d'eau est très mauvais, contre 22% qui le pensent bon et très bon. En ce qui concerne les autres régions, seulement 21% jugent la qualité de l'eau potable bonne et très bonne et 12% la qualité des cours d'eau satisfaisante.

2.5.2 Qualité de l'eau pour les activités récréatives

Selon Delude, en 1983, un Québécois sur deux pense qu'il n'est pas possible de se baigner dans les lacs et rivières de sa région, contre environ un sur trois (35%) qui répond que cela est possible (15% ne sachant pas). Sur le nombre qui pense la baignade possible, la majorité (55%) pense que la situation ne changera pas d'ici 5 ans mais 39% le craignent, dont surtout les répondants âgés de 18 à 34 ans. Nadeau enregistre une baisse puisque en 1985, seulement 27% des Québécois considèrent que l'eau des lacs et cours d'eau est bonne.

2.6 CONSOMMATION DE L'EAU

En 1991, selon Hudon et al. (1991b), on peut distinguer deux groupes principaux: les personnes qui boivent, à différents degrés, de l'eau embouteillée (69% de la population) et celles qui consomment exclusivement de l'eau du robinet (31%). "Un foyer sur dix possède un appareil domestique de traitement de l'eau et plus du quart de la population estime que l'eau du robinet représente un risque pour la santé des personnes qui en consomment régulièrement" (1991b: 357). La perception des risques de l'eau du robinet est en relation directe avec le niveau de consommation de l'eau embouteillée. De plus, les personnes qui boivent de l'eau embouteillée ont tendance à se sentir mal informées sur la qualité de l'eau et à croire qu'on les trompe. On les retrouve chez les gens les plus scolarisés, les plus jeunes et ayant les plus hauts revenus.

"De cette étude, il ressort que le phénomène de délaissement de l'eau du robinet est bien réel, non négligeable et semble avoir tendance à prendre de l'ampleur. Il est également évident qu'une forte partie de la population a une perception mitigée de la qualité de l'eau

du robinet et du risque qu'elle représente pour la santé. Cependant, lorsque nous tentons de l'expliquer, ce phénomène semble être davantage lié au statut socio-économique: âge, revenu et scolarité" (Hudon et al., 1991b: 362).

D'où ils concluent que le besoin d'information est réel et urgent si l'on veut que la population ne se fasse pas abuser par des solutions alternatives.

2.6.1 Consommation d'eau embouteillée

Depuis quelques années, il y a une préoccupation grandissante des citoyens pour la qualité de leur eau de robinet, qui se marque par l'adoption de ressources alternatives (eau embouteillée ou au volume), l'achat d'appareils domestique pour traiter l'eau et le fait de faire bouillir l'eau. Et ce phénomène, selon 69.3% des répondants de l'enquête de Hudon et al. (1991b), ne ferait que s'amplifier dans l'avenir. Conséquemment:

"l'industrie de l'eau a connu un essor fulgurant au cours des dix dernières années. La vente des eaux embouteillées s'est accrue de 10 à 20% par an. Le marché des eaux au volume, apparu en 1984, a également progressé rapidement, le nombre de distributrices passant de 4 à plus de 300 en 1989. De plus, durant cette même période, les ventes d'appareils domestiques de traitement de l'eau ont augmenté de 10% par année et les analystes croient que le marché progressera encore" (Hudon et al., 1991b: 358).

En 1987, Beaucage et Pelletier montraient que 28% des Québécois consommaient de l'eau de source régulièrement ou l'été et que 10% en consommaient rarement ou à l'occasion. Selon Hudon et al. (1991a), l'enquête "Sorécom" indiquait que plus de 30% de la population disait consommer régulièrement en 1988 de l'eau embouteillée, confirmant ainsi le sondage de la firme Environics de 1987. Pourtant, selon un rapport du MENVIQ en 1989, l'eau embouteillée ne représenterait que 3% de toute l'eau potable ingérée par la population québécoise. L'eau potable provient en effet en priorité du réseau de distribution (88% du volume total), de puits individuels (9%), d'eaux embouteillées (2.6%), d'eaux au volume (0.3%) et de la glace commerciale (0.1%). Selon Hudon et al. (1991a), 41.2% n'ont cependant jamais entendu parler de l'eau en volume et 74% n'en ont jamais acheté. Elle ne fait d'ailleurs l'objet d'aucun contrôle gouvernemental en ce qui concerne sa qualité. Le type d'eau embouteillée préféré est largement l'eau de source (76,8%). Delude (1983) montre quant à lui que la consommation d'eau embouteillée diminue avec l'âge et augmente en fonction du niveau de scolarité et de la catégorie de revenu jusqu'à 35 000\$,

que les travailleurs en consomment plus que les non-travailleurs et qu'il s'en boit davantage à "Montréal, Québec, Hull et dans les villes de 10 000 à 38 250 habitants qu'à Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et dans les villes de moins de 10 000 habitants" (1983: 51).

En 1987, selon Beucage et Pelletier, les raisons invoquées par les buveurs d'eau embouteillée pour en boire sont qu'elle est meilleure pour la santé (35%), qu'elle a meilleur goût (33%) ou que l'eau du robinet est dangereuse pour la santé (26%). En 1988, selon Francoeur, 39% disent que c'est pour son goût, 28% parce que l'eau du robinet est dangereuse et 24% parce que l'eau embouteillée est meilleure pour la santé. En 1991, Hudon et al. (1991a) montrent qu'entre 90% et 95% d'entre eux pensent que l'eau embouteillée est meilleure ou comparable à l'eau de robinet en ce qui concerne les paramètres organo-leptiques, ces pourcentages diminuant par rapport aux autres paramètres (produits chimiques, microbes et minéraux). En ce qui concerne la population en général, elle serait "relativement partagée à savoir si l'eau embouteillée est meilleure que l'eau de robinet pour une question de goût (37.8%) ou pour une question de santé (34.8%). A noter que bien peu de personnes ont contesté l'affirmation avancée dans la question que l'eau embouteillée était meilleure que l'eau de robinet" (1991: 16).

2.6.2 Consommation de l'eau du robinet

Selon Bonhomme, 38% des Québécois étaient convaincus en 1988 que les déchets industriels contaminaient l'eau du robinet et ils refusaient fréquemment d'en consommer. Aussi recouraient-ils (surtout les plus scolarisés) à l'eau embouteillée. En 1988 également, Francoeur montre que 58% des consommateurs d'eau embouteillée ne touchaient plus du tout à l'eau de robinet. En 1991 par contre, Hudon et al. (1991a) disent que:

"l'opinion de la population québécoise (buveurs et non-buveurs d'eau embouteillée réunis) à l'endroit de la qualité de son eau de robinet est relativement positive en ce qui a trait aux paramètres organo-leptiques. En effet, environ 55% l'estiment bonne au goût contre 11% qui ne l'estiment pas bonne. Toutefois, près d'une personne sur trois l'estime passable. Quant à l'absence de produits chimiques, à l'absence de microbes ou l'absence de minéraux, l'opinion de la population est plus partagée. Pour ces trois derniers paramètres, on note une très forte proportion de répondants (entre 24% et 32%) affirmant ne pas savoir" (1991a: 17).

La mauvaise opinion à l'encontre de l'eau du robinet explique qu'on la fasse bouillir. Ainsi, en 1983, Delude montre que:

"A Montréal et à Sherbrooke, environ un répondant sur dix fait habituellement bouillir l'eau avant de la boire; ailleurs, cette pratique semble plus coutumière: entre 18 et 20% des répondants l'auraient adoptée à Québec, Hull, Trois-Rivières, dans les villes moyennes (10 000 - 38 250 hab.) et dans les petites villes (moins de 10 000 habitants), alors qu'à Chicoutimi, le pourcentage s'élèverait à 25%" (1983: 53).

En 1988 aussi, Francoeur constate que 15% des Québécois ont fait bouillir leur eau pendant l'été. Ils ne suivaient pas en ceci des recommandations gouvernementales mais c'était, dans 59% des cas, de leur propre initiative. En 1991, Hudon et al. (1991a) montrent que plus de 17% des gens affirment faire bouillir leur eau avant de la boire. Si à leur avis cette pratique peut être souhaitable dans plusieurs cas (comme pour préparer l'alimentation des nourrissons) et même obligatoire lorsque le réseau d'aqueduc ne répond pas aux normes microbiologiques, ils se demandent si elle n'est pas exagérée.

2.6.3 Appareils de traitement de l'eau

Un foyer sur dix serait doté en 1991 d'un appareil domestique de traitement de l'eau. Selon Hudon et al. (1991a), les raisons invoquées pour leur installation sont très variées et concernent essentiellement les éléments chimiques, le caractère dommageable de l'eau pour la santé, sa dureté et ses qualités organo-leptiques. Ces auteurs mettent en garde contre les dangers que peuvent représenter des appareils qui ne sont pas contrôlés et qui n'ont pas nécessairement la fonction adéquate: "des appareils mal installés et/ou mal entretenus peuvent entraîner plus de problèmes qu'ils en résolvent. Certains appareils peuvent même, selon les conditions particulières de santé des utilisateurs, contribuer à l'augmentation de facteurs de risque à la santé (1991a: 13).

2.7 NIVEAU D'INFORMATION SUR L'EAU

En 1984, selon Gauthier, 72% des Québécois se sentent insuffisamment informés sur l'évolution de la qualité des eaux et sur les efforts d'assainissement. En 1990, Vailles montre par contre que 42% qualifient de bon ou de très bon leur niveau d'information mais une importante proportion d'entre eux (près de 80%) voudraient avoir plus d'information sur

les moyens d'économiser l'eau. En 1991, selon Hudon et al. (1991a) 47% des Québécois se disent assez ou très bien informés alors que 40,3% se disent peu informés et 11,9% pas du tout. Cependant, 79,2% d'entre eux ne se sont jamais renseignés sur la qualité de leur eau de robinet. Une méfiance existe quant à l'information puisque 60,3% pensent qu'on ne leur dit pas toute la vérité sur les risques reliés à la consommation d'eau contre seulement 24,5% qui pensent le contraire. Les sources d'information qui sont jugées les plus dignes de confiance sont les experts scientifiques (38,8%), les médias (23,6%), les organismes gouvernementaux (16%), la compagnie (5,5%) et les politiciens (1,3%).

2.8 ACTIONS SOCIALES ET PERSONNELLES ENVERS L'EAU

En 1983, selon Delude, presque neuf Québécois sur dix (88%) pensent que le gouvernement du Québec doit poursuivre ses efforts, même en période de crise économique, pour améliorer la qualité de l'eau. Ceci d'autant plus que selon Gauthier (1984), ils pensent généralement que personne n'en fait assez, que ce soit le gouvernement provincial (56%) ou fédéral (59%), les industries (72%) ou les agriculteurs (51%). La volonté que le gouvernement fasse des efforts financiers est cependant plus élevée (88%) que lorsque ces efforts les concernent personnellement (63%).

En 1990, Vailles remarque que les Québécois sont davantage préoccupés par réduire leur consommation d'électricité (80%) que par réduire celle d'eau (60%), ce qui est confirmé par les achats qui sont faits en équipements ou produits permettant ces économies (25% ayant acheté un quelconque "économiseur d'électricité" et 10% un "économiseur d'eau"). Ce qui amène Vailles à conclure que "c'est l'impact du coût des ressources sur le portefeuille qui fait réagir le citoyen, le contrôle ou la diminution de la consommation d'électricité rapportant beaucoup plus que celui de l'eau" (1990: 7).

2.9 DISPONIBILITÉ À PAYER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Au niveau du Canada, Environnement Canada (1992) montre qu'en 1990, 40% des Canadiens disent que c'est le niveau municipal qui est le plus apte à percevoir des taxes pour maintenir les services d'égout et d'approvisionnement en eau, 22% privilégiant le niveau provincial et 9% le niveau fédéral. Et 70% d'entre eux disent qu'ils sont d'accord pour payer 200\$ de plus pour améliorer le système d'aqueduc local alors que 23% ne le

sont pas.

D'après Delude (1983), les Québécois sont prêts à faire des efforts financiers surtout en ce qui concerne l'eau, l'air venant en second rang. Son étude et celle de Gauthier (1984) s'accordent pour dire que trois Québécois sur quatre accepteraient de payer personnellement 10\$ d'impôt de plus par an pour aider à diminuer cette pollution. Cette attitude serait selon Gauthier partagée par l'ensemble de la population, que ce soit les moins bien nantis (66%), les moins instruits (63%) que les plus âgés (60%), même si Delude note que le niveau de scolarité et de revenu ont une influence. Cependant, on retrouverait davantage de volontaires chez les hommes, les francophones et les travailleurs.

Selon Richard et Vaillancourt, 60% des citoyens accepteraient en 1991 de payer pour leur consommation d'eau potable. Ils seraient en effet plus favorables à payer leur eau (60,8%) qu'à payer une taxe verte servant exclusivement à la dépollution et à la protection de la qualité de l'environnement (53,1%) ou une taxe sur l'énergie consommée pour promouvoir la conservation (33%). Par contre, plus de personnes accepteraient de payer un peu plus cher des produits sans danger pour l'environnement (69,2%) que de payer leur eau. En 1988 déjà, selon Delude, presque les deux tiers des Québécois (63%) étaient d'accord pour dire qu'ils accepteraient de payer certains produits plus cher pour diminuer la pollution de l'eau, dont plus particulièrement les hommes ayant plus de 11 ans de scolarité, un revenu supérieur à 15 000\$, moins de 35 ans et travailleurs.

Selon Richard et Vaillancourt, les personnes qui accepteraient de payer l'eau potable selon la quantité consommée en 1991 sont davantage les hommes (62,9%), les 35-44 ans (68%), les petits propriétaires (74,1%), les plus scolarisés (68,7%), les francophones (62,3%), ceux qui ont un revenu familial de plus de 80 000\$ (71,1%) et les résidents de Laval (72,5%). Dans la région des Laurentides, le degré d'acceptation pour payer l'eau potable (50,4%) est au-dessous de la moyenne québécoise (60,8%). De plus, ces citoyens sont davantage enclins à refuser de la payer (47,3%) que l'ensemble des citoyens du Québec (34,9%). Parmi les 15 régions du Québec, celle des Laurentides arrive donc à la 12e position dans son acceptation et à la 2e dans son refus. Ce sont les 35-44 ans (68%) qui sont les plus favorables à payer pour leur consommation d'eau, suivis des 25-34 ans (65,4%), les plus réfractaires étant les 65 ans et plus (43,6%) et les 18-24 ans (41,7%).

Parler de payer selon sa consommation amène à parler des compteurs d'eau. Or, en 1988,

Francoeur montre que 52% des répondants sont contre leur installation dans les maisons. Par contre:

"42% des répondants accepteraient l'installation chez eux de compteurs d'eau, une mesure généralement préconisée par des organismes professionnels et environnementaux pour stimuler l'économie d'eau potable. Le sondage n'est toutefois pas très clair sur les motifs réels de ces personnes généralement fortunées et fort scolarisées. C'est dans la même catégorie socio-économique que l'on trouve en effet le plus grand nombre d'adeptes de l'eau embouteillée" (1988: 1).

L'idée des compteurs d'eau semble donc avoir fait plus de chemin à son avis chez les citoyens que chez les politiciens. Bonhomme constate lui-aussi que 42% des citoyens favorisent en 1988 l'installation de compteurs d'eau potable pour économiser la ressource. Ce sont les Québécois de culture française (44%) qui sont les plus favorables aux compteurs, contre 35% des citoyens de culture anglaise et 25% des néo-Québécois. En 1990, Vailles montre qu'un Québécois sur deux (51%) pense que les municipalités devraient financer leur système d'aqueduc par une taxe d'eau basée sur la consommation mesurée par compteur d'eau individuel alors que 29% sont contre. "En effet, le financement du système d'aqueduc par un pourcentage des taxes foncières ne recueille l'appui que de 38% des personnes interrogées, contre 31% d'opposants. Quant au montant fixe par ménage, il n'est privilégié que par un peu plus d'une personne sur trois et désapprouvé par 4 sur 10" (1990: 7). Ce qui explique que 43% des personnes interrogées pensent que le gouvernement du Québec devrait obliger les municipalités à installer des compteurs d'eau alors que 44% sont opposées à une telle mesure.

CHAPITRE 3

ENQUÊTE DE TERRAIN

3.1 OBJECTIFS

3.1.1 Objectifs généraux

Cette enquête vise à cerner la perception et les attitudes à l'égard de l'eau et, plus spécifiquement, à l'égard de l'eau souterraine, qu'ont les individus vivant dans la région Nord de Montréal (regroupant les MRC d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de Mirabel, de la Rivière-du-Nord et de Thérèse-de-Blainville). Si on cherche à situer cette perception dans une perspective environnementale plus générale, on tend également à rendre compte de différences existant entre différents utilisateurs de l'eau.

3.1.2 Objectifs spécifiques

- mesurer la perception générale à l'égard de l'environnement et de l'eau
- évaluer le niveau de préoccupation pour l'eau et pour l'environnement
- identifier les problèmes environnementaux perçus par la population et la place où elle situe la question de l'eau
- déterminer le degré de satisfaction des citoyens pour leur eau potable
- identifier les problèmes reliés à l'eau potable auxquels la population fait face et sa façon de les résoudre
- connaître la perception concernant les eaux souterraines
- évaluer le degré de satisfaction des citoyens envers la gestion des eaux par la municipalité et le gouvernement
- mesurer les connaissances des citoyens sur certains aspects de l'eau (provenance de leur eau, propriété des eaux souterraines)
- identifier l'implication au niveau environnemental et la volonté à payer pour l'environnement et l'eau

- mesurer les habitudes de consommation et les actions individuelles de protection de l'eau
- définir les tendances de différents utilisateurs de l'eau
- les comparer pour comprendre les attitudes spécifiques aux utilisateurs

3.2 MÉTHODOLOGIE

3.2.1 Échantillon

Le nombre d'individus à sonder dans l'ensemble des MRC étudiées a été établi en proportion de la population et des entrevues complétées que nous voulions obtenir (500). Ainsi, le nombre d'appels à effectuer pour chaque MRC devait être proportionnel à son poids démographique dans l'ensemble des cinq MRC étudiées. De la même façon, le nombre d'appels à effectuer pour chaque municipalité devait l'être en fonction de son poids démographique dans la MRC. Ceci a conduit à effectuer 46 appels dans la MRC d'Argenteuil, 120 dans la MRC de Deux-Montagnes, 31 dans la MRC de Mirabel, 125 dans la MRC de La Rivière-du-Nord et 178 dans la MRC de Thérèse-de-Blainville.

A partir de numéros choisis de façon aléatoire dans l'annuaire téléphonique, les entrevues ont été effectuées entre le 8 juin et le 21 juillet 1995. Seuls les individus âgés de 18 ans et plus, parlant français ou anglais et résidant dans la région concernée ont été sélectionnés.

3.2.2 Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par les anthropologues en collaboration avec le chef de projet, en fonction d'entrevues téléphoniques d'une durée moyenne de 7 minutes. Il est apparu qu'un questionnaire de type ouvert était le plus approprié puisque nous voulions éviter de diriger les réponses. De plus, nous voulions avoir le maximum d'informations dans le temps le plus court: éviter d'énumérer les choix de réponses et de les répéter a rendu possible un plus grand nombre de questions. Toutefois, un questionnaire de ce type demande plus d'efforts de la part des répondants, ce qui explique qu'il y ait un taux élevé de questions sans réponses, particulièrement en ce qui concerne les causes et les raisons. Ce questionnaire a ensuite été traduit en anglais.

À l'heure actuelle, comment décrivez-vous la qualité de l'environnement dans votre région?
À votre avis, depuis les 10 dernières années, la situation environnementale dans votre région s'est-elle dégradée ou améliorée?

D'après vous, dans les 10 prochaines années, l'environnement dans votre région va-t-il se dégrader ou s'améliorer?

Pouvez-vous me citer trois problèmes environnementaux présents dans votre région?

Accepteriez-vous un niveau de pollution plus important s'il était nécessaire pour maintenir des emplois?

Accepteriez-vous de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement?

Participez-vous à des comités de protection de l'environnement?

Êtes-vous approvisionné par un réseau d'aqueduc ou par votre propre système?

D'où provient votre eau?

Comment trouvez-vous la qualité de votre eau de robinet?

(Si mauvaise) Pourquoi?

Si vous aviez à choisir, par quel type de cours d'eau préféreriez-vous être alimenté?

Pourquoi?

Avez-vous un appareil domestique de traitement de l'eau?

(Si oui) Pour laquelle des raisons suivantes employez-vous un appareil domestique de traitement de l'eau?

Buvez-vous ou utilisez-vous de l'eau embouteillée?

(Si oui) Pour laquelle des raisons suivantes buvez-vous de l'eau embouteillée?

(Si oui) Quelle quantité d'eau embouteillée est consommée par votre ménage à chaque semaine?

Vous considérez-vous bien ou mal informé sur la qualité de l'eau de robinet?

Selon vous, depuis les 10 dernières années, la qualité de votre eau de robinet s'est-elle améliorée ou détériorée?

D'après vous, durant les 10 prochaines années, pensez-vous que la qualité de votre eau de robinet va s'améliorer ou se détériorer?

Pourquoi selon vous?

À votre avis quelle est la principale cause de la pollution de l'eau dans votre région?

Croyez-vous que vous pourriez manquer d'eau potable dans l'avenir?

Selon vous, depuis 10 ans votre consommation totale d'eau a-t-elle augmenté ou diminué?

Essayez-vous de réduire votre consommation d'eau?

Payez-vous actuellement l'eau que vous consommez?

(Si oui) Combien?

Combien seriez-vous prêt à payer votre eau potable par personne et par an?

Accepteriez-vous de payer votre eau potable selon la quantité que vous consommez?

<p>D'après vous à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou votre résidence? La gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est-elle selon vous bonne ou mauvaise? Croyez-vous que la réglementation concernant la pollution de l'eau est suffisamment sévère? À votre avis, qui devrait payer pour la protection de l'eau dans votre région?</p>
<p>Combien de personnes habitent votre foyer? Combien y-a-t-il d'enfants de moins de 15 ans? Est-ce votre résidence principale ou votre chalet? Êtes-vous situé en ville ou en campagne? Depuis combien d'années habitez-vous cette région? (Si moins de 4 ans) dans quelle autre région habitiez-vous auparavant? Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? Quelle est votre année de naissance? Quel est votre état civil? Quel niveau de scolarité avez-vous atteint? Quelle est votre situation actuelle? Quel est votre type d'emploi? Dans laquelle des catégories suivantes se situe votre revenu familial annuel? Sexe du répondant</p>

3.2.3 Collecte et traitement des données

Les deux anthropologues ont recueilli et traité les données. Le traitement statistique des données s'est fait sur un micro-ordinateur IBM/PC avec le logiciel Excel.

3.2.4 Résultats administratifs

Les résultats du questionnaire reposent sur les 500 entrevues complétées. Si nous tenons compte uniquement des personnes qui étaient éligibles et qui étaient présentes chez elles lors de notre appel, nous avons un taux de réponse de 55.4%. Il est à noter qu'il y a eu un taux très élevé de personnes qui n'étaient pas à leur domicile lors de nos appels (même si nous avons effectué jusqu'à 4 appels quand il n'y avait pas de réponse) ce qui peut s'expliquer du fait que nous avons en partie effectué nos entrevues pendant la période des vacances estivales. La durée moyenne de l'entrevue a été de 7 minutes.

3.2.5 Notes sur la présentation des résultats

Les critiques de Grondin et Larue qui montrent que la recherche de corrélations entre les variables socio-démographiques et la préoccupation environnementale a "probablement atteint le point de saturation en ce qui a trait aux renseignements nouveaux que l'on peut compiler en regard de la population nord-américaine en général" (1995: 29) nous ont amenés à opter pour une autre forme d'analyse des données. Nous avons en effet prévu dès le départ d'axer plus particulièrement notre observation sur les différentes attitudes adoptées envers l'environnement et défini pour ce faire trois sortes d'utilisateurs susceptibles d'intérêt: ceux habitant la ville ou la campagne et ceux approvisionnés par un puits. Cependant, l'analyse anthropologique se spécifiant du fait de pouvoir moduler tant son enquête que son analyse en fonction des découvertes apportées par le terrain, des opinions révélatrices ont amené à définir cinq sortes d'utilisateurs supplémentaires. Ce sont donc les tendances de huit populations différentes que nous analysons, en rapport avec celles de la population dans son ensemble:

- la population habitant la ville
- la population habitant la campagne
- la population approvisionnée par un puits
- la population qui se pense propriétaire de l'eau située dans son terrain
- la population consommatrice d'eau embouteillée
- la population satisfaite de la réglementation
- la population en faveur d'une réglementation plus sévère
- la population prête à payer l'eau

Les portraits de ces populations ont ensuite été mis en corrélation entre eux et avec celui de la population totale pour définir les tendances qui les caractérisent. Nous présentons par conséquent en un premier temps les points saillants qui sont ressortis de ces comparaisons pour chaque question et ensuite le portrait de la perception envers l'environnement et l'eau de la population totale et des différentes populations. Finalement, une analyse rend compte des constats généraux qui sont ressortis de l'enquête.

Certaines des différences dont il sera fait mention ne sont pas nécessairement significatives d'un strict point de vue statistique. Elles sont seulement notées à titre indicatif de tendances. Les pourcentages sont arrondis à l'unité la plus proche: le total n'est donc pas toujours de 100%, d'autant plus dans le cas de certaines questions (portant particulièrement sur les causes et les raisons) du fait que les répondants soit n'en

trouvaient pas, soit en disaient plus d'une (principe du questionnaire ouvert). Nous ne mentionnons le pourcentage des répondants incapables de donner un raison ou une cause que dans le cas où cette non-réponse représente une information intéressante par rapport à la connaissance sur l'environnement ou l'eau et non dans celui où la raison renvoie à une préférence personnelle.

3.2.6 Fréquence des populations par MRC (Tableau)

Population	Total	Argent.	Deux-Montag.	Mirabel	Rivière-du-Nord	Thérèse Blainville
totale	500	9,2%	24%	6,2%	25%	35,6%
habitant la ville	303	47,8%	59,2%	22,6%	56%	74,7%
habitant la campagne	197	52,2%	40,8%	77,4%	44%	25,3%
alimentée par un puits	123	56,5%	9,2%	71%	39,2%	8,4%
consommatrice d'eau embouteillée	225	30,4%	50,8%	22,6%	38,4%	53,4%
qui se pense propriétaire de l'eau	138	34,8%	25,8%	35,5%	29,6%	24,2%
satisfaite de la réglementation	105	30,4%	26,7%	9,7%	25,6%	13,5%
pour une réglementation plus sévère	355	60,9%	63,3%	80,6%	67,2%	79,8%
prête à payer l'eau	342	63%	64,2%	71%	65,6%	74,2%

3.2.7 Profil socio-démographique des répondants (Tableau)

Caractéristique socio-démographique	enquête 1995	recensement général 1991
Nombre de personnes habitant le foyer (moyenne)	3,0	
Enfants de moins de 15 ans (moyenne)	1,7	
Résidence:		
- ville	60,6%	
- campagne	39,4%	
- résidence principale	97,8%	
- chalet	2,0%	
- refus	0,2%	
Nombre d'années vécues dans la région (moyenne)	16,7	
Langue parlée à la maison:		
- français	87,2%	90,7%
- anglais	9,0%	6,7%
- français - anglais	2,6%	
- français - autres	0,4%	
- autres	0,4%	2,6%
- refus	0,4%	
État civil:		
- mariée ou équivalent	64,8%	
- célibataire	20,2%	
- veuve, divorcée, séparée	13,0%	
- refus	2,0%	
Sexe:		
- Homme	40,8%	49,4% *
- Femme	59,2%	50,6%

Age:		
18-19 ans	5,2%	8,6% **
20-24 ans	4,0%	8,1%
25-29 ans	8,0%	11,3%
30-34 ans	7,6%	13,4%
35-39 ans	12,4%	12,0%
40-44 ans	14,6%	10,8%
45-49 ans	9,6%	8,8%
50-54 ans	8,2%	6,2%
55-59 ans	7,2%	5,2%
60-64 ans	5,6%	4,8%
65-69 ans	4,8%	(65-74 ans)
70-74 ans	6,4%	7,0%
75-79 ans	3,4%	(plus 75 ans)
80 et plus	2,0%	3,8%
refus	1,0%	
Niveau de scolarité:		
- primaire	7,0%	
- secondaire	44,4%	
- cégep	23,6%	
- baccalauréat	19,4%	
- maîtrise	2,6%	
- doctorat	0,4%	
- refus	2,6%	
Occupation:		
- travailleur\se à temps plein	43,0%	
- travailleur\se à temps partiel	11,2%	
- sans emploi	7,2%	
- à la maison à plein temps	13,0%	
- étudiant\le	8,0%	
- retraité\le	15,4%	
- refus	2,2%	

Type d'emploi:		
- agriculteur\trice	1,2%	
- col bleu (manoeuvre, ouvrier\ère spécialisé(e))	19,8%	
- employé(e) de bureau (vendeur\se)	14,6%	
- petit professionnel (infirmier\le, informaticien\ne, éducateur\trice spécialisé(e))	9,2%	
- propriétaire (administrateur\trice de petite entreprise)	2,0%	
- professionnelle	8,4%	
- étudiant\le	8,0%	
- à la maison à plein temps	13,0%	
- sans emploi	7,2%	
- retraité\le	15,4	
- refus	1,2%	
Revenu familial:		
moins de 10 000 \$	7,5%	8,6%
10 000 - 19 999 \$	15,8%	14,1%
20 000 - 29 999 \$	17,9%	13,9%
30 000 - 39 999 \$	19,7%	14,9%
40 000 - 49 999 \$	14,3%	14,1%
50 000 - 59 999 \$	9,6%	11,5%
60 000 - 69 999 \$	4,2%	8,3%
70 000 \$ et plus	11,0%	14,7%
ne sait pas	7,8%	
refus	25,2%	

* Hommes et femmes de 15 ans et plus.

** 15-19 ans.

3.2.8 Représentativité de l'échantillon

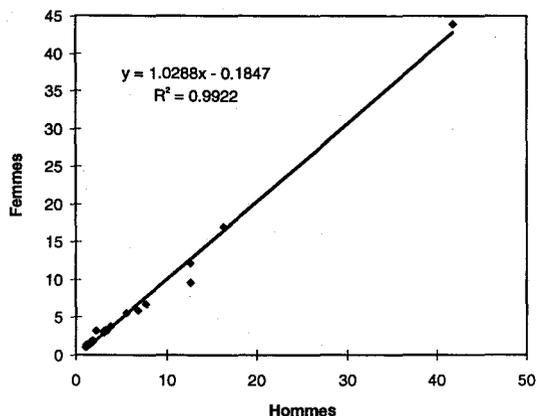
Certaines données socio-démographiques du sondage ont été comparées à celles issues du recensement de 1991. Les trois données comparées sont le sexe des répondants, leur âge et leur revenu familial.

Au niveau du sexe des répondants, le sondage aléatoire a rejoint beaucoup plus de femmes que d'hommes. Ceci peut être en partie attribué au fait que les femmes sont en moyenne plus présentes à la maison et sont donc statistiquement plus faciles à rejoindre. Afin de tester le biais possiblement engendré par ce déséquilibre, des régressions linéaires ont été réalisées en comparant les réponses moyennes fournies par les femmes à celles des hommes. Ces réponses moyennes sont obtenues en affectant des cotes aux réponses, comme par exemple la cote 5 à la réponse "très bon" et la cote 1 à la réponse "très mauvais". Comme le montrent les figures ci-jointes, la relation obtenue est très bonne avec une pente de 1 et un coefficient de détermination de 99,2% indiquant une très bonne similitude des réponses fournies par les deux sexes. Les deux points situés en dehors de la droite de régression sont la situation actuelle par rapport au marché du travail et la quantité d'eau consommée. La première différence s'explique par le fait que 22% de ces femmes travaillent à la maison à temps plein (contre aucun homme) et 13% ont un emploi à temps partiel (contre seulement 8% pour les hommes). Pour la quantité d'eau consommée, la différence entre les deux sexes peut s'expliquer par une préoccupation ménagère plus importante chez les femmes. Les régressions linéaires réalisées avec les écarts-types des réponses montrent aussi une très bonne corrélation, avec un coefficient de détermination de 98,9%. La pente de 0,9 obtenue reflète le fait que l'écart-type d'un échantillon diminue avec le nombre d'individus le composant. Les femmes rejointes étant plus nombreuses, il est normal que l'écart-type de leurs réponses soit plus faible que celui des hommes.

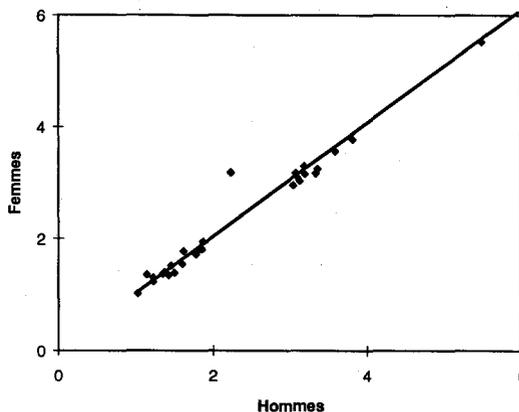
Au niveau des groupes d'âge (voir figure ci-jointe), le sondage a rejoint des répondants en moyenne plus âgés que la population du recensement de 1991. Ceci peut s'expliquer par une présence à la maison différente selon les tranches d'âge. De même au niveau du revenu familial (voir figure ci-jointe), le sondage a rejoint des revenus familiaux en moyenne plus bas que ceux du recensement de 1991. Ceci peut être expliqué par différents facteurs, dont le fait que les hauts revenus seraient moins souvent à la maison, qu'ils partiraient plus facilement en vacances d'été (le sondage ayant été réalisé durant les mois de juin et juillet) et finalement que les revenus auraient en moyenne baissé depuis 1991 à cause de la récession économique.

Malgré les quelques différences observées, il a été décidé de ne pas pondérer les réponses selon les facteurs socio-démographiques. Ceci afin de ne pas créer des artefacts dans les réponses induits par la maximisation des réponses de groupes peu représentés.

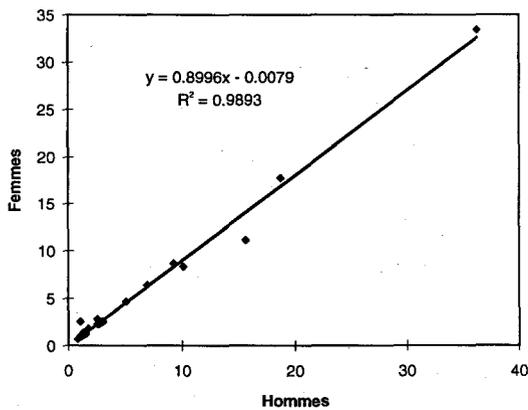
Comparaison des moyennes



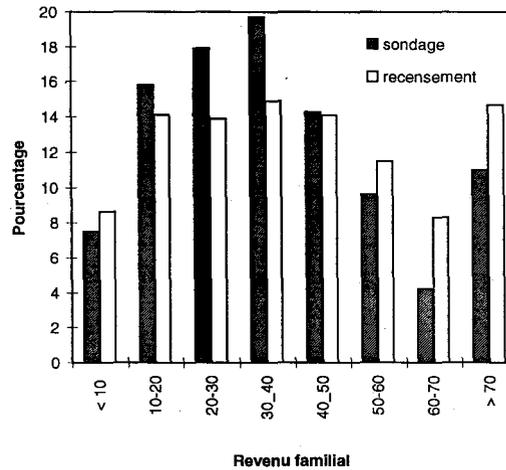
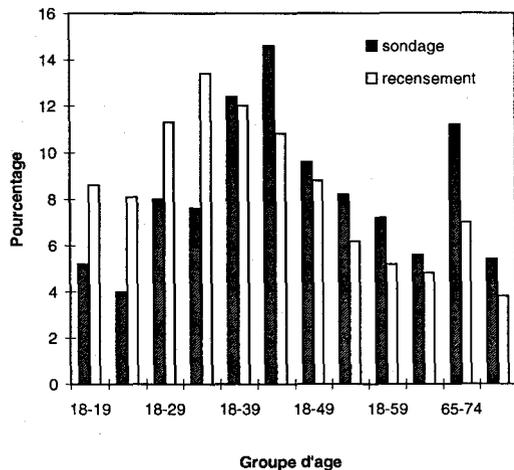
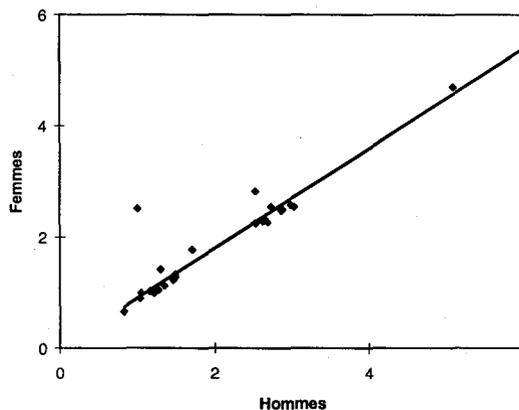
Comparaison des moyennes



Comparaison des écarts-types



Comparaison des écarts-types



CHAPITRE 4

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SOCIALE

4.1 QUESTIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT DANS LA RÉGION

4.1.1 Qualité actuelle de l'environnement de la région

En moyenne, environ les trois-quarts des répondants (73,8%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne ou très bonne. La proportion dans la population approvisionnée par un puits est cependant légèrement supérieure (78%) et celle dans la population satisfaite de la réglementation largement supérieure (82,9%). Par contre, la proportion dans la population consommatrice d'eau embouteillée se démarque puisque elle ne représente que 66,7%: c'est donc cette population qui est la moins satisfaite de la qualité actuelle de l'environnement. C'est davantage la population approvisionnée par un puits qui la pense très bonne (12,1% contre une moyenne de 10,8%) alors que c'est paradoxalement celle qui est le plus satisfaite de la réglementation qui présente le pourcentage le plus bas (8,6%), s'opposant aussi étonnamment au pourcentage plus élevé (11,3%) de la population en faveur d'une réglementation plus sévère.

Le pourcentage des répondants trouvant la qualité de l'environnement moyenne est assez identique dans toutes les catégories et rejoint donc la moyenne générale: 19%. Des distinctions apparaissent cependant entre les populations qui la trouvent mauvaise. Si la moyenne est de 6,2%, la population consommatrice d'eau embouteillée avec un taux de 9,8% confirme sa mauvaise opinion de la qualité de l'environnement alors que la population satisfaite de la réglementation confirme sa bonne opinion avec un taux de seulement 1,9% (la population approvisionnée par un puits présentant un taux légèrement supérieur à la moyenne: 7,3%). En général, peu de répondants vont cependant jusqu'à dire qu'ils trouvent la qualité de l'environnement très mauvaise (moyenne de 0,4%), cette catégorie apparaissant uniquement, très logiquement, parmi les populations qui sont consommatrice d'eau embouteillée, prête à payer l'eau, en faveur d'une réglementation plus sévère et

habitant la campagne. Si le pourcentage des répondants n'ayant pas d'opinion est peu élevé (9%), celui de la population satisfaite de la réglementation est le seul à être nul.

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
total	54	315	95	29	2	5
habitant la ville	33	187	63	18	0	2
habitant la campagne	21	128	32	11	2	3
alimentée par un puits	15	81	16	9	0	2
eau embouteillée	22	128	51	20	2	2
propriétaire de l'eau	15	91	24	6	0	2
satisfaite réglement.	9	78	16	2	0	0
réglement. plus sévère	40	213	71	25	2	4
prête à payer l'eau	34	213	65	23	2	5

Population totale

Presque trois-quarts des répondants (73,8%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (63%) et très bonne (10,8%), 19% la trouvent moyenne et 6,2% mauvaise (5,8%) et très mauvaise (0,4%) (1% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la ville

Presque trois-quarts des répondants (72,6%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (61,7%) et très bonne (10,9%), 20,8% la trouvent moyenne et 5,9% mauvaise (0,7% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la campagne

Trois-quarts des répondants (75,7%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (65%) et très bonne (10,7%), 16,2% la trouvent moyenne et 6,6% mauvaise (5,6%) et très mauvaise (1%) (1,5% n'ayant pas d'opinion).

Population alimentée par un puits

Plus de trois-quarts des répondants (78%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (65,9%) et très bonne (12,1%), 13% la trouvent moyenne et 7,3%

mauvaise (1,6% n'ayant pas d'opinion).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Deux-tiers des répondants (66,7%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (56,9%) et très bonne (9,8%), 22,7% la trouvent moyenne et 9,8% mauvaise (8,9) et très mauvaise (0,9%) (0,8% n'ayant pas d'opinion).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de trois-quarts des répondants (76,8%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (65,9%) et très bonne (10,9%), 17,4% la trouvent moyenne et 4,3% mauvaise (1,4% n'ayant pas d'opinion).

Population satisfaite de la réglementation

Plus de 8 répondants sur 10 (82,9%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (74,3%) et très bonne (8,6%), 15,2% la trouvent moyenne et 1,9% mauvaise.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus de 7 répondants sur 10 (71,3%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (60%) et très bonne (11,3%), 20% la trouvent moyenne et 7,6% mauvaise (7%) et très mauvaise (0,6%) (1,1% n'ayant pas d'opinion).

Population prête à payer l'eau

Presque trois-quarts des répondants (72,2%) trouvent la qualité actuelle de l'environnement dans leur région bonne (62,3%) et très bonne (9,9%), 19% la trouvent moyenne et 7,3% mauvaise (6,7%) et très mauvaise (0,6%) (1,5% n'ayant pas d'opinion).

4.1.2 Évolution de la qualité de l'environnement depuis 10 ans

Le pourcentage des répondants sectoriels pensant que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans correspond généralement à celui de la population totale (41%) sauf dans le cas de la population approvisionnée par un puits dont le taux est le plus bas: 35%. Cette population se démarque aussi de la moyenne qui pense que la situation est restée la même (24,2%) en présentant un taux de 33,3%, presque rejointe en cela par la population qui se pense propriétaire de l'eau (30,4%). C'est cependant la population consommatrice d'eau embouteillée qui pense que la situation s'est le plus dégradée (31,1%

contre une moyenne de 25,8%), suivie des populations prête à payer l'eau (28,4%) et en faveur d'une réglementation plus sévère (27,9%); la population satisfaite de la réglementation étant celle qui pense qu'elle s'est le moins dégradée (19%) et étant largement celle qui n'a pas d'opinion à ce sujet (16,2% contre une moyenne de 9%).

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
total	0	205	121	129	0	45
habitant la ville	0	128	68	77	0	30
habitant la campagne	0	77	53	52	0	15
alimentée par un puits	0	43	41	31	0	8
eau embouteillée	0	91	50	70	0	14
propriétaire de l'eau	0	53	42	32	0	11
satisfaite réglement.	0	46	22	20	0	17
réglement. plus sévère	0	142	88	99	0	26
prête à payer l'eau	0	136	85	97	0	24

Population totale

41% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, environ un quart (24,2%) qu'elle est restée la même et un autre quart (25,8%) qu'elle s'est dégradée. 9% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la ville

42,2% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, un quart (25,4%) qu'elle s'est dégradée et 22,5% qu'elle est restée la même. 9,9% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

39,1% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, plus d'un quart (26,9%) qu'elle est restée la même et plus d'un quart (26,4%) qu'elle s'est dégradée. 7,6% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Plus d'un tiers (35%) pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, un tiers (33,3%) qu'elle est restée la même et un quart (25,2%) qu'elle s'est dégradée. 6,5% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

40,4% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, presque un tiers (31,1%) qu'elle s'est dégradée et presque un quart (22,2%) qu'elle est restée la même. 6,3% n'ont pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

38,4% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, 23,2% qu'elle s'est dégradée et 30,4% qu'elle est restée la même. 8% n'ont pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

43,8% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, 21% qu'elle est restée la même et 19% qu'elle s'est dégradée. 16,2% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

40% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, 27,9% qu'elle s'est dégradée et un quart (24,8%) qu'elle est restée la même. 7,3% n'ont pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

39,8% pensent que la situation environnementale s'est améliorée depuis 10 ans, plus d'un quart (28,4%) qu'elle s'est dégradée et un quart (24,9%) qu'elle est restée la même. 7% n'ont pas d'opinion.

4.1.3 Évolution de la qualité de l'environnement d'ici 10 ans

Si presque la moitié de la population totale (49%) pensent que la situation environnementale va s'améliorer d'ici 10 ans, deux populations se démarquent de cette opinion, celle satisfaite de la réglementation étant la plus optimiste (54,3%) et celle approvisionnée par un puits la plus pessimiste (43,1). Cette dernière se démarque de nouveau en présentant le plus haut taux (14,6% contre une moyenne de 10,2%) de répondants pensant que la situation restera identique, s'opposant cette fois à la population

consommatrice d'eau embouteillée qui est celle qui le pense le moins (7,6%). Notons la différence qui apparaît à ce niveau entre les populations habitant la ville ou la campagne qui présentent respectivement un taux de 8,6% et 12,7%.

La population qui pense le moins que la situation va se dégrader est celle qui est satisfaite de la réglementation (19% contre une moyenne de 24,6%) alors que celle qui le pense le plus est la population consommatrice d'eau embouteillée (28,9%), suivie par celle prête à payer l'eau (27,5%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (26,2%). Les seuls répondants pensant que la situation va même beaucoup se dégrader appartiennent aux populations prête à payer l'eau, en faveur d'une réglementation plus sévère et habitant la ville, mais ils sont peu nombreux (0,3%). La population qui a le moins d'opinion à ce sujet est celle qui se pense propriétaire de l'eau, avec un taux de 21,7% contre une moyenne de 16,2%, et celles qui en ont le plus sont les populations consommatrice d'eau embouteillée (14,2%) et prête à payer l'eau (14,3%).

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
total	0	245	51	122	1	81
habitant la ville	0	153	26	76	1	47
habitant la campagne	0	92	25	46	0	34
alimentée par un puits	0	53	18	29	0	23
eau embouteillée	0	111	17	65	0	32
propriétaire de l'eau	0	67	12	29	0	30
satisfaite réglement.	0	57	12	20	0	16
réglement. plus sévère	0	169	36	92	1	57
prête à payer l'eau	0	167	32	93	1	49

Population totale

Presque la moitié des répondants (49%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans. 10,2% pensent qu'elle restera identique et presque un quart (24,6%) qu'elle va se dégrader (24,4%) et même beaucoup se dégrader (0,2%), 16,2% n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la ville

La moitié des répondants (50,5%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans, un quart (25,4%) qu'elle va se dégrader (25,1%) et beaucoup se dégrader (0,3%), 8,6% qu'elle restera identique et 15,5% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

46,7% pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans, presque un quart (23,3%) qu'elle va se dégrader et 12,7% qu'elle va rester stable. 17,3% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

43,1% pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans. Presque un quart (23,6%) pensent qu'elle va se dégrader, 18,7% n'ont pas d'opinion et 14,6% pensent qu'elle va rester stable.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque la moitié des répondants (49,3%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans. Plus d'un quart (28,9%) pensent qu'elle va se dégrader, 14,2% n'ont pas d'opinion et 7,6% pensent qu'elle va rester stable.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque la moitié des répondants (48,6%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans alors que 21% pensent qu'elle va se dégrader. 21,7% n'ont pas d'opinion et 8,7% pensent qu'elle va rester stable.

Population satisfaite de la réglementation

Plus de la moitié des répondants (54,3%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans, 19% qu'elle va se dégrader, 11,4% qu'elle restera identique. 15,2% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque la moitié des répondants (47,6%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans. 10,1% pensent qu'elle restera identique et plus d'un quart (26,2%) qu'elle va se dégrader (25,9%) et même beaucoup se dégrader (0,3%), 16,1% n'ayant pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

Presque la moitié des répondants (48,8%) pensent qu'elle va s'améliorer d'ici 10 ans. Plus d'un quart (27,5%) pensent qu'elle va se dégrader (27,2%) et même beaucoup se dégrader (0,3%), 14,3% n'ont pas d'opinion et 9,4% pensent qu'elle va rester stable.

4.1.4 Problèmes environnementaux de la région

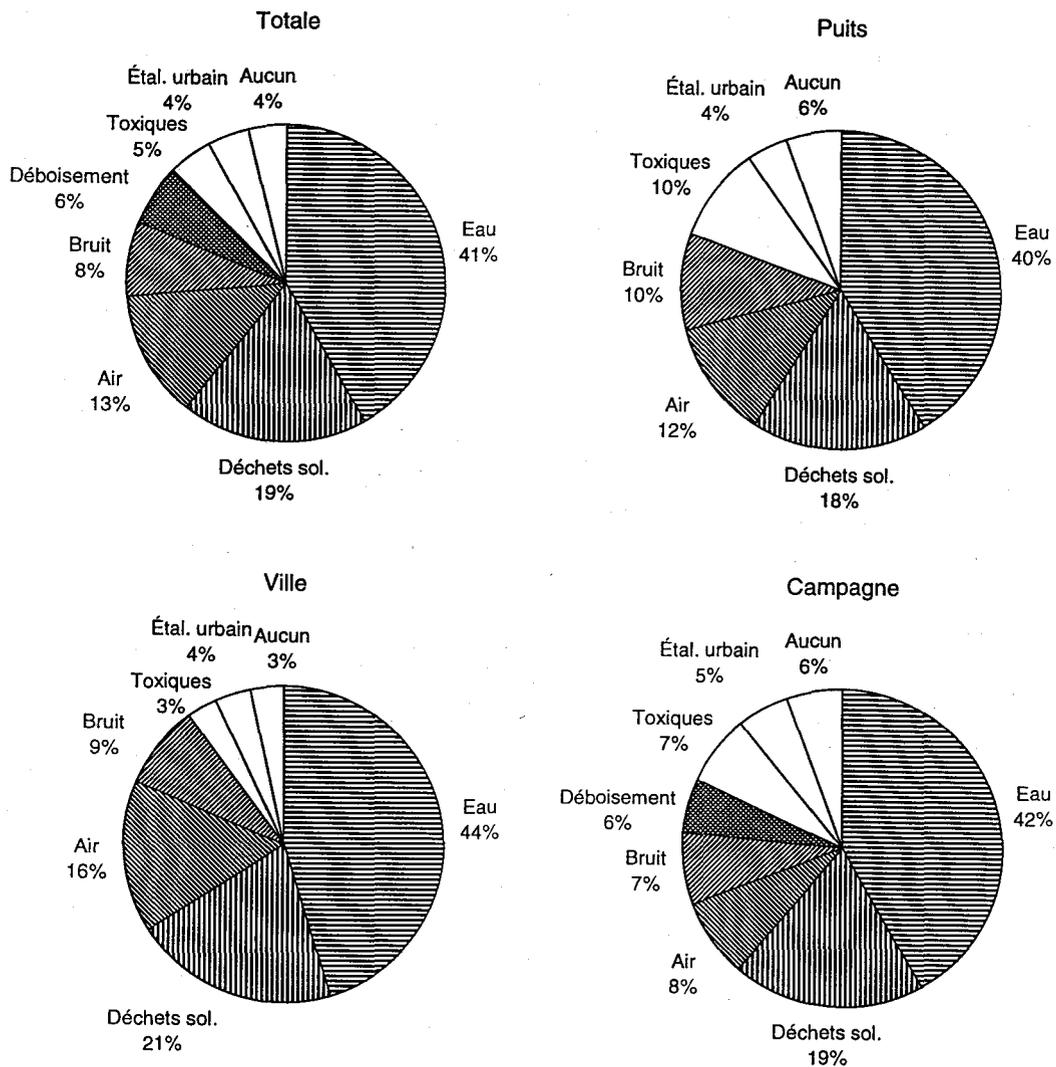
Presque un tiers (32,6%) des répondants n'ont pas été capables d'énoncer un problème environnemental concernant leur région. Ce sont les répondants de la population satisfaite de la réglementation qui en ont été les moins capables (plus de la moitié: 52,4%) et ceux des populations en faveur d'une réglementation plus sévère (27%), prête à payer l'eau et consommatrice d'eau embouteillée (28,4% respectivement) qui en ont été les plus capables. De plus, un pourcentage de 4,2% en moyenne a exprimé qu'il n'y avait pas de problème.

Parmi les problèmes environnementaux évoqués, la pollution de l'eau arrive en tête en moyenne (41%) et dans toutes les catégories, et il est largement dominant puisque il regroupe deux fois plus de répondants que le 2e problème cité. En 2e et 3e positions, les problèmes des déchets solides (20%) et de la pollution de l'air (13,8%) apparaissent également à ce niveau dans toutes les catégories. C'est au niveau du 4e problème que des divergences commencent à apparaître. Si la pollution par le bruit est le problème le plus largement cité (8% en moyenne), il n'apparaît cependant qu'en cinquième position chez la population consommatrice d'eau embouteillée (après le déboisement) et ex aequo avec les produits toxiques chez la population habitant la campagne.

C'est le déboisement qui prend en moyenne la 5e position (6,6%) mais pas chez toutes les populations puisque la population habitant la ville place plutôt l'étalement urbain; celle consommatrice d'eau embouteillée: la pollution par le bruit; celles qui se pense propriétaire de l'eau et approvisionnée par un puits: les produits toxiques; et celle satisfaite de la réglementation: les produits toxiques, le manque d'eau et l'étalement urbain. La 6e place est donnée en moyenne et dans plusieurs catégories à l'étalement urbain (4,2%), ex aequo pour la population prête à payer l'eau avec les produits toxiques et pour celle qui se pense propriétaire de l'eau avec le déboisement. Pour les populations habitant la ville et en faveur d'une réglementation plus sévère, la 6e place est donnée aux produits toxiques et pour celle satisfaite de la réglementation au déboisement.

Le manque d'eau arrive en 7e position en moyenne (2,9%) et dans presque toutes les catégories, ex aequo chez la population consommatrice d'eau embouteillée avec les produits toxiques. Pour la population approvisionnée par un puits, la 7e place est donnée à la pollution agricole et pour celle en faveur d'une réglementation plus sévère à l'étalement urbain. La pollution agricole arrive en 8e position en moyenne (1,2%) et pour les

populations habitant la campagne et prête à payer l'eau. La population consommatrice d'eau embouteillée met plutôt à cette place la mauvaise odeur et celles approvisionnée par un puits et en faveur d'une réglementation plus sévère le manque d'eau (les autres populations ayant à ce niveau des réponses aux pourcentages trop minimales pour les évoquer). La pollution agricole n'apparaît donc qu'en 9e position chez la population en faveur d'une réglementation plus sévère. Les mauvaises odeurs et la pollution visuelle prennent les 9e et 10e places, avec un pourcentage moyen de 0,8% et 0,4% respectivement.



Population	1er probl.	2e probl.	3e probl.	4e probl.	5e probl.	6e probl.
total	eau (204)	ne sait pas (163)	déchets solides (88)	air (66)	bruit (40)	déboisement (30)
habitant la ville	eau (130)	ne sait pas (95)	déchets solides (54)	air (47)	bruit (26)	étalem. urbain (11)
habitant la campagne	eau (74)	ne sait pas (68)	déchets solides (34)	air (16)	produits toxiques, bruit (14)	déboisement (9)
alimentée par un puits	eau (49)	ne sait pas (40)	déchets solides (22)	air (15)	produits toxiques, bruit (12)	étalem. urbain (5)
eau embouteillée	eau (116)	ne sait pas (64)	déchets solides (62)	air (32)	déboisement (21)	bruit (20)
propriétaire de l'eau	eau (37)	ne sait pas (46)	déchets solides (21)	air (15)	bruit (12)	produits toxiques (9)
satisfaite réglem.	ne sait pas (55)	eau (27)	déchets solides (12)	air (11)	bruit (5)	produits toxiques (3)
réglem. plus sévère	eau (158)	ne sait pas (96)	déchets solides (75)	air (48)	bruit (33)	déboisement (23)
prête à payer l'eau	eau (153)	déchets solides (63)	air (47)	bruit (30)	déboisement (26)	étalem. urbain et produits toxiques (15)

Population totale

Presque un tiers (32,6%) des répondants n'ont pas été capables d'énoncer un problème environnemental concernant leur région. Plus des deux tiers (69,4%) n'ont pas été capables d'en énoncer un second et 89,6% un troisième. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (41%), les

déchets solides (20%), la pollution de l'air (13,8%), la pollution par le bruit (8%), le déboisement (6,6%), les produits toxiques (4,8%), l'étalement urbain (4,2%), le manque d'eau (2,9%), la pollution agricole (1,2%), les mauvaises odeurs (0,8%) et la pollution visuelle (0,4%); 4,2% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population habitant la ville

31,4% n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (42,9%), les déchets solides (20,4%), la pollution de l'air (15,5%), la pollution par le bruit (8,6%), l'étalement urbain (3,6%), les produits toxiques (3%) et le manque d'eau (2%); 3,3% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population habitant la campagne

Plus d'un tiers (34,5%) n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (37,6%), les déchets solides (19,3%), la pollution de l'air (8,1%), les produits toxiques et la pollution par le bruit (7,1% respectivement), le déboisement (5,6%), l'étalement urbain (5,1%), le manque d'eau (3,6%), la pollution agricole (2%); 5,6% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population alimentée par un puits

Presque un tiers (32,5%) n'ont pas été capables d'énoncer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (39,8%), les déchets solides (17,9%), la pollution de l'air (12,2%), la pollution par le bruit (9,8%), les produits toxiques (9,8%), l'étalement urbain (4,1%), la pollution agricole (3,3%) et le manque d'eau (1,6%); 5,7% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population consommatrice d'eau embouteillée

28,4% n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (51,6%), les déchets solides (27,6%), la pollution de l'air (14,2%), le déboisement (9,3%), la pollution par le bruit (8,9%), l'étalement urbain (4,9%), les produits toxiques et le manque d'eau (4% respectivement) et la mauvaise odeur (1,3); 2,7 pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Un tiers (33,3%) n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (37%), les déchets solides (15,2%), la pollution de l'air (10,9%), la pollution par le bruit (8,7%), les produits toxiques (6,5%), l'étalement urbain et le déboisement (respectivement 5,1%) et le manque d'eau (4,3%); 5,1% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population satisfaite de la réglementation

52,4% n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (25,7%), les déchets solides (11,4%), la pollution de l'air (10,5%), la pollution par le bruit (4,8%), les produits toxiques, le manque d'eau et l'étalement urbain (2,9% respectivement) et le déboisement (1,9%); 2,9% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

27% n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (44,5%), les déchets solides (23,9%), la pollution de l'air (13,5%), la pollution par le bruit (9,3%), le déboisement (7,1%), les produits toxiques (5,1%), l'étalement urbain (4,5%), le manque d'eau (2,8%) et la pollution agricole (1,4%); 3,7% pensent qu'il n'y a pas de problème.

Population prête à payer l'eau

28,4% n'ont pas été capables de nommer un seul problème environnemental concernant leur région. Les problèmes environnementaux évoqués sont, par ordre de priorité, la pollution de l'eau (44,7%), les déchets solides (18,4%), la pollution de l'air (13,7%), la pollution par le bruit (8,8%), le déboisement (7,6%), l'étalement urbain et les produits toxiques (4,4% respectivement), le manque d'eau (2,9%) et la pollution agricole (1,2%); 4,4% pensent qu'il n'y a pas de problème.

4.1.5 Pollution et maintien des emplois

Trois-quarts des répondants (75,2%) disent en moyenne qu'ils n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois. Les différentes populations semblent sensiblement en accord, la population alimentée par un

puits étant la plus de cet avis (79,7%) et celle satisfaite de la réglementation la moins d'accord (72,4%). C'est cette dernière qui serait donc le plus d'accord pour accepter un niveau de pollution plus important (19% contre 14,4% en moyenne), s'opposant ainsi à la population en faveur d'une réglementation plus sévère qui présente le taux le plus bas (12,7%).

Population	oui	non	ne sait pas
total	72	376	52
habitant la ville	42	228	33
habitant la campagne	30	148	19
alimentée par un puits	17	98	8
eau embouteillée	34	170	21
propriétaire de l'eau	24	102	12
satisfaite réglement.	20	76	9
réglement. plus sévère	45	272	38
prête à payer l'eau	45	264	33

Population totale

Trois-quarts des répondants (75,2%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 14,4% seraient d'accord (10,4% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la ville

Trois-quarts des répondants (75,2%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 13,9% seraient d'accord (10,9% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la campagne

Trois-quarts des répondants (75,2%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 15,2% seraient d'accord (9,6% n'ayant pas d'opinion).

Population alimentée par un puits

Presque 8 personnes sur 10 (79,7%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 13,8% seraient d'accord (6,5% n'ayant pas d'opinion).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Trois-quarts des répondants (75,6%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 15,1% seraient d'accord (9,3% n'ayant pas d'opinion).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque trois-quarts des répondants (73,9%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 17,4% seraient d'accord (8,7% n'ayant pas d'opinion).

Population satisfaite de la réglementation

Plus de 7 répondants sur 10 (72,4%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 19% seraient d'accord (8,6% n'ayant pas d'opinion).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus de trois-quarts des répondants (76,6%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 12,7% seraient d'accord (10,7% n'ayant pas d'opinion).

Population prête à payer l'eau

Plus des trois-quarts des répondants (77,2%) n'accepteraient pas un niveau de pollution plus important même si cela permettait de maintenir des emplois alors que 13,2% seraient d'accord (9,6% n'ayant pas d'opinion).

4.1.6 Payer pour la protection de l'environnement

Si 61,2% accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement, c'est la population prête à payer l'eau qui est le plus d'accord (67%), suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (65,6%). C'est par contre la population satisfaite de la réglementation qui est le moins d'accord (52,4%), suivie par celle

qui se pense propriétaire de l'eau (55,8%) et celle approvisionnée par un puits (55,3%).

Population	oui	non	ne sait pas
total	72	376	52
habitant la ville	42	228	33
habitant la campagne	30	148	19
alimentée par un puits	17	98	8
eau embouteillée	34	170	21
propriétaire de l'eau	24	102	12
satisfaite règlement.	20	76	9
règlement. plus sévère	45	272	38
prête à payer l'eau	45	264	33

Population totale

Presque les deux tiers (61,2%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que 35,2% n'accepteraient pas (3,6% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la ville

Presque les deux tiers (62,4%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors qu'un tiers (33,3%) n'accepteraient pas (4,3% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la campagne

Presque 6 répondants sur 10 (59,4%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que 38,1% n'accepteraient pas (2,5% n'ayant pas d'opinion).

Population alimentée par un puits

Plus de la moitié (55,3%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que presque 4 personnes sur 10 (39,8%) n'accepteraient pas (4,9% n'ayant pas d'opinion).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque les deux tiers (62,2%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que plus d'un tiers (36%) n'accepteraient pas (1,8% n'ayant pas d'opinion).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de la moitié (55,8%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que plus de 4 personnes sur 10 (41,3%) n'accepteraient pas (2,9% n'ayant pas d'opinion).

Population satisfaite de la réglementation

Plus de la moitié (52,4%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que 44,8% n'accepteraient pas (2,8% n'ayant pas d'opinion).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les deux tiers (65,6%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que presque un tiers (31%) n'accepteraient pas (3,4% n'ayant pas d'opinion).

Population prête à payer l'eau

Plus des deux tiers (67%) accepteraient de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'environnement alors que moins d'un tiers (30,4%) n'accepteraient pas (2,6% n'ayant pas d'opinion).

4.1.7 Participation à des comités de protection de l'environnement

Dans toutes les catégories, la grande majorité (90,6%) de la population ne participe pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 8,8% en faisant partie. C'est la population satisfaite de la réglementation qui y participe cependant le moins (94,3% non et seulement 5,7% oui), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (93,5% non et seulement 6,5% oui). C'est par contre la population approvisionnée par un puits qui y participe le plus (87% non et 11,4% oui), suivie par celle habitant la campagne (88,8% non et 10,2% oui).

Population	oui	non	refus
total	44	453	3
habitant la ville	24	278	1
habitant la campagne	20	175	2
alimentée par un puits	14	107	2
eau embouteillée	21	203	1
propriétaire de l'eau	9	129	0
satisfaite règlement.	6	99	0
règlement. plus sévère	32	320	3
prête à payer l'eau	33	308	1

Population totale

La grande majorité (90,6%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 8,8% en faisant partie (0,6% n'ayant pas répondu).

Population habitant la ville

La grande majorité (91,8%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 7,9% en faisant partie (0,3% n'ayant pas répondu).

Population habitant la campagne

La grande majorité (88,8%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 10,2% en faisant partie (1% n'ayant pas répondu).

Population alimentée par un puits

La grande majorité (87%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 11,4% en faisant partie (1,6% n'ayant pas répondu).

Population consommatrice d'eau embouteillée

La grande majorité (90,2%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 9,3% en faisant partie (0,5% n'ayant pas répondu).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

La grande majorité (93,5%) ne participent pas à des comités de protection de

l'environnement, seulement 6,5% en faisant partie.

Population satisfaite de la réglementation

La grande majorité (94,3%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 5,7% en faisant partie.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

La grande majorité (90,1%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 9% en faisant partie (0,9% n'ayant pas répondu).

Population prête à payer l'eau

La grande majorité (90,1%) ne participent pas à des comités de protection de l'environnement, seulement 9,6% en faisant partie (0,3% n'ayant pas répondu).

4.2 QUESTIONS CONCERNANT L'EAU DANS LA RÉGION

4.2.1 Source d'approvisionnement: réseau d'aqueduc ou système personnel

En moyenne, plus des trois-quarts des répondants (76,8%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc. La population approvisionnée par un puits se démarque cependant de toutes les autres puisque 87,8% de ses répondants disent au contraire avoir un système personnel et seulement 12,2% être approvisionnés par un réseau d'aqueduc. C'est la population habitant la campagne qui se dit ensuite la moins approvisionnée par un réseau d'aqueduc (52,8%), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (60,1%) alors que c'est celle habitant la ville qui se dit la plus approvisionnée par un réseau d'aqueduc (atteignant un taux de 96%), suivie par celle consommatrice d'eau embouteillée (85,3%). C'est conséquemment la population habitant la ville qui dit le moins avoir un système personnel (3,6%) alors qu'à part la population approvisionnée par un puits, ce sont celles habitant la campagne (47,2%) et qui se pense propriétaire de l'eau (39,9%) qui en ont le plus. Notons également que la population habitant la campagne est celle qui est la plus partagée dans ses sources d'approvisionnement (52,8% par le réseau d'aqueduc et 47,2% par un système personnel).

Population	aqueduc	système	ne sait pas
total	384	115	1
habitant la ville	291	11	1
habitant la campagne	93	104	0
alimentée par un puits	15	108	0
eau embouteillée	192	33	0
propriétaire de l'eau	83	55	0
satisfaite règlement.	78	26	1
règlement. plus sévère	278	77	0
prête à payer l'eau	281	61	0

Population totale

Plus des trois-quarts des répondants (76,8%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 23% déclarent avoir un système personnel et 0,2% ne pas savoir.

Population habitant la ville

La presque totalité des répondants (96%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 3,6% déclarent avoir un système personnel et 0,4% ne pas savoir.

Population habitant la campagne

Plus de la moitié des répondants (52,8%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 47,2% déclarent avoir un système personnel.

Population alimentée par un puits

Presque 9 personnes sur 10 (87,8%) déclarent avoir un système personnel alors que 12,2% se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus de 8 personnes sur 10 (85,3%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 14,7% déclarent avoir un système personnel.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

60,1% se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 39,9% déclarent avoir

un système personnel.

Population satisfaite de la réglementation

Presque trois-quarts des répondants (74,3%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors qu'un quart (24,8%) déclarent avoir un système personnel et 0,9% ne pas savoir.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque 8 personnes sur 10 (78,3%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 21,7% déclarent avoir un système personnel.

Population prête à payer l'eau

Plus de 8 personnes sur 10 (82,2%) se disent approvisionnés par un réseau d'aqueduc alors que 17,8% déclarent avoir un système personnel.

4.2.2 Provenance de l'eau utilisée

Presque la moitié des répondants (47,6%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière. Seules les populations habitant la campagne (54,8%) et qui se pense propriétaire de l'eau (39,1%) déclarent majoritairement que l'eau qu'elles utilisent provient d'un puits. C'est la population habitant la ville qui pense le plus que son eau provient d'une rivière (65,7%) et celle habitant la campagne qui le pense le moins (19,8%). Si à peu près un quart de la population totale dit que son eau provient d'un puits (24,6%), c'est celle habitant la ville qui le dit le moins (4,9%), suivie par celle consommatrice d'eau embouteillée (15,1%). Par contre, le pourcentage moyen de ceux qui disent que leur eau provient d'un lac (12,6%) est à peu près similaire chez toutes les populations, celle qui se pense propriétaire de l'eau étant la plus nombreuse à le dire (15,2%).

La population satisfaite de la réglementation est celle qui ignore le plus la provenance de l'eau qu'elle utilise (18,1% contre une moyenne de 15,2%), suivie par celle habitant la ville (17,5%) et celle consommatrice d'eau embouteillée (17,3%), alors que c'est la population qui se pense propriétaire de l'eau qui le sait le plus (10,2%), suivie par celle habitant la campagne (11,7%).

Population	lac	rivière	puits	ne sait pas
total	63	238	123	76
habitant la ville	36	199	15	53
habitant la campagne	27	39	108	23
alimentée par un puits	0	0	123	0
eau embouteillée	30	122	34	39
propriétaire de l'eau	21	48	54	15
satisfaite réglement.	15	47	24	19
réglement. plus sévère	44	174	87	50
prête à payer l'eau	45	177	69	51

Population totale

Presque la moitié des répondants (47,6%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, un quart (24,6%) d'un puits, 12,6% d'un lac et 15,2% qu'ils ne savent pas.

Population habitant la ville

Presque deux-tiers des répondants (65,7%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, 11,9% d'un lac, 4,9% d'un puits et 17,5% qu'ils ne savent pas.

Population habitant la campagne

Plus de la moitié des répondants (54,8%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'un puits, 19,8% d'une rivière, 13,7% d'un lac et 11,7% qu'ils ne savent pas.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus de la moitié des répondants (54,2%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, 15,1% d'un puits, 13,3% d'un lac et 17,3% qu'ils ne savent pas.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

39,1% déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'un puits, plus d'un tiers (34,8%) d'une rivière, 15,2% d'un lac et 10,9% qu'ils ne savent pas.

Population satisfaite de la réglementation

44,8% déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, 22,8% d'un puits, 14,3%

d'un lac et 18,1% qu'ils ne savent pas.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque la moitié des répondants (49%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, un quart (24,5%) d'un puits, 12,4% d'un lac et 14,1% qu'ils ne savent pas.

Population prête à payer l'eau

Plus de la moitié des répondants (51,8%) déclarent que l'eau qu'ils utilisent provient d'une rivière, 20,2% d'un puits, 13,2% d'un lac et 14,8% qu'ils ne savent pas.

4.2.3 La qualité de l'eau du robinet

Les populations consommatrice d'eau embouteillée et approvisionnée par un puits se démarquent nettement des autres par rapport à cette question, la première étant même la seule à dire majoritairement que la qualité de l'eau du robinet est mauvaise et la seconde au contraire étant celle qui la pense la meilleure. Plus de la moitié des répondants de la population totale (57%) trouvent en effet la qualité de leur eau de robinet bonne (42%) et même très bonne (15%). C'est la population alimentée par un puits qui la trouve donc la meilleure (77,2%), étant celle qui la qualifie aussi le plus de très bonne (32,5%). Elle est suivie par la population qui se pense propriétaire de l'eau (70,3%) et par celle qui habite la campagne (67,5%). Celles qui pensent le moins qu'elle est bonne sont donc celle consommatrice d'eau embouteillée (37,8%), qui pense également le moins qu'elle est très bonne (6,7%), et celle habitant la ville (50,2%), étant également la seconde à penser qu'elle n'est pas très bonne (8,3%).

Si 15,6% de la population totale la trouve moyenne, c'est de nouveau la population consommatrice d'eau embouteillée qui la trouve la plus moyenne (21,3%) et celle approvisionnée par un puits qui la trouve la moins moyenne (6,5%). La population consommatrice d'eau embouteillée est donc celle qui la trouve la plus mauvaise (38,2% contre une moyenne de 25,6%) et même très mauvaise (10,2% contre une moyenne de 5,8%), suivie par celle habitant la ville (29%) qui est également la seconde à la trouver très mauvaise (6,9%). La population approvisionnée par un puits est celle qui la trouve la moins mauvaise (15,4%) et même la moins très mauvaise (3,2%), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (16,7%), arrivant également en second pour être la moins à la trouver très mauvaise (3,7%). Ce sont les populations consommatrice d'eau embouteillée (2,7%), habitant la ville et prête à payer l'eau qui ont le moins d'opinion à ce sujet (2,3% chacune

contre une moyenne de 1,8%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau qui en a le plus, tout le monde ayant exprimé un avis.

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
total	75	210	78	99	29	9
habitant la ville	25	127	56	67	21	7
habitant la campagne	50	83	22	32	8	2
alimentée par un puits	40	55	8	15	4	1
eau embouteillée	15	70	48	63	23	6
propriétaire de l'eau	29	68	18	18	5	0
satisfaite règlement.	18	52	14	13	6	2
règlement. plus sévère	51	144	54	81	19	6
prête à payer l'eau	51	138	57	67	21	8

Population totale

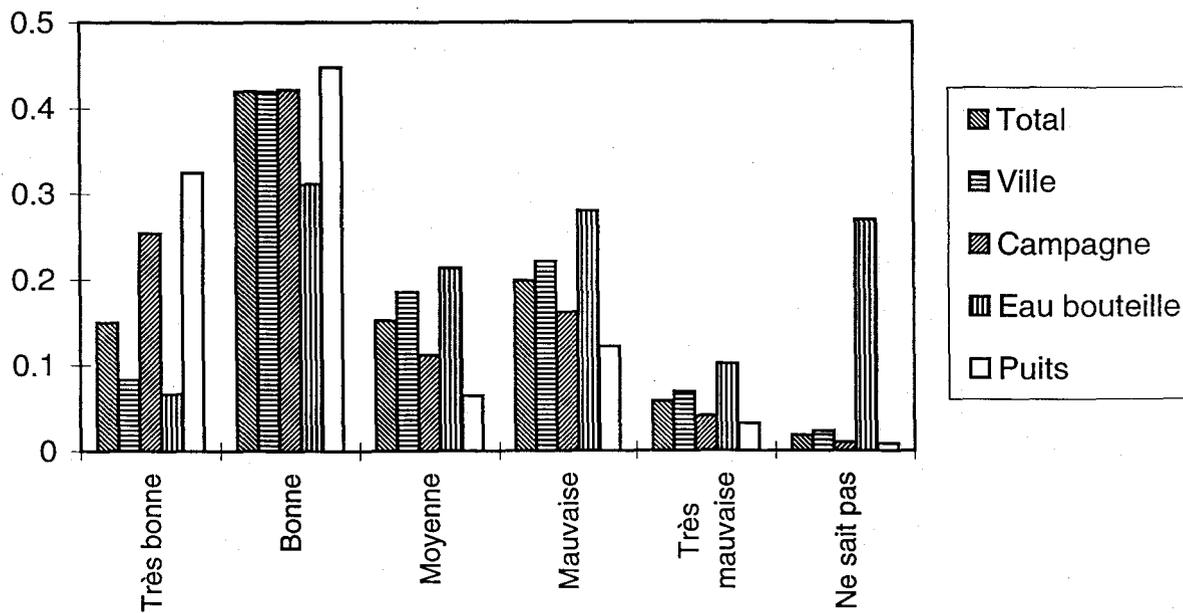
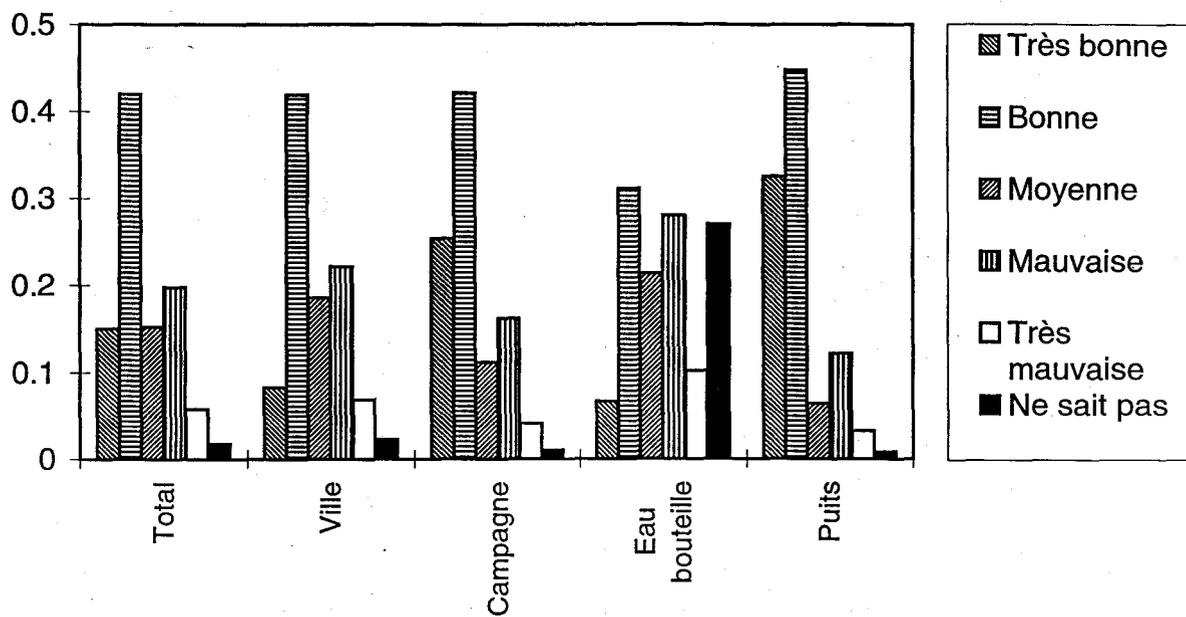
Plus de la moitié des répondants (57%) trouvent leur eau de robinet bonne (42%) et très bonne (15%) alors que 15,6% la trouvent moyenne. Cependant, un quart d'entre eux (25,6%) la trouvent mauvaise (19,8%) et très mauvaise (5,8%) puisque 3% de ces derniers la trouvent tellement mauvaise qu'ils ne la boivent pas (1,8% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la ville

La moitié des répondants (50,2%) trouvent leur eau de robinet bonne (41,9%) et très bonne (8,3%) alors que 18,5% la trouvent moyenne. Cependant, presque 3 répondants sur 10 (29%) la trouvent mauvaise (22,1%) et très mauvaise (6,9%) et 2,3% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

Plus des deux-tiers des répondants (67,5%) trouvent leur eau de robinet bonne (42,1%) et très bonne (25,4%) alors que 11,2% la trouvent moyenne. Cependant, 2 répondants sur 10 (20,3%) la trouvent mauvaise (16,2%) et très mauvaise (4,1%) et 1% n'ont pas d'opinion.



Population alimentée par un puits

Plus des trois-quarts des répondants (77,2%) trouvent leur eau de robinet bonne (44,7%) et très bonne (32,5%) alors que 6,5% la trouvent moyenne et seulement 15,4% mauvaise (12,2%) et très mauvaise (3,2%); 0,8% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque 4 personnes sur 10 (38,2%) trouvent leur eau de robinet mauvaise (28%) et très mauvaise (10,2%) mais presque 4 personnes sur 10 (37,8%) la trouvent également bonne (31,1%) et très bonne (6,7%) alors que 21,3% la trouvent moyenne et 2,7% n'ont pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque trois-quarts des répondants (70,3%) trouvent leur eau de robinet bonne (49,3%) et très bonne (21%) alors que 13% la trouvent moyenne et seulement 16,7% mauvaise (13%) et très mauvaise (3,7%).

Population satisfaite de la réglementation

Deux-tiers des répondants (66,7%) trouvent leur eau de robinet bonne (49,5%) et très bonne (17,2%) alors que 13,4% la trouvent moyenne et seulement 18,1% mauvaise (12,4%) et très mauvaise (5,7%); 1,9% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus de la moitié des répondants (55%) trouvent leur eau de robinet bonne (40,6%) et très bonne (14,4%) alors que 15,2% la trouvent moyenne. Cependant, plus d'un quart d'entre eux (28,1%) la trouvent mauvaise (22,8%) et très mauvaise (5,3%) (1,7% n'ayant pas d'opinion).

Population prête à payer l'eau

Plus de la moitié des répondants (55,3%) trouvent leur eau de robinet bonne (40,4%) et très bonne (14,9%) alors que 16,7% la trouvent moyenne. Cependant, un quart d'entre eux (25,7%) la trouvent mauvaise (19,6%) et très mauvaise (6,1%) et 2,3% n'ont pas d'opinion.

4.2.4 Raisons de la mauvaise qualité de l'eau de robinet

A part le problème de drainage évoqué par les populations habitant la ville, la campagne, approvisionnée par un puits et en faveur d'une réglementation plus sévère, les problèmes

évoqués par toutes les populations sont les mêmes et se retrouvent souvent cités à la même place, sauf dans le cas de la population alimentée par un puits. Si, pour la population totale, le mauvais goût est le problème le plus évoqué (14,6%), il n'arrive qu'en second chez la population approvisionnée par un puits, qui place en premier la couleur. La mauvaise odeur vient donc généralement en second (9%), sauf dans le cas des populations habitant la campagne et qui se pense propriétaire de l'eau qui placent en second la couleur et pour celle approvisionnée par un puits qui place le mauvais goût.

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison	5e raison
total	goût (73)	odeur (46)	couleur (25)	contaminant (8)	sédiments (4)
habitant la ville	goût (51)	odeur (35)	couleur (9)	contaminant (7)	drainage (3)
habitant la campagne	goût (22)	couleur (16)	odeur (12)	contaminant (4)	sédiments (2)
alimentée par un puits	couleur (14)	goût (10)	contaminant (2)	odeur (2)	drainage (1)
eau embouteillée	goût (52)	odeur (29)	couleur (16)	contaminant (5)	sédiments (4)
propriétaire de l'eau	goût (12)	couleur (8)	odeur (7)	contaminant (2)	
satisfaite réglementation.	goût (10)	odeur (7)	contaminant (5)	couleur (4)	
réglement. plus sévère	goût (59)	odeur (38)	couleur (21)	contaminant (5)	sédiments (4)
prête à payer l'eau	goût (54)	odeur (35)	couleur (17)	contaminant (5)	sédiments (4)

La couleur est le 3e problème cité en général (5%), sauf pour les populations habitant la campagne et qui se pense propriétaire de l'eau qui placent en 3e la mauvaise odeur, celle approvisionnée par un puits qui place la mauvaise odeur et la présence de contaminants et celle satisfaite de la réglementation qui place la présence de contaminants. C'est ce dernier problème qui vient en fait généralement en 4e place (2,6%), sauf pour la population approvisionnée par un puits qui place en 4e un problème de drainage et celle satisfaite de la réglementation qui place la couleur. En 5e position vient généralement la présence de

sédiments (0,8%), sauf chez les populations habitant la ville et en faveur d'une réglementation plus sévère qui placent plutôt en 5e un problème de drainage et chez celle satisfaite de la réglementation qui place la couleur. Le problème de drainage vient donc en 6e et dernière position (0,2%), sauf chez la population habitant la ville qui place la présence de sédiments à cette place et celles qui l'ont classé en 5e position et n'ont pas mentionné de 6e problème.

Population totale

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (14,6%), la mauvaise odeur (9%), la couleur (5%), la présence de contaminants (2,6%), de sédiments (0,8%) et un problème de drainage (0,2%).

Population habitant la ville

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (16,8%), la mauvaise odeur (11,6%), la couleur (3%), la présence de contaminants (2,3%), un problème de drainage (1%) et la présence de sédiments (0,7%).

Population habitant la campagne

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (11,2%), la couleur (8,1%), la mauvaise odeur (6,1%), la présence de contaminants (2%), de sédiments (1%) et un problème de drainage (0,5%).

Population alimentée par un puits

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, la couleur (11,4%), le mauvais goût (8,1%), la présence de contaminants et la mauvaise odeur (1,6% respectivement) et un problème de drainage (0,8%).

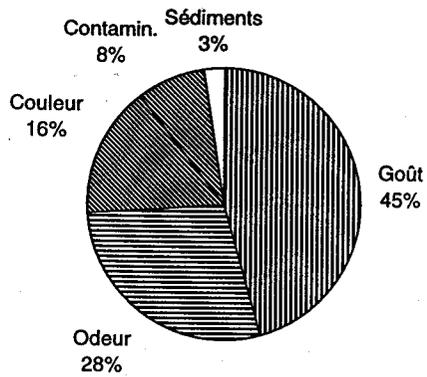
Population consommatrice d'eau embouteillée

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (23,1%), la mauvaise odeur (12,9%), la couleur (7,1%) et la présence de contaminants (2,2%).

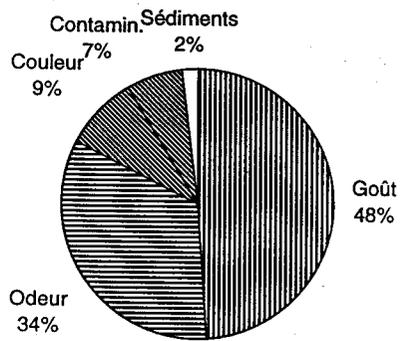
Population qui se pense propriétaire de l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par

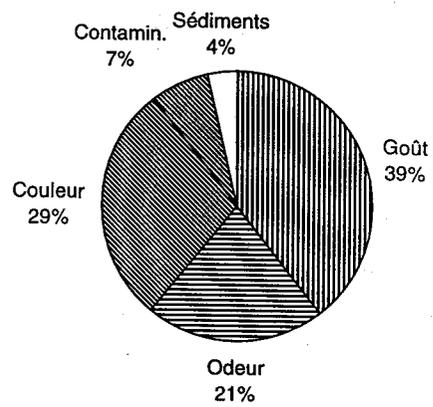
Total



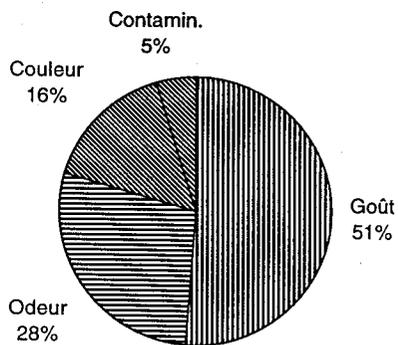
Ville



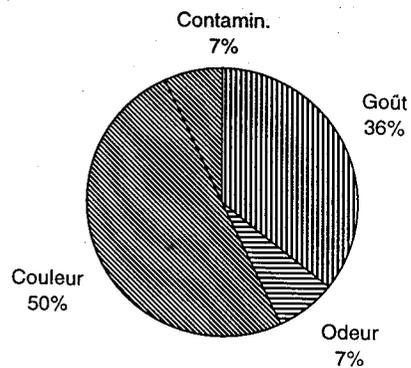
Campagne



Eau bouteille



Puits



ordre de priorité, le mauvais goût (8,7%), la couleur (5,8%), la mauvaise odeur (5,1%) et la présence de contaminants (1,4%).

Population satisfaite de la réglementation

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (9,5%), la mauvaise odeur (6,7%), la présence de contaminants (4,8%) et la couleur (3,8%).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (16,6%), la mauvaise odeur (10,7%), la couleur (5,9%), la présence de contaminants (1,4%) et un problème de drainage (0,3%).

Population prête à payer l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer la mauvaise qualité de l'eau de robinet sont, par ordre de priorité, le mauvais goût (15,8%), la mauvaise odeur (10,2%), la couleur (5%) et la présence de contaminants (1,5%).

4.2.5 Préférence en ce qui concerne la source d'alimentation en eau

Si en général, toutes les populations préfèrent être alimentées par l'eau d'un puits (61,2%), c'est celle déjà approvisionnée par un puits qui le souhaite le plus (81,3%, alors que les autres se tiennent autour de la moyenne), marquant par là sa satisfaction. C'est par contre celle satisfaite de la réglementation qui le souhaite le moins (54,3%), suivie par celle habitant la ville (56,1%). Les autres sources d'alimentation arrivent loin en arrière puisque la population qui souhaiterait le plus être approvisionnée par l'eau d'une rivière est celle consommatrice d'eau embouteillée avec seulement 8,9% (contre une moyenne de 7%), celle qui le souhaiterait le moins étant la population qui se pense propriétaire de l'eau (2,9%), suivie par celle approvisionnée par un puits (3,3%). Le lac n'est évoqué que par 4,8% en moyenne, obtenant le plus d'adhésion chez la population satisfaite de la réglementation (6,7%) et le moins chez celle alimentée par un puits (0,8%), cette dernière étant d'ailleurs la seule à souhaiter une eau provenant d'une usine de filtration (0,8%).

La population qui se pense propriétaire de l'eau, est celle qui pense le plus que toutes les sources d'approvisionnement s'équivalent (5,8% contre une moyenne de 4,8%), celle approvisionnée par un puits le pensant le moins (2,4%). Et ce qui est finalement à

remarquer est le pourcentage élevé de répondants qui n'ont pas d'opinion (21,8% en moyenne), la population satisfaite de la réglementation étant celle qui en a le moins (26,6%), suivie par celle habitant la ville (25,7%) alors que celle approvisionnée par un puits est celle qui en a le plus (11,4%), suivie par celle habitant la campagne (16,2%).

Population	1ere	2e	3e	4e	5e
total	puits (306)	ne sait pas (110)	rivière (35)	lac (24)	équivalent (24)
habitant la ville	puits (170)	ne sait pas (77)	rivière (22)	lac (17)	équivalent (16)
habitant la campagne	puits (136)	ne sait pas (32)	rivière (13)	équivalent (9)	lac (7)
alimentée par un puits	puits (100)	ne sait pas (14)	rivière (4)	équivalent (3)	lac (1)
eau embouteillée	puits (130)	ne sait pas (52)	rivière (20)	lac et cours d'eau (11)	
propriétaire de l'eau	puits (90)	ne sait pas (29)	lac et cours d'eau (7)	rivière (4)	
satisfaite réglem.	puits (57)	ne sait pas (27)	rivière (9)	lac (7)	équivalent (4)
réglem. plus sévère	puits (227)	ne sait pas (70)	rivière (26)	lac (16)	équivalent (15)
prête à payer l'eau	puits (207)	ne sait pas (73)	rivière (26)	équivalent (19)	lac (16)

Population totale

S'ils avaient à choisir, environ les deux tiers d'entre eux (61,2%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 7% par celle d'une rivière et 4,8% par celle d'un lac (0,2% par une eau provenant d'une usine de filtration). Presque un quart (21,8%) n'ont pas d'opinion et 4,8% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population habitant la ville

S'ils avaient à choisir, plus de la moitié d'entre eux (56,1%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 7,3% par celle d'une rivière et 5,6% par celle d'un lac. Plus d'un quart (25,7%) n'ont pas d'opinion et 5,3% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population habitant la campagne

S'ils avaient à choisir, presque 7 personnes sur 10 (69%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 6,6% par celle d'une rivière et 3,6% par celle d'un lac. 16,2% n'ont pas d'opinion et 4,6% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population alimentée par un puits

S'ils avaient à choisir, plus de 8 personnes sur 10 (81,3%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 3,3% par celle d'une rivière, 0,8% par celle d'un lac et 0,8% par une eau provenant d'une usine de filtration. 11,4% n'ont pas d'opinion et 2,4% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population consommatrice d'eau embouteillée

S'ils avaient à choisir, presque 6 répondants sur 10 (57,8%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 8,9% par celle d'une rivière et 4,9% par celle d'un lac. Presque un quart (23,1%) n'ont pas d'opinion et 5,3% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

S'ils avaient à choisir, environ les deux tiers d'entre eux (65,2%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 2,9% par celle d'une rivière et 5,1% par celle d'un lac. 21% n'ont pas d'opinion et 5,8% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population satisfaite de la réglementation

S'ils avaient à choisir, plus de la moitié d'entre eux (54,3%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 8,6% par celle d'une rivière et 6,7% par celle d'un lac. Plus d'un quart (26,6%) n'ont pas d'opinion et 3,8% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

S'ils avaient à choisir, environ les deux tiers d'entre eux (63,9%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 7,3% par celle d'une rivière et 4,5% par celle d'un lac. 20% n'ont pas d'opinion et 4,3% pensent que toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

Population prête à payer l'eau

S'ils avaient à choisir, environ les deux tiers d'entre eux (60,5%) préféreraient être alimentés par l'eau d'un puits, seulement 7,6% par celle d'une rivière et 4,7% par celle d'un lac. Presque un quart (21,6%) n'ont pas d'opinion et 5,6% pensent toutes les sources d'approvisionnement en eau s'équivalent.

4.2.6 Raisons de ce choix

Le pourcentage élevé de la population (33,8%) qui dit préférer le puits comme source d'alimentation sans savoir pourquoi confirme la place que l'eau souterraine tient dans la pensée collective. La population qui le sait le moins est celle consommatrice d'eau embouteillée (38,2%), suivie par celle habitant la ville (37,6%) et celle satisfaite de la réglementation (35,2%), alors que celle qui sait le plus pourquoi est largement celle approvisionnée par un puits (18,7%), suivie par celle habitant la campagne (27,9%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (32,1%).

Trois raisons principales sont évoquées par toutes les populations (les raisons dont le pourcentage était trop minime pour être significatif n'ayant pas été indiquées), et le sont en grande majorité dans le même ordre. Vient donc largement en 1^e: parce que l'eau est moins polluée (39,6%), en 2^e: parce qu'on est satisfait de son eau (10%) et en dernier: pour le goût (8%). Seules les populations habitant la ville et consommatrice d'eau embouteillée intervertissent la 2^e et la 3^e raison.

Celle qui donne le plus pour raison "parce que l'eau est moins polluée" est celle approvisionnée par un puits (43,9%), suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (43,7%) et celles qui se pense propriétaire de l'eau et prête à payer l'eau (40,6% chacune), alors que celle qui en parle le moins est celle satisfaite de la réglementation (32,4%), suivie par celle consommatrice d'eau embouteillée (36,4%). Celle qui donne le plus pour raison "parce qu'on est satisfait de son eau" est celle approvisionnée par un puits (26,8%), suivie par celle habitant la campagne (17,8%) et celle qui se pense propriétaire

de l'eau (13,8%). Celle qui donne le moins cette raison est celle consommatrice d'eau embouteillée (4,4%), suivie de celle habitant la ville (5%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (8,2%). Finalement, celle qui évoque le plus le goût est celle satisfaite de la réglementation (11,4%), suivie de celle consommatrice d'eau embouteillée (10,7%) alors que celle qui l'évoque le moins est celle approvisionnée par un puits (4%), suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (7%).

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison
total	moins polluée (198)	ne sait pas (169)	satisfait de son eau (50)	goût (40)
habitant la ville	moins polluée (122)	ne sait pas (114)	goût (25)	satisfait de son eau (15)
habitant la campagne	moins polluée (76)	ne sait pas (55)	satisfait de son eau (35)	goût (15)
alimentée par un puits	moins polluée (54)	satisfait de son eau (33)	ne sait pas (25)	goût (5)
eau embouteillée	ne sait pas (86)	moins polluée (82)	goût (24)	satisfait de son eau (10)
propriétaire de l'eau	moins polluée (56)	ne sait pas (46)	satisfait de son eau (19)	goût (11)
satisfaite réglement.	ne sait pas (37)	moins polluée (34)	satisfait de son eau (13)	goût (12)
réglement. plus sévère	moins polluée (155)	ne sait pas (114)	satisfait de son eau (29)	goût (25)
prête à payer l'eau	moins polluée (139)	ne sait pas (116)	satisfait de son eau (29)	goût (28)

Population totale

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité, parce que l'eau est moins polluée (39,6%), on ne sait pas pourquoi (33,8%), parce qu'on est satisfait de son eau (10%) et pour le goût (8%).

Population habitant la ville

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: parce que l'eau est moins polluée (40,3%), on ne sait pas pourquoi (37,6%), pour le goût (8,3%) et parce qu'on est satisfait de son eau (5%).

Population habitant la campagne

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: parce que l'eau est moins polluée (38,6%), on ne sait pas pourquoi (27,9%), parce qu'on est satisfait de son eau (17,8%) et pour le goût (7,6%).

Population alimentée par un puits

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: parce que l'eau est moins polluée (43,9%), parce qu'on est satisfait de son eau (26,8%), on ne sait pas pourquoi (18,7%) et pour le goût (4%).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: on ne sait pas pourquoi (38,2%), parce que l'eau est moins polluée (36,4%), pour le goût (10,7%) et parce qu'on est satisfait de son eau (4,4%).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: parce que l'eau est moins polluée (40,6%), on ne sait pas pourquoi (33,3%), parce qu'on est satisfait de son eau (13,8%) et pour le goût (8%).

Population satisfaite de la réglementation

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: on ne sait pas pourquoi (35,2%), parce que l'eau est moins polluée (32,4%), parce qu'on est satisfait de son eau (12,4%) et pour le goût (11,4%).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité: parce que l'eau est moins polluée (43,7%), on ne sait pas pourquoi (32,1%), parce qu'on est satisfait de son eau (8,2%) et pour le goût (7%).

Population prête à payer l'eau

Les raisons invoquées pour préférer le puits comme source d'alimentation en eau sont, par ordre de priorité, parce que l'eau est moins polluée (40,6%), on ne sait pourquoi (33,9%), parce qu'on est satisfait de son eau (8,5%) et pour le goût (8,2%).

4.2.7 Appareil domestique de traitement de l'eau

Si une grande majorité (82,2%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau, c'est la population consommatrice d'eau embouteillée qui en a le moins (85,3%), suivie de celle habitant la ville (84,5%). C'est par contre la population alimentée par un puits qui en a le plus (22,8% contre une moyenne de 17,6%), suivie de celle habitant la campagne (20,8%) et celles qui se pense propriétaire de l'eau et satisfaite de la réglementation (20% chacune).

Population	oui	non	refus
total	88	411	1
habitant la ville	47	256	0
habitant la campagne	41	155	1
alimentée par un puits	28	94	1
eau embouteillée	33	192	0
propriétaire de l'eau	27	110	1
satisfaite réglement.	21	84	0
réglement. plus sévère	61	293	1
prête à payer l'eau	56	286	0

Population totale

Une grande majorité (82,2%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 17,6% en ont un (0,2% n'ayant pas répondu).

Population habitant la ville

Une grande majorité (84,5%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 15,5% en ont un.

Population habitant la campagne

Presque 8 répondants sur 10 (78,7%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 20,8% en ont un (0,5% n'ayant pas répondu).

Population alimentée par un puits

Plus des trois-quarts (76,4%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 22,8% en ont un (0,8% n'ayant pas répondu).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Une grande majorité (85,3%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 14,7% en ont un.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

8 répondants sur 10 (79,7%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 20% en ont un (0,3% n'ayant pas répondu).

Population satisfaite de la réglementation

8 répondants sur 10 (80%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 20% en ont un.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Une grande majorité (82,5%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 17,2% en ont un (0,3% n'ayant pas répondu).

Population prête à payer l'eau

Une grande majorité (83,6%) n'ont pas d'appareil personnel de traitement de l'eau alors que 16,4% en ont un.

4.2.8 Raisons invoquées pour l'emploi d'un appareil domestique de traitement de l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont les mêmes pour toutes les populations, à part l'ajout de la présence du fer dans l'eau par celles habitant la campagne, approvisionnée par un puits et prête à payer l'eau. La 1^e raison évoquée "pour améliorer le goût" (10,2%) l'est par toutes les populations. Si "pour améliorer l'odeur" (4,6%) est citée en 2^e par la population totale,

celles en faveur d'une réglementation plus sévère et qui se pense propriétaire de l'eau ajoutent "pour éliminer les contaminants", celle approvisionnée par un puits ajoute "pour éliminer les sédiments" et "à cause de l'eau ferreuse" et celle habitant la ville la remplace par "pour éliminer les contaminants".

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison
total	goût (51)	odeur (23)	contaminants (20)	sédiments (16)
habitant la ville	goût (29)	contaminants (14)	odeur (13)	sédiments (8)
habitant la campagne	goût (22)	odeur (10)	sédiments (8)	contaminants eau ferreuse (6)
alimentée par un puits	goût (12)	sédiments, eau ferreuse, odeur (6)	contaminants (5)	
eau embouteillée	goût (22)	odeur (10)	sédiments (6)	contaminants (4)
propriétaire de l'eau	goût (12)	contaminants et odeur (5)	sédiments (3)	
satisfaite réglement.	goût (12)	sédiments, odeur (5)	contaminants (3)	
réglement. plus sévère	goût (35)	contaminants odeur (15)	sédiments (10)	
prête à payer l'eau	goût (35)	odeur (16)	contaminants (11)	sédiments (8)

Cette raison est citée en 3e position par la population totale (4%), mais à cette place celle habitant la ville cite plutôt "pour améliorer l'odeur" et celles habitant la campagne, qui se pense propriétaire de l'eau, consommatrice d'eau embouteillée et en faveur d'une réglementation plus sévère "pour éliminer les sédiments". Dernière raison qui est citée en 4e position par la population totale alors que la population habitant la campagne dit plutôt "pour éliminer les contaminants" et "à cause de l'eau ferreuse" et celle consommatrice

d'eau embouteillée uniquement "pour éliminer les contaminants". La dernière raison citée par la population totale est "à cause de l'eau ferreuse" et n'est reprise que par la population prête à payer l'eau.

Population totale

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (10,2%), pour améliorer l'odeur (4,6%), pour éliminer les contaminants (4%) et les sédiments (3,2%) et à cause de l'eau ferreuse (1,6%).

Population habitant la ville

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (9,6%), pour éliminer les contaminants (4,6%), pour améliorer l'odeur (4,3%) et pour éliminer les sédiments (2,6%).

Population habitant la campagne

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (11,2%), pour améliorer l'odeur (5,1%), pour éliminer les sédiments (4,1%) et pour éliminer les contaminants et à cause de l'eau ferreuse (3%).

Population alimentée par un puits

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (9,8%), pour améliorer l'odeur, éliminer les sédiments et à cause de l'eau ferreuse (4,9%) et pour éliminer les contaminants (4,1%).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (9,8%), pour améliorer l'odeur (4,4%), pour éliminer soit les sédiments (2,7%) soit les contaminants (1,8%).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (8,7%), pour éliminer les contaminants et pour améliorer l'odeur (3,6% respectivement) et pour éliminer les

sédiments (2,6%).

Population satisfaite de la réglementation

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (11,4%), pour améliorer l'odeur et éliminer les sédiments (4,8%) et pour éliminer les contaminants (2,9%).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (9,9%), pour améliorer l'odeur et éliminer les contaminants (4,2%) et éliminer les sédiments (2,8%).

Population prête à payer l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à un appareil domestique de traitement de l'eau sont, par ordre de priorité: pour améliorer le goût (10,2%), pour améliorer l'odeur (4,7%), pour éliminer les contaminants (3,2%), pour éliminer les sédiments (2,3%) et à cause de l'eau ferreuse (1,2%).

4.2.9 Le recours à l'eau embouteillée

La population habitant la ville est la seule à utiliser l'eau embouteillée plus que celle du robinet, mais le pourcentage (49,8%) n'est supérieur que de très peu à celui de ceux qui n'en utilisent pas (48,5%). Cet écart s'accroît en ce qui concerne la moyenne générale mais il n'en reste pas moins que si la population qui déclare ne pas en utiliser vient généralement en tête (52,8%), ce n'est que de peu sur celle qui déclare en utiliser (45,2%). Les attitudes à cet égard sont donc très partagées.

C'est cependant la population approvisionnée par un puits qui est la plus nombreuse à déclarer ne pas en utiliser (69,1%), suivie par celle satisfaite de la réglementation (61,9%) et par celles habitant la campagne et qui se pense propriétaire de l'eau (59,4%). À part la population consommatrice d'eau embouteillée (100%), c'est la population habitant la ville qui est la plus nombreuse au contraire à déclarer en utiliser (49,8%), suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (48,2%) et par celle prête à payer l'eau (47,7%). Et enfin, si la population satisfaite de la réglementation est la plus nombreuse à aller chercher son eau à une source (2,9% contre une moyenne de 1,8%), celles prête à payer l'eau, approvisionnée par un puits et qui se pense propriétaire de l'eau n'en parlent même

pas.

Population	oui	non	va chercher son eau à une source	refus
total	226	264	9	1
habitant la ville	151	147	5	0
habitant la campagne	75	117	4	1
alimentée par un puits	34	85	3	1
eau embouteillée	225	0	0	0
propriétaire de l'eau	52	82	4	0
satisfaite règlement.	37	65	3	0
règlement. plus sévère	171	178	5	1
prête à payer l'eau	163	171	7	1

Population totale

Plus de la moitié des répondants (52,8%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, 45,2% au contraire en utilisant et 1,8% allant chercher son eau à une source (0,2% n'ayant pas répondu).

Population habitant la ville

La moitié des répondants (49,8%) déclarent utiliser l'eau embouteillée, 48,5% ne pas en utiliser, 1,7% allant chercher son eau à une source).

Population habitant la campagne

Presque 6 personnes sur 10 (59,4%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, presque 4 sur 10 (38,1%) au contraire en utilisant et 2% allant chercher son eau à une source (0,5% n'ayant pas répondu).

Population alimentée par un puits

Presque 7 personnes sur 10 (69,1%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, presque 3 sur 10 (27,6%) au contraire en utilisant (3,3% n'ayant pas répondu).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque 6 personnes sur 10 (59,4%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, presque 4 sur 10 (37%) au contraire en utilisant (3,6% n'ayant pas répondu).

Population satisfaite de la réglementation

Plus de 6 personnes sur 10 (61,9%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, un peu plus d'un tiers (35,2%) au contraire en utilisant et 2,9% allant chercher son eau à une source.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

La moitié des répondants (50,1%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, 48,2% au contraire en utilisant et 1,4% allant chercher son eau à une source (0,3% n'ayant pas répondu).

Population prête à payer l'eau

La moitié des répondants (50%) déclarent ne pas utiliser d'eau embouteillée, 47,7% au contraire en utilisant (2,3% n'ayant pas répondu).

4.2.10 Raisons invoquées pour boire de l'eau embouteillée

Même si les pourcentages varient, il est remarquable que les raisons évoquées pour boire de l'eau embouteillée soient, à quelques exceptions près, non seulement toutes les mêmes, mais encore qu'elles soient indiquées dans le même ordre. C'est donc le mauvais goût de l'eau de robinet (26%) qui est indiqué en 1e, la mauvaise odeur de l'eau de robinet (8%) en 2e, la présence de contaminants dans l'eau de robinet (3%) en 3e, la froideur de l'eau embouteillée (3,2%) en 4e et la présence de sédiments dans l'eau de robinet (2,2%) en dernière position. Les exceptions apparaissent uniquement chez la population satisfaite de la réglementation, qui intervertit la présence de contaminants et la froideur de l'eau embouteillée et qui ne parle pas de la mauvaise odeur de l'eau de robinet et chez celle approvisionnée par un puits, qui intervertit la présence de contaminants et la mauvaise odeur et ajoute à la dernière raison celle d'en boire quand on est à l'extérieur de la maison.

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison	5e raison
total	goût (130)	odeur (40)	contaminant (25)	eau froide (16)	sédiments (11)
habitant la ville	goût (91)	odeur (29)	contaminant (15)	eau froide (9)	sédiments (7)
habitant la campagne	goût (39)	odeur (11)	contaminant (9)	eau froide (7)	sédiments (4)
alimentée par un puits	goût (14)	contaminants (8)	odeur (3)	eau froide, sédiments, pas à la maison (2)	
eau embouteillée	goût (125)	odeur (39)	contaminant (25)	eau froide (16)	sédiments (11)
propriétaire de l'eau	goût (24)	odeur (9)	contaminant (6)		
satisfaite règlement.	goût (20)	eau froide (5)	contaminant (4)		
règlement. plus sévère	goût (98)	odeur (34)	contaminant (19)	eau froide (11)	
prête à payer l'eau	goût (93)	odeur (30)	contaminant (17)	eau froide (12)	sédiments (8)

Population totale

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (26%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (8%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (3%), la froideur de l'eau embouteillée (3,2%), la présence de sédiments dans l'eau de robinet (2,2%) et le fait qu'on soit à l'extérieur de la maison (0,6%).

Population habitant la ville

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (30%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (9,6%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (5%), la froideur de l'eau embouteillée (3%) et la présence de sédiments dans l'eau de robinet (2,3%).

Population habitant la campagne

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (19,8%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (5,6%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (4,6%), la froideur de l'eau embouteillée (3,6%) et la présence de sédiments dans l'eau de robinet (2%).

Population alimentée par un puits

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (11,4%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (6,5%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (2,4%), la froideur de l'eau embouteillée, la présence de sédiments dans l'eau de robinet et le fait qu'on soit à l'extérieur de la maison (1,6%).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (55,6%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (17,3%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (11,1%), la froideur de l'eau embouteillée (7,1%) et la présence de sédiments dans l'eau de robinet (4,9%).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (17,4%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (6,5%) et la présence de contaminants dans l'eau de robinet (4,3%).

Population satisfaite de la réglementation

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (19%), la froideur de l'eau embouteillée (4,8%) et la présence de contaminants dans l'eau de robinet (3,8%).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (27,6%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (9,6%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (5,4%) et la froideur de l'eau embouteillée (3,1%).

Population prête à payer l'eau

Les raisons invoquées pour expliquer le recours à l'eau embouteillée sont, par ordre de priorité: le mauvais goût de l'eau de robinet (27,2%), la mauvaise odeur de l'eau de robinet (8,8%), la présence de contaminants dans l'eau de robinet (5%), la froideur de l'eau embouteillée (3,5%) et la présence de sédiments dans l'eau de robinet (2,3%).

4.2.11 Consommation d'eau embouteillée par semaine et par ménage

Si en moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 10,8 litres par semaine, c'est la population satisfaite de la réglementation qui semble en consommer le plus (13,6L), suivie par celles qui se pense propriétaire de l'eau (11,8L) et habitant la ville (11,5L). C'est par contre celle approvisionnée par un puits qui en consomme le moins (7,9L), suivie par celle habitant la campagne (9,1L).

Population totale

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 10,8 litres par semaine.

Population habitant la ville

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 11,5 litres par semaine.

Population habitant la campagne

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 9,1 litres par semaine.

Population alimentée par un puits

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 7,9 litres par semaine.

Population consommatrice d'eau embouteillée

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 10,8 litres par semaine.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 11,8

litres par semaine.

Population satisfaite de la réglementation

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 13,6 litres par semaine.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 9,8 litres par semaine.

Population prête à payer l'eau

En moyenne, les ménages utilisateurs d'eau embouteillée déclarent en consommer 10,5 litres par semaine.

4.2.12 Niveau d'information sur la qualité de l'eau du robinet

Seules trois populations se disent très bien informées sur la qualité de l'eau, dont plus particulièrement celle qui se pense propriétaire de l'eau (0,8% contre une moyenne de 0,2%) et celle qui habite la ville et celle qui est en faveur d'une réglementation plus sévère (0,3% respectivement). En règle générale, la population se dit bien informée (48,2% en moyenne contre 39,4% qui ne le pensent pas) sauf celle consommatrice d'eau embouteillée dont seulement 35,1% le pensent. C'est la population approvisionnée par un puits qui le pense le plus (62,6%), suivie par celle satisfaite de la réglementation (58,1%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (55,1%).

Seulement trois populations se pensent par contre très mal informées, dont particulièrement celle habitant la ville (0,7% contre une moyenne de 0,4%), suivie par celles prête à payer l'eau et en faveur d'une réglementation plus sévère (0,5% respectivement). La population la plus nombreuse à se dire mal informée est celle consommatrice d'eau embouteillée (52,9% contre une moyenne de 39%), suivie par celle habitant la ville (42,9%) et en faveur d'une réglementation plus sévère (41,8%). Le pourcentage de la population totale qui se pense moyennement informée (5%) reflète à peu de choses près l'avis de toutes les populations, tout comme celui (7,4%) de ceux qui n'ont pas d'opinion.

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
totale	1	240	25	195	2	37
habitant la ville	1	134	12	130	2	24
habitant la campagne	0	106	13	65	0	13
alimentée par un puits	0	77	7	33	0	6
eau embouteillée	0	79	12	119	0	15
propriétaire de l'eau	1	75	7	47	0	8
satisfaite règlement.	0	61	6	29	0	9
règlement. plus sévère	1	162	18	148	2	24
prête à payer l'eau	0	154	20	138	2	28

Population totale

Presque la moitié (48,2%) se disent bien (48%) et même très bien (0,2%) informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que 39,4% pensent qu'ils sont mal (39%) ou très mal (0,4%) informés, 5% se jugeant moyennement informés et 7,4% n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la ville

44,5% se disent bien (44,2%) et même très bien (0,3%) informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que 43,6% pensent qu'ils sont mal (42,9%) ou très mal (0,7%) informés, 4% se jugeant moyennement informés et 7,9% n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la campagne

Plus de la moitié (53,8%) se disent bien informés sur la qualité de l'eau de robinet alors qu'un tiers (33%) pensent qu'ils sont mal informés et 6,6% moyennement informés. 6,6% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Presque deux tiers (62,6%) se disent bien informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que plus d'un quart (26,8%) pensent qu'ils sont mal informés et 5,7% moyennement informés. 4,9% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus de la moitié (52,9%) se disent mal informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que plus d'un tiers (35,1%) pensent qu'ils sont bien informés et 5,3% moyennement informés. 6,7% n'ont pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de la moitié (55,1%) se disent bien (54,3%) et très bien (0,8%) informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que plus d'un tiers (34,1%) pensent qu'ils sont mal informés et 5,7% moyennement informés. 5,8% n'ont pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Presque 6 répondants sur 10 (58,1%) se disent bien informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que 27,6% pensent qu'ils sont mal informés, 5,7% se jugeant moyennement informés. 8,6% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque la moitié (45,9%) se disent bien (45,6%) et même très bien (0,3%) informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que 42,3% pensent qu'ils sont mal (41,8%) ou très mal (0,5%) informés, 5,1% se jugeant moyennement informés et 6,8% n'ayant pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

Presque la moitié (45%) se disent bien informés sur la qualité de l'eau de robinet alors que 40,9% pensent qu'ils sont mal (40,4%) ou très mal (0,5%) informés, 5,8% se jugeant moyennement informés et 8,2% n'ayant pas d'opinion.

4.2.13 Évolution de la qualité de l'eau de robinet depuis 10 ans

A part la population consommatrice d'eau embouteillée qui pense que la qualité de son eau de robinet s'est détériorée depuis 10 ans, toutes les populations pensent majoritairement qu'elle est restée la même. C'est celle approvisionnée par un puits qui le pense davantage (52,8% contre une moyenne de 36,6%), suivie par celle habitant la campagne (45,2%) et par celle qui se pense propriétaire de l'eau (44,9%). C'est logiquement la population consommatrice d'eau embouteillée qui le pense le moins (29,8%), suivie par celle habitant la ville (31%) et par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (34,4%). En second, la population totale pense que l'eau s'est améliorée, avec un taux de 27,4%. Celle qui le pense le plus est la population satisfaite de la réglementation (32,4%), suivie de celle

habitant la ville (29,1%) et de celle prête à payer l'eau (28,1%). Alors que celle qui le pense le moins est celle approvisionnée par un puits (17,9%), suivie de loin par celle consommatrice d'eau embouteillée (24,4%).

21,4% de la population totale pensent finalement que la qualité de l'eau s'est détériorée (21,2%) et même très détériorée (0,2%). Celle qui le pense le plus est la population consommatrice d'eau embouteillée (30,2%), suivie par celle habitant la ville (25,4%) et par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (23,7%) alors que celle qui le pense le moins est celle satisfaite de la réglementation (12,4%), suivie de celle habitant la campagne (15,2%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (16,7%). Le pourcentage des quatre populations qui pensent qu'elle s'est très détériorée est presque équivalent: 0,4% pour celle consommatrice d'eau embouteillée et 0,3% pour celles habitant la ville, prête à payer l'eau et en faveur d'une réglementation plus sévère. Notons que la population approvisionnée par un puits est la seule à être très partagée quant à l'amélioration ou la détérioration de la qualité de l'eau de robinet puisque elle présente un pourcentage équivalent (17,9%) et que si la moyenne qui n'a pas d'opinion correspond à 14,6%, seule la population qui se pense propriétaire de l'eau s'en démarque largement en présentant un taux de 2,9%.

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
totale	0	137	183	106	1	73
habitant la ville	0	88	94	76	1	44
habitant la campagne	0	49	89	30	0	29
alimentée par un puits	0	22	65	22	0	14
eau embouteillée	0	55	67	67	1	35
propriétaire de l'eau	0	34	62	23	0	19
satisfaite réglement.	0	34	46	13	0	12
réglement. plus sévère	0	96	122	83	1	53
prête à payer l'eau	0	96	123	74	1	48

Population totale

Plus d'un tiers (36,6%) pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et plus d'un quart (27,4%) qu'elle s'est améliorée alors que 21,4% pensent qu'elle s'est détériorée (21,2%) et même très détériorée (0,2%) (14,6% n'ayant pas d'opinion).

Population habitant la ville

31% pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et 29,1% qu'elle s'est améliorée alors qu'un quart (25,4%) pensent qu'elle s'est détériorée et même très détériorée (0,3%) et 14,5% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

45,2% pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et presque un quart (24,9%) qu'elle s'est améliorée alors que seulement 15,2% pensent qu'elle s'est détériorée. 14,7% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Plus de la moitié (52,8%) pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et presque deux personnes sur 10 (17,9%) qu'elle s'est soit améliorée soit détériorée. 11,4% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque un tiers (30,2%) pensent que la qualité de leur eau de robinet s'est détériorée (29,8%) et même très détériorée (0,4%) depuis 10 ans et presque un tiers (29,8%) qu'elle est restée la même alors que presque un quart (24,4%) pensent qu'elle s'est améliorée, 15,6% n'ayant pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque la moitié (44,9%) pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et presque un quart (24,6%) qu'elle s'est améliorée alors que 16,7% pensent qu'elle s'est détériorée. 2,9% n'ont pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

43,8% pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et presque un tiers (32,4%) qu'elle s'est améliorée alors que seulement 12,4% pensent qu'elle s'est détériorée. 11,4% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus d'un tiers (34,4%) pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et plus d'un quart (27%) qu'elle s'est améliorée alors que presque un quart (23,7%) pensent qu'elle s'est détériorée (23,4%) et même très détériorée (0,3%) (14,9% n'ayant pas d'opinion).

Population prête à payer l'eau

Plus d'un tiers (36%) pensent que la qualité de leur eau de robinet est restée la même depuis 10 ans et plus d'un quart (28,1%) qu'elle s'est améliorée alors que 21,9% pensent qu'elle s'est détériorée (21,6%) et même très détériorée (0,3%) (14% n'ayant pas d'opinion).

4.2.14 Évolution de la qualité de l'eau de robinet dans les 10 prochaines années

A part la population approvisionnée par un puits qui pense que la qualité de l'eau de robinet restera identique d'ici 10 ans, toutes les populations pensent majoritairement qu'elle s'améliorera. Celle qui le pense le plus est celle satisfaite de la réglementation (44,8% contre une moyenne de 37,6%), suivie par celle habitant la ville (42,6%) et prête à payer l'eau (39,5%). Celle qui le pense le moins est celle approvisionnée par un puits (23,6%), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (29%) et celle habitant la campagne (29,9%).

La population totale pense ensuite à un taux équivalent (19,4%) que la qualité de l'eau restera identique ou se détériorera. La population qui pense le plus qu'elle restera identique est celle approvisionnée par un puits (39%), suivie par celle habitant la campagne (27,4%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (25,4%). La population qui pense le moins qu'elle restera identique est celle consommatrice d'eau embouteillée (12%), suivie par celle prête à payer l'eau (18,4%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (18,9%).

La population qui pense au contraire le plus qu'elle se détériorera est celle consommatrice d'eau embouteillée (26,7%), suivie par celle prête à payer l'eau et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (21,6% chacune). Celle qui pense le moins qu'elle se détériorera est celle satisfaite de la réglementation (12,4%), suivie par celle habitant la ville (15,2%) et celle habitant la campagne (17,3%). Si 0,6% de la population totale pense même qu'elle se détériorera beaucoup, c'est la population consommatrice d'eau

embouteillée qui le pense le plus (1,4%), suivie par celle habitant la ville (1%) et celles prête à payer l'eau et en faveur d'une réglementation plus sévère (0,8% chacune). Notons qu'en moyenne, presque un quart (23,6%) n'a pas d'opinion, la population approvisionnée par un puits étant celle qui en a le plus (18,7%), suivie par celle satisfaite de la réglementation (20%) et celle prête à payer l'eau (20,5%).

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
totale	0	188	97	94	3	118
habitant la ville	0	129	43	60	3	68
habitant la campagne	0	59	54	34	0	50
alimentée par un puits	0	29	48	23	0	23
eau embouteillée	0	86	27	57	3	52
propriétaire de l'eau	0	40	35	28	0	35
satisfaite réglement.	0	47	24	13	0	21
réglement. plus sévère	0	127	67	74	3	84
prête à payer l'eau	0	135	63	71	3	70

Population totale

Plus d'un tiers (37,6%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que 19,4% pensent soit qu'elle va rester identique, soit qu'elle va se détériorer (18,8%) et même beaucoup se détériorer (0,6%), presque un quart (23,6%) n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la ville

42,6% pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que 19,8% pensent qu'elle va rester identique et seulement 15,2% qu'elle va se détériorer (14,2%) et beaucoup se détériorer (1%). 22,4% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

3 personnes sur 10 (29,9%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que plus d'un quart (27,4%) pensent qu'elle va rester identique et 17,3% qu'elle va se détériorer. Plus d'un quart (25,4%) n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Environ 4 personnes sur 10 (39%) pensent que la qualité de l'eau restera identique d'ici 10 ans alors que presque un quart (23,6%) pensent qu'elle va s'améliorer et 18,7% qu'elle va se détériorer. 18,7% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus d'un tiers (38,2%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que plus d'un quart (26,7%) pensent qu'elle va se détériorer (25,3%) et même beaucoup se détériorer (1,4%) et 12% qu'elle va rester identique, presque un quart (23,1%) n'ayant pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque 3 personnes sur 10 (29%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors qu'un quart 25,4% pensent qu'elle va rester identique et 20,3% qu'elle va se détériorer. Plus d'un quart (25,4%) n'ont pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Presque la moitié (44,8%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que presque un quart (22,8%) pensent qu'elle va rester identique et seulement 12,4% qu'elle va se détériorer. 20% n'ont pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus d'un tiers (35,8%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que 18,9% pensent qu'elle va rester identique et 21,6% qu'elle va se détériorer (20,8%) et même beaucoup se détériorer (0,8%), presque un quart (23,7%) n'ayant pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

Environ 4 personnes sur 10 (39,5%) pensent que la qualité de l'eau s'améliorera d'ici 10 ans alors que plus de 2 sur 10 (21,6%) pensent qu'elle va se détériorer (20,8%) et même beaucoup se détériorer (0,8%) et 18,4% qu'elle va rester identique (20,5% n'ayant pas d'opinion).

4.2.15 Causes de la qualité future de l'eau du robinet

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont les mêmes pour toutes les populations et arrivent même dans le même ordre, sauf

dans le cas de la population approvisionnée par un puits qui intervertit de la 2e à la 3e place la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux. C'est donc la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer qui est évoquée en premier, suivie par la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux en 3e. L'adoption de lois plus sévères en 4e place n'apparaît, vu son bas pourcentage (2%), qu'au niveau de la population totale.

Si la raison principale invoquée pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur est pour tous le fait que la pollution s'accroît toujours, des divergences apparaissent par contre quant à la nature et à la place de la seule autre raison citée, trois populations n'en citent même qu'une (celles satisfaites de la réglementation, habitant la ville et qui se pensent propriétaires de l'eau), du moins à un pourcentage significatif. La 2e place est donc disputée entre la raison: le gouvernement et les municipalités ne font rien, qui est évoquée trois fois (par les populations prêtes à payer l'eau, consommatrice d'eau embouteillée et en faveur d'une réglementation plus sévère) et la difficulté à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques, qui est évoquée deux fois (par les populations habitant la campagne et approvisionnée par un puits). Au niveau de la population totale, la 2e place est cependant tenue par le gouvernement et les municipalités ne font rien, alors que d'autres raisons apparaissent: le fait que la population et l'étalement urbain s'accroissent, que la population n'est pas assez conscientisée et finalement la difficulté à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques.

Population totale

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (10,2%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (8%), la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (7%), l'adoption de lois plus sévères (2%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (6%), que le gouvernement et les municipalités ne font rien (2,6%), que la population et l'étalement urbain s'accroissent (2%), que la population n'est pas assez conscientisée (1,8%) et la difficulté à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques (1%).

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison
totale	technologie (51)	gouvernement et municipalités font bon travail (40)	conscientisation et groupes environnementaux (35)	lois plus sévères (10)
habitant la ville	technologie (35)	gouvernement et municipalités font bon travail (30)	conscientisation et groupes environnementaux (28)	
habitant la campagne	technologie (16)	gouvernement et municipalités font bon travail (10)	conscientisation et groupes environnementaux (7)	
alimentée par un puits	technologie (6)	conscientisation et groupes environnementaux (5)	gouvernement et municipalités font bon travail (3)	
eau embouteillée	technologie (22)	gouvernement et municipalités font bon travail (18)	conscientisation et groupes environnementaux (17)	
propriétaire de l'eau	technologie (9)	gouvernement et municipalités font bon travail (7)	conscientisation et groupes environnementaux (6)	
satisfaite réglem.	technologie (14)	gouvernement et municipalités font bon travail (6)	conscientisation et groupes environnementaux (4)	
réglem. plus sévère	technologie (34)	gouvernement et municipalités font bon travail (31)	conscientisation et groupes environnementaux (28)	
prête à payer l'eau	technologie (37)	gouvernement et municipalités font bon travail (30)	conscientisation et groupes environnementaux (24)	

Population	1ere raison	2e raison	3e raison	4e raison
totale	pollution s'accroît (30)	gouvernement et municipalités ne font pas bon travail (13)	population et étal. urbain s'accroissent (10)	population pas conscientisée (6)
habitant la ville	pollution s'accroît (18)			
habitant la campagne	pollution s'accroît (12)	difficulté à dépolluer les cours d'eau des toxiques (4)		
alimentée par un puits	pollution s'accroît (8)	difficulté à dépolluer les cours d'eau des toxiques (4)		
eau embouteillée	pollution s'accroît (17)	gouvernement et municipalités ne font pas bon travail (9)		
propriétaire de l'eau	pollution s'accroît (10)			
satisfaite réglem.	pollution s'accroît (4)			
réglem. plus sévère	pollution s'accroît (26)	gouvernement et municipalités ne font pas bon travail (12)		
prête à payer l'eau	pollution s'accroît (21)	gouvernement et municipalités ne font pas bon travail (11)		

Population habitant la ville

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (11,6%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (10%) et la

conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (9,2%).

La raison principale invoquée pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur est le fait que la pollution s'accroît toujours (5,9%).

Population habitant la campagne

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (8,1%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (5,1%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (3,6%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (6,1%) et la difficulté à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques (2%).

Population alimentée par un puits

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (4,9%), la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (4,1%) et la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (2,4%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (6,5%) et la difficulté à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques (3,3%).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (9,8%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (8%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (7,6%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (7,6%) et que le gouvernement et les municipalités ne font rien (4%).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (6,5%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (5,1%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (4,3%).

La raison principale invoquée pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur est le fait que la pollution s'accroît toujours (7,2%).

Population satisfaite de la réglementation

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (13,3%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (5,7%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (3,8%).

La raison principale invoquée pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur est le fait que la pollution s'accroît toujours (3,8%).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (9,6%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (8,7%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (7,9%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (7,3%) et que le gouvernement et les municipalités ne font rien (3,4%).

Population prête à payer l'eau

Les raisons principales invoquées pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, la mise au point d'une meilleure technologie pour dépolluer (10,8%), la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités (8,8%) et la conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux (7%).

Les raisons principales invoquées pour la détérioration de la qualité de l'eau dans le futur sont, par ordre de priorité, le fait que la pollution s'accroît toujours (6,1%) et que le

gouvernement et les municipalités ne font rien (3,2%).

4.2.16 Causes de la pollution actuelle de l'eau dans la région

Il est important de noter que 30,4% de la population totale n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau, la population consommatrice d'eau embouteillée étant celle qui en a été le moins capable (34,2%) et celle approvisionnée par un puits (26%) la plus capable d'en citer, suivie de peu par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (26,2%).

Toutes les populations sont d'accord pour citer comme 1^e cause de la pollution actuelle de l'eau dans leur région les égouts et fosses septiques et en 2^e les usines. Des divergences apparaissent à la 3^e position, donnée en général aux pluies acides, sauf par la population habitant la campagne, qui nomme les produits toxiques, celle consommatrice d'eau embouteillée qui nomme les déchets des citoyens et celle en faveur d'une réglementation plus sévère qui nomme les bateaux. Les divergences s'accroissent par la suite puisque si la 4^e place est donnée en pourcentage général aux bateaux, elle est donnée par contre par chaque population à un autre problème. Ainsi les populations habitant la ville et qui se sentent propriétaires de l'eau sont plus sensibles aux déchets des citoyens, celles consommatrices d'eau embouteillée et en faveur d'une réglementation plus sévère aux pluies acides, celle habitant la campagne aux pluies acides et à l'agriculture, celle prête à payer l'eau à l'agriculture, celle satisfaite de la réglementation aux produits toxiques et celle approvisionnée par un puits à l'accroissement de la population et du développement.

Si pour la population totale, l'agriculture et les déchets des citoyens arrivent en 5^e position, cette position est partagée chez les différentes populations entre les bateaux (celles habitant la ville, la campagne, prête à payer l'eau et satisfaite de la réglementation, ces dernières classant au même niveau les déchets des citoyens et l'eau ferreuse ou sulfureuse) et l'agriculture (celles consommatrices d'eau embouteillée, approvisionnée par un puits, qui se sentent propriétaires de l'eau, en faveur d'une réglementation plus sévère et satisfaite de la réglementation). En 6^e et dernière position apparaissent chez la population totale les produits toxiques, comme chez celle consommatrice d'eau embouteillée. Mais la population habitant la ville place en dernier l'agriculture, s'opposant ainsi à celle habitant la campagne qui place elle, comme celles prête à payer l'eau et en faveur d'une réglementation plus sévère, les déchets des citoyens. Finalement, 6,5% de la population approvisionnée par un puits pense qu'il n'y a pas de problème ainsi que 3,6% de celle qui

se pense propriétaire de l'eau.

Population	1ere cause	2e cause	3e cause	4e cause	5e cause
totale	égouts et fosses septiques (154)	ne sait pas (152)	usines (99)	pluies acides (28)	bateaux (23)
habitant la ville	égouts et fosses septiques (100)	ne sait pas (98)	usines (66)	pluies acides (16)	déchets des citoyens (12)
habitant la campagne	égouts et fosses septiques et ne sait pas (54)	usines (33)	produits toxiques (18)	pluies acides et agriculture (12)	bateaux (10)
alimentée par un puits	ne sait pas (32)	égouts et fosses septiques (31)	usines (18)	pluies acides (10)	pas de problème (8)
eau embouteillée	ne sait pas (77)	égouts et fosses septiques (60)	usines (47)	déchets des citoyens (18)	pluies acides (13)
propriétaire de l'eau	ne sait pas (45)	égouts et fosses septiques (29)	usines (26)	pluies acides (10)	déchets des citoyens (7)
satisfaite réglem.	ne sait pas (35)	égouts et fosses septiques (31)	usines (13)	pluies acides (9)	produits toxiques (6)
réglem. plus sévère	égouts et fosses septiques (115)	ne sait pas (93)	usines (82)	bateaux (20)	pluies acides (18)
prête à payer l'eau	égouts et fosses septiques (115)	ne sait pas (97)	usines (62)	pluies acides (22)	agriculture (16)

Population totale

Presque un tiers (30,4%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (30,8%), les usines (19,8%), les pluies acides (5,6%), les bateaux (4,6%), l'agriculture et les déchets des citoyens (3,8%) et les produits toxiques (3,4%).

Population habitant la ville

Presque un tiers (32,3%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (33%), les usines (21,8%), les pluies acides (6,3%), les déchets des citoyens (4%), les bateaux (3,3%) et l'agriculture (2,3%).

Population habitant la campagne

27,4% des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (27,4%), les usines (16,8%), les produits toxiques (9,1%), les pluies acides et l'agriculture (6,1% respectivement), les bateaux (5,1%) et les déchets des citoyens (3,6%).

Population alimentée par un puits

Plus d'un quart (26%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (25,2%), les usines (14,6%), les pluies acides (8,1%), l'accroissement de la population et du développement (4,9%) et l'agriculture (4,1%) (6,5% pensant qu'il n'y a pas de problème).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus d'un tiers (34,2%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de

priorité: les égouts et fosses septiques (26,7%), les usines (20,9%), les déchets des citoyens (8%), les pluies acides (5,8%), l'agriculture (4,9%) et les produits toxiques (3,1%).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque un tiers (32,6%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (21%), les usines (18,8%), les pluies acides (7,2%), les déchets des citoyens (5,1%) et l'agriculture (3,6%) (3,6% pensant qu'il n'y a pas de problème).

Population satisfaite de la réglementation

Un tiers (33,3%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (29,5%), les usines (12,4%), les pluies acides (8,6%), les produits toxiques (5,7%) et les bateaux, les déchets des citoyens et l'eau ferreuse ou sulfureuse (2,9% respectivement).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus d'un quart (26,2%) des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (32,4%), les usines (23,1%), les bateaux (5,6%), les pluies acides (5,1%), l'agriculture (4,8%), les produits toxiques (4,5%) et les déchets des citoyens (4,2%).

Population prête à payer l'eau

28,4% des répondants n'ont pas été capables de nommer une cause de la pollution de l'eau.

Les principales causes attribuées à la pollution de l'eau dans la région sont, par ordre de priorité: les égouts et fosses septiques (33,6%), les usines (18,1%), les pluies acides

(6,4%), l'agriculture (4,7%), les bateaux (4,1%) et les déchets des citoyens (3,5%).

4.2.17 Pénurie d'eau dans l'avenir

Si plus de la moitié des répondants (54,2%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir, la population qui le craint le plus est celle consommatrice d'eau embouteillée, suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (59,7%) et celle prête à payer l'eau (58,8%). Celle qui le craint le moins est celle approvisionnée par un puits (46,3%), qui a donc des avis très partagés, suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (44,2%) et celle habitant la ville (41,3%). Celle qui a le moins d'opinion à ce sujet est celle habitant la campagne (6,1% contre une moyenne de 4,4%).

Population	oui	non	ne sait pas
totale	271	206	23
habitant la ville	167	125	11
habitant la campagne	104	81	12
alimentée par un puits	60	57	6
eau embouteillée	140	73	12
propriétaire de l'eau	61	71	6
satisfaite réglement.	61	39	5
réglement. plus sévère	212	126	17
prête à payer l'eau	201	128	13

Population totale

Plus de la moitié des répondants (54,2%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 41,2% ne le craignent pas, 4,4% étant sans opinion.

Population habitant la ville

55,1% pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 41,3% ne le craignent pas, 3,6% étant sans opinion.

Population habitant la campagne

52,8% pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 41,1% ne

le craignent pas, 6,1% étant sans opinion.

Population alimentée par un puits

Les réponses sont très partagées puisque presque la moitié des répondants (48,8%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 46,3% ne le craignent pas, 4,9% étant sans opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus de 6 répondants sur 10 (62,2%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 32,4% ne le craignent pas, 5,4% étant sans opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de la moitié des répondants (51,4%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 44,2% ne le craignent pas, 4,4% étant sans opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Presque 6 répondants sur 10 (58,1%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 37,1% ne le craignent pas, 4,8% étant sans opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque 6 répondants sur 10 (59,7%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 35,5% ne le craignent pas, 4,8% étant sans opinion.

Population prête à payer l'eau

Presque 6 répondants sur 10 (58,8%) pensent qu'ils pourraient manquer d'eau potable dans l'avenir alors que 37,4% ne le craignent pas, 3,8% étant sans opinion.

4.2.18 Évolution de la consommation personnelle d'eau depuis 10 ans

Si 37,2% de la population totale pensent que leur consommation d'eau est en augmentation depuis 10 ans, ce pourcentage n'est que légèrement supérieur à celui de la population qui pense qu'elle est restée stable (34,4%). Ceci se reflète dans le fait que ces deux orientations se partagent la 1^e place parmi les différentes populations, celles pensant qu'elle a augmenté étant, par ordre de priorité, celles consommatrice d'eau embouteillée (39,1%), en faveur d'une réglementation plus sévère (38,6%), habitant la ville (37,3%) et prête à payer l'eau (35,4%). Celles qui pensent qu'elle est restée stable sont, par ordre de

priorité, celles satisfaites de la réglementation (45,7%), approvisionnée par un puits (39,8%), qui se pense propriétaire de l'eau (39,1%) et habitant la campagne (38,1%).

La moyenne de ceux qui pensent que leur consommation a diminué (24%) reflète assez bien l'opinion de toutes les populations, celle satisfaites de la réglementation jugeant le moins qu'elle a diminué (20%), suivie par celle habitant la campagne (21,8%) et par celle qui se pense propriétaire de l'eau (22,5%). La population qui juge le plus qu'elle a diminué est celle consommatrice d'eau embouteillée (26,2%), suivie de celle en faveur d'une réglementation plus sévère (25,9%) et de celles habitant la ville (25,4%) et approvisionnée par un puits (25,2%). La population satisfaites de la réglementation est la seule à ne pas penser qu'elle a beaucoup diminué, celle qui le pense le plus étant celle qui se pense propriétaire de l'eau (1,5% contre une moyenne de 0,8%), les autres se maintenant dans un pourcentage d'environ 0,8%.

Population	beaucoup augmenté	augmenté	resté le même	diminué	beaucoup diminué	ne sait pas
totale	0	186	172	116	4	22
habitant la ville	0	113	97	74	3	16
habitant la campagne	0	73	75	42	1	6
alimentée par un puits	0	40	49	30	1	3
eau embouteillée	0	88	71	57	2	7
propriétaire de l'eau	0	50	54	29	2	3
satisfaite réglement.	0	32	48	21	0	4
réglement. plus sévère	0	137	110	89	3	16
prête à payer l'eau	0	121	118	82	3	18

Population totale

Plus du tiers pensent soit que leur consommation d'eau est en augmentation depuis 10 ans (37,2%), soit qu'elle est restée la même (34,4%) alors que presque un quart (24%) jugent qu'elle a diminué (23,2%) et même beaucoup diminué (0,8%), 4,4% ne sachant pas.

Population habitant la ville

Plus du tiers (37,3%) pensent que leur consommation d'eau est en augmentation depuis

10 ans, presque un tiers (32%) qu'elle est restée la même alors qu'un quart (25,4%) jugent qu'elle a diminué (24,4%) et même beaucoup diminué (1%), 5,3% ne sachant pas.

Population habitant la campagne

Presque 4 personnes sur 10 (38,1%) pensent que leur consommation d'eau est restée stable depuis 10 ans et plus d'un tiers (37,1%) qu'elle est en augmentation alors que presque un quart (21,8%) jugent qu'elle a diminué (21,3%) et même beaucoup diminué (0,5%), 3% ne sachant pas.

Population alimentée par un puits

Presque 4 personnes sur 10 (39,8%) pensent que leur consommation d'eau est restée stable depuis 10 ans et presque un tiers (32,5%) qu'elle est en augmentation alors qu'un quart (25,2%) jugent qu'elle a diminué (24,4%) et même beaucoup diminué (0,8%), 2,4% ne sachant pas.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque 4 personnes sur 10 (39,1%) pensent que leur consommation d'eau est en augmentation depuis 10 ans et presque un tiers (31,6%) qu'elle est restée la même alors que plus d'un quart (26,2%) jugent qu'elle a diminué (25,3%) et même beaucoup diminué (0,9%), 3,1% ne sachant pas.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque 4 personnes sur 10 (39,1%) pensent que leur consommation d'eau est restée stable depuis 10 ans et plus d'un tiers (36,2%) qu'elle est en augmentation alors que presque un quart (22,5%) jugent qu'elle a diminué (21%) et même beaucoup diminué (1,5%), 2,2% ne sachant pas.

Population satisfaite de la réglementation

Presque la moitié (45,7%) pensent que leur consommation d'eau est restée stable depuis 10 ans et 30,5% qu'elle est en augmentation alors que 20% jugent qu'elle a diminué, 3,8% ne sachant pas.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque 4 personnes sur 10 (38,6%) pensent que leur consommation d'eau est en augmentation depuis 10 ans et presque un tiers (31%) qu'elle est restée la même alors que plus d'un quart (25,9%) jugent qu'elle a diminué (25,1%) et même beaucoup diminué

(0,8%), 4,5% ne sachant pas.

Population prête à payer l'eau

Plus du tiers pensent soit que leur consommation d'eau est en augmentation depuis 10 ans (35,4%), soit qu'elle est restée la même (34,5%) alors que presque un quart (24,9%) jugent qu'elle a diminué (24%) et même beaucoup diminué (0,9%), 5,3% ne sachant pas.

4.2.19 Réduction de sa consommation

Si presque deux-tiers (63,2%) de la population totale essaient de réduire leur consommation d'eau, celle qui fait le plus d'efforts est celle en faveur d'une réglementation plus sévère (67,3%), suivie par celles habitant la ville et prête à payer l'eau (64,7% et 64,6%), et par celle consommatrice d'eau embouteillée (62,7%). Celle qui fait au contraire le moins d'efforts est celle satisfaite de la réglementation (48,6%), suivie par celle approvisionnée par un puits (43,9%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (41,3%).

Population	oui	non	refus
totale	316	180	4
habitant la ville	196	104	3
habitant la campagne	117	76	4
alimentée par un puits	68	54	1
eau embouteillée	141	83	1
propriétaire de l'eau	81	57	0
satisfaite réglement.	53	51	1
réglement. plus sévère	239	111	5
prête à payer l'eau	221	114	7

Population totale

Presque deux tiers (63,2%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que plus d'un tiers (36%) ne s'en préoccupent pas (0,8% n'ayant pas répondu).

Population habitant la ville

Presque deux tiers (64,7%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que plus

d'un tiers (34,3%) ne s'en préoccupent pas (1% n'ayant pas répondu).

Population habitant la campagne

Presque 6 personnes sur 10 (59,4%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que 38,6% ne s'en préoccupent pas, 2% n'ayant pas répondu.

Population alimentée par un puits

Plus de la moitié (55,3%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que 43,9% ne s'en préoccupent pas (0,8% n'ayant pas répondu).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque deux tiers (62,7%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que plus d'un tiers (36,9%) ne s'en préoccupent pas (0,4% n'ayant pas répondu).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque 6 personnes sur 10 (58,7%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que 41,3% ne s'en préoccupent pas.

Population satisfaite de la réglementation

La moitié (50,5%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que 48,6% ne s'en préoccupent pas (0,9% n'ayant pas répondu).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Plus des deux tiers (67,3%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors que 31,3% ne s'en préoccupent pas (1,4% n'ayant pas répondu).

Population prête à payer l'eau

Presque deux tiers (64,6%) essaient de réduire leur consommation d'eau alors qu'un tiers (33,3%) ne s'en préoccupent pas (2,1% n'ayant pas répondu).

4.2.20 Paiement de l'eau consommée actuellement

Si les deux-tiers (65,8%) de la population disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment, la population approvisionnée par un puits est celle qui la paie le moins, suivie par celle habitant la campagne (75,6%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (72,5%). La population habitant la ville est par contre celle qui la paie le plus (35,6% contre une

moyenne de 29%), suivie par celles en faveur d'une réglementation plus sévère et prête à payer l'eau (29,8%), et celle consommatrice d'eau embouteillée (28%). Une moyenne de 5,2% ne le sait pas.

Population	oui	non	ne sait pas
totale	145	329	26
habitant la ville	108	180	15
habitant la campagne	37	149	11
alimentée par un puits	6	109	8
eau embouteillée	71	144	10
propriétaire de l'eau	32	100	6
satisfaite réglement.	28	72	5
réglement. plus sévère	106	230	19
prête à payer l'eau	112	216	14

Population totale

Les deux tiers (65,8%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors que presque un tiers (29%) déclarent la payer (5,2% ne sachant pas).

Population habitant la ville

Presque 6 personnes sur 10 (59,4%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'elles consomment alors que plus d'un tiers (35,6%) déclarent la payer (5% ne sachant pas).

Population habitant la campagne

Les trois-quarts (75,6%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors que 18,3% déclarent la payer (6,1% ne sachant pas).

Population alimentée par un puits

Presque 9 personnes sur 10 (88,6%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'elles consomment et seulement 4,9% la payer (6,5% ne sachant pas).

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque les deux tiers (64%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment

alors que plus d'un quart (28%) déclarent la payer (8% ne sachant pas).

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque les trois-quarts (72,5%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors que presque un quart (21,7%) déclarent la payer (5,8% ne sachant pas).

Population satisfaite de la réglementation

Plus des deux tiers (68,6%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors qu'un quart (24,8%) déclarent la payer (6,6% ne sachant pas).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque les deux tiers (64,8%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors que 29,8% déclarent la payer (5,4% ne sachant pas).

Population prête à payer l'eau

Presque les deux tiers (63,2%) disent ne pas payer actuellement l'eau qu'ils consomment alors que presque un tiers (29,8%) déclarent la payer (7% ne sachant pas).

4.2.21 Prix payé par an pour la consommation actuelle de l'eau

Seulement 29% de la population totale disent payer l'eau qu'ils consomment et sur ce nombre, la grande majorité (22,8%) disent ne pas savoir combien. C'est la population approvisionnée par un puits qui, bien que la moins nombreuse à payer, est la plus au courant du prix qu'elle paie puisque la moitié des payeurs donnent un prix. Le prix qui vient en premier chez presque toutes les populations est 100 à 149\$ par an, sauf chez celle consommatrice d'eau embouteillée qui dit payer majoritairement 3\$/18 litres et celles approvisionnée par un puits et qui se pense propriétaire de l'eau indiquant entre 50 et 99\$ par an (celle satisfaite de la réglementation mettant en premier 100 à 149\$ et 150 à 199\$). Si la majorité mentionne en second payer 3\$/18 litres, c'est à ce niveau que les populations consommatrice d'eau embouteillée et approvisionnée par un puits indiquent de 100 à 149\$ par an, alors que celle satisfaite de la réglementation répond à la fois de 1 à 49\$, de 50 à 99\$ et 3\$/18 litres.

La majorité mentionne en 3e position de 50 à 99\$ par an mais la population consommatrice d'eau embouteillée dit plutôt de 150 à 199\$, celle approvisionnée par un puits moins d'un \$ le litre, celle qui se pense propriétaire de l'eau 3\$/18 litres et celle habitant la ville à la fois

de 50 à 99\$ et de 150 à 199\$. En 4e position est mentionné majoritairement de 150 à 199\$, sauf par la population qui se pense propriétaire de l'eau qui dit moins d'un \$ le litre, les autres populations ayant à ce niveau un pourcentage tellement minime qu'on ne présente plus sa classification détaillée. Et finalement apparaît en 5e position chez la population totale de 150 à 199\$.

Population	1er	2e	3e
totale	100-149\$ (13)	3\$/18 litres (5)	50-99\$ (4)
habitant la ville	100-149\$ (3)	3\$/ 18 litres (3)	50-99\$ et 150-199\$ (3)
habitant la campagne	100-149\$ (4)	3\$/ 18 litres (2)	
alimentée par un puits	50-99\$, 100-149\$ et 59¢/ litre (1)		
eau embouteillée	3\$/ 18 litres (4)	100-149\$ et 150-199\$ (3)	
propriétaire de l'eau	50-99\$et 100-149\$ (3)	3\$/ 18 litres (2)	59¢/litre (1)
satisfaite réglem.	100-149\$ et 150-199\$ (2)	1-49\$, 50-99\$ et 3\$/ 18 litres (1)	
réglem. plus sévère	100-149\$ (10)	3\$/ 18 litres et 50-99\$ (3)	
prête à payer l'eau	100-149\$ (11)	3\$/ 18 litres (4)	50-99\$ et 150-199\$ (3)

Population totale

Sur les 29% qui disent la payer, la grande majorité (22,8%) disent ne pas savoir combien. Sur les 6,2% qui le savent, presque la moitié (2,6%) disent entre 100 et 149\$, 1%: 3\$/18 litres, 0,8%: entre 50 et 99\$, 0,6% entre 150 et 199\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population habitant la ville

Sur les 35,6% qui disent la payer, la grande majorité (28%) disent ne pas savoir combien. Sur les 7,6% qui le savent, 3% disent entre 100 et 149\$, 1,3% 3\$/18 litres, 1% entre 50 et

99\$ et 150 et 199\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population habitant la campagne

Sur les 18,3% qui disent la payer, la grande majorité (13,7%) disent ne pas savoir combien. Sur les 4,6% qui le savent, 2% disent entre 100 et 149\$, 1% 3\$18 litres, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population alimentée par un puits

Sur les 4,9% qui disent la payer, la moitié (2,5%) disent ne pas savoir combien. Sur les 2,4% qui le savent, 0,8% disent entre 50 et 99\$, 0,8% entre 100 et 149\$ et 0,8% 59 cents le litre.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Sur les 28% qui disent la payer, la grande majorité (20,9%) disent ne pas savoir combien. Sur les 7,1% qui le savent, 1,8% disent 3\$18 litres, 1,3% entre 100 et 149\$, 1,3% entre 150 et 199\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Sur les 21,7% qui disent la payer, les deux tiers (15,2%) disent ne pas savoir combien. Sur les 6,5% qui le savent, 2,2% disent entre 50 et 99\$, 2,2% entre 100 et 149\$, 1,4% 3\$18 litres et 0,7% 59 cents le litre.

Population satisfaite de la réglementation

Sur les 24,8% qui disent la payer, la majorité (18,1%) disent ne pas savoir combien. Sur les 6,7% qui le savent, 1,9% disent entre 100 et 149\$ et entre 150 et 199\$, 1% entre 1 et 49\$, 50 et 99\$ et 3\$18 litres, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Sur les 29,8% qui disent la payer, la grande majorité (23,6%) disent ne pas savoir combien. Sur les 6,2% qui le savent, presque la moitié (2,8%) disent entre 100 et 149\$, 1,1% 3\$18 litres, 0,8% entre 50 et 99\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimes.

Population prête à payer l'eau

Sur les 29,8% qui disent la payer, la grande majorité (22,2%) disent ne pas savoir combien. Sur les 7,6% qui le savent, presque la moitié (3,2%) disent entre 100 et 149\$, 1,2% 3\$18 litres, 0,9% entre 50 et 99\$, 0,9% entre 150 et 199\$, les autres catégories ayant des

pourcentages minimales.

4.2.22 Prix qu'on est prêt à payer pour sa consommation

Si la grande majorité (85%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer l'eau qu'ils consomment par personne et par an, c'est la population satisfaite de la réglementation qui le sait le moins (89,5%), suivie par celle habitant la ville (86,5%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (86,2%). C'est par contre celle approvisionnée par un puits qui le sait le plus (81,3%), suivie de peu par celle prête à payer l'eau (81,6%) et par celle habitant la campagne (82,7%). Même si la population prête à payer se classe parmi celles qui le savent le plus, le pourcentage très élevé de ceux qui ne savent pas laisse cependant apparaître qu'elle est d'accord sur le principe mais qu'elle n'a pas encore réfléchi à sa réalisation.

Le prix mentionné en 1^e par presque toutes les populations se situe entre 100 et 149\$ par an, la population habitant la campagne mettant au même niveau 50 à 99\$ et celle satisfaite de la réglementation 50 à 99\$ et 300\$ et plus. La seule à véritablement se distinguer est celle consommatrice d'eau embouteillée qui déclare 300\$ et plus (peut-être plus consciente des coûts que lui occasionne l'eau). Si en 2^e position est mentionné majoritairement 50 à 99\$ par an, c'est à ce niveau que la population consommatrice d'eau embouteillée indique 100 à 149\$, alors que les populations habitant la ville et qui se pense propriétaire de l'eau disent 200 à 249\$, celles habitant la campagne et prête à payer l'eau indiquant 300\$ et plus et celle satisfaite de la réglementation à la fois 150 à 199\$ et 200 à 249\$.

200 à 249\$ est mentionné majoritairement en 3^e position, sauf par la population habitant la ville qui l'avait mis en 2^e et qui dit à ce niveau 50 à 99\$ comme celle prête à payer l'eau, celle habitant la campagne disant à la fois 1 à 49\$, 150 à 199\$ et 200 à 249\$ et celle qui se pense propriétaire de l'eau 300\$ et plus. En 4^e position est mentionné 300\$ et plus, sauf par la population prête à payer l'eau qui indique 200 à 249\$, celles consommatrice d'eau embouteillée et qui se pense propriétaire de l'eau 50 à 99\$. 150 à 199\$ apparaît en 5^e position, la population en faveur d'une réglementation plus sévère ajoutant à ce niveau 1 à 49\$ et celle approvisionnée par un puits ne disant que 1 à 49\$.

Population	1er	2e	3e	4e	5e
totale	100-149\$ (926)	50-99\$ (12)	200-249\$ (11)	300\$ et plus (10)	150-199\$ (7)
habitant la ville	100-149\$ (19)	200-249\$ (7)	50-99\$ (5)	300\$ et plus (4)	150-199\$ (3)
habitant la campagne	50-99\$ et 100-149\$ (7)	300\$ et plus (6)	1-49\$, 150- 199\$, 200- 249\$ (4)		
alimentée par un puits	100-149\$ (5)	50-99\$, 200-249\$, 300\$ et plus (4)	1-49\$, 150- 199\$ (2)		
eau embouteillée	300\$ et plus (8)	100-149\$, 200-249\$ (6)	50-99\$, 150-199\$ (5)	1-49\$ (3)	
propriétaire de l'eau	100-149\$ (6)	200-249\$, 300\$ et plus (4)	50-99\$ (3)		
satisfaite règlement.	50-99\$, 100-149\$ et 300\$ et plus (3)	150-199\$ et 200-249\$ (1)			
règlement. plus sévère	100-149\$ (21)	50-99\$ (9)	200-249\$ (8)	300\$ et plus (7)	1-49\$, 150- 199\$ (5)
prête à payer l'eau	100-149\$ (23)	300\$ et plus (10)	50-99\$, 200-249\$ (9)	150-199\$ (6)	1-49\$ (3)

Population totale

La grande majorité (85%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 15% qui émettent une opinion, un tiers (5,2%) déclarent 100 à 149\$, 2,4%: 50 à 99\$, 2,2%: 200 à 249\$, 2%: 300\$ et plus, 1,4%: 150 à 199\$, 1,2%: 1 à 49\$, 0,2%: 250 à 299\$ et 0,2% un prix équivalent à l'eau en bouteille.

Population habitant la ville

La grande majorité (86,5%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 13,5% qui émettent une opinion, la moitié (6,3%) déclarent 100 à 149\$,

2,3%: 200 à 249, 1,7%: 50 à 99\$, 1,3%: 300\$ et plus, 1%: 150 à 199\$, les autres catégories ayant un pourcentage minime.

Population habitant la campagne

La grande majorité (82,7%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 17,3% qui émettent une opinion, 3,6% déclarent 50 à 99\$ et 100 à 149\$, 3%: 300 et plus, 2%: 1 à 49\$, 150 à 199\$ et 200 à 249\$, les autres catégories ayant un pourcentage minime.

Population alimentée par un puits

Plus de 8 répondants sur 10 (81,3%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 18,7% qui émettent une opinion, 4% déclarent 100 à 149\$, 3,3%: 50 à 99\$, 3,3%: 200 à 249\$, 3,3%: 300\$ et plus, 1,6%: 1 à 49\$, 1,6% 150 à 199\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimales.

Population consommatrice d'eau embouteillée

La grande majorité (84,9%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 15,1% qui émettent une opinion, 3,6% déclarent 300\$ et plus, 2,7% 100 à 149\$, 2,7%: 200 à 249\$, 2,2%: 50 à 99\$, 2,2%: 150 à 199\$, 1,3%: 1 à 49\$, les autres catégories ayant un pourcentage minime.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

La grande majorité (86,2%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 13,8% qui émettent une opinion, 4,3% déclarent 100 à 149\$, 2,9%: 200 à 249\$, 2,9%: 300\$ et plus, 2,2%: 50 à 99\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimales.

Population satisfaite de la réglementation

La grande majorité (89,5%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 10,5% qui émettent une opinion, presque un tiers (2,9%) déclarent 50 à 99\$, 100 à 149\$ et 300\$ et plus, 1%: 150 à 199\$ et 200 à 249\$, les autres catégories ayant un pourcentage minime.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

La grande majorité (83,7%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 16,3% qui émettent une opinion, 5,9% déclarent 100 à 149\$, 2,5%: 50

à 99\$, 2,3%: 200 à 249\$, 2%: 300\$ et plus, 1,4%: 1 à 49\$ et 150 à 199\$, les autres catégories ayant des pourcentages minimales.

Population prête à payer l'eau

Plus de 8 répondants sur 10 (81,6%) ne savent pas combien ils seraient prêts à payer par personne et par an. Sur les 18,4% qui émettent une opinion, un tiers (6,7%) déclarent 100 à 149\$, 2,9%: 300\$ et plus; 2,6%: 50 à 99\$, 2,6%: 200 à 249\$, 1,8%: 150 à 199\$, 0,9%: 1 à 49\$, les autres catégories ayant un pourcentage minime.

4.2.23 Accord pour payer l'eau consommée selon la quantité

Plus des deux-tiers (68,4%) de la population totale accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors qu'un quart (25,6%) seraient contre. La population qui serait le plus d'accord, à part la population prête à payer l'eau (100%), est celle consommatrice d'eau embouteillée (72,4%), suivie par celle habitant la ville (71,3%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (69,9%). La population qui serait le plus contre est celle approvisionnée par un puits (40%), devançant largement celles habitant la campagne, qui se pense propriétaire de l'eau et satisfaite de la réglementation, aux pourcentages presque équivalents (29,9%, 29,7% et 29,5% respectivement). Si 6% n'ont pas d'opinion, c'est la population approvisionnée par un puits qui en a le plus (3,9%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau qui en a le moins (8%).

Population	oui	non	ne sait pas
totale	342	128	30
habitant la ville	216	69	18
habitant la campagne	126	59	12
alimentée par un puits	69	43	11
eau embouteillée	163	46	16
propriétaire de l'eau	86	41	11
satisfaite réglement.	68	31	6
réglement. plus sévère	248	87	20
prête à payer l'eau	342	0	0

Population totale

Plus des deux tiers (68,4%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors qu'un quart (25,6%) seraient contre, 6% n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la ville

Plus de 7 personnes sur 10 (71,3%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'elles consomment alors que 22,8% seraient contre, 5,9% n'ayant pas d'opinion.

Population habitant la campagne

Presque les deux tiers (64%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors que 29,9% seraient contre, 6,1% n'ayant pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Plus de la moitié (56,1%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors que 40% seraient contre, 3,9% n'ayant pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque les trois-quarts (72,4%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors que moins d'un quart (20,4%) seraient contre, 7,2% n'ayant pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de 6 personnes sur 10 (62,3%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'elles consomment alors que presque 3 personnes sur 10 (29,7%) seraient contre, 8% n'ayant pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Presque les deux tiers (64,8%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'ils consomment alors que 29,5% seraient contre, 5,7% n'ayant pas d'opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

7 personnes sur 10 (69,9%) accepteraient de payer leur eau selon la quantité qu'elles consomment alors que presque un quart (24,5%) seraient contre, 5,6% n'ayant pas d'opinion.

4.2.24 Propriété de l'eau souterraine

Les réponses de la population totale en ce qui concerne la propriété des eaux souterraines sont très partagées puisque 27,6% pensent qu'elle appartient au propriétaire, 23,6% à tous, 18,2% à la municipalité et 8% au gouvernement, presque un quart (22,6%) ne sachant pas. Par contre, le classement est le même chez toutes les populations sauf chez celles habitant la ville et consommatrice d'eau embouteillée qui intervertissent les 2 premières places, celle habitant la ville ajoutant aussi à la 2e les municipalités. Seuls les pourcentages varient véritablement.

A part la population qui se pense propriétaire de l'eau (100%), c'est celle approvisionnée par un puits qui pense le plus que l'eau appartient au propriétaire (43,9%), suivie par celle habitant la campagne (37,5%) et celle satisfaite de la réglementation (28,6%). C'est la population habitant la ville qui le pense le moins (21,1%), suivie par celle consommatrice d'eau embouteillée (22,7%) et celle prête à payer l'eau (25,1%). C'est de nouveau celle approvisionnée par un puits qui pense le plus qu'elle appartient à tous (30,9%), suivie par celle consommatrice d'eau embouteillée (27,6%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (24,8%). La population satisfaite de la réglementation est par contre celle qui le pense le moins (19%), suivie par celle habitant la ville (23,5%) et celle prête à payer l'eau (23,7%).

La population qui pense le plus que l'eau appartient à la municipalité est celle prête à payer l'eau (21,3%), suivie par celle habitant la ville (21,1%) et celle consommatrice d'eau embouteillée (19,1%). Celle qui le pense le moins est largement celle approvisionnée par un puits (7,3%), suivie par celle habitant la campagne (13,7%) et celle satisfaite de la réglementation (18,1%). La marge est mince entre les populations qui pensent que l'eau appartient au gouvernement. Néanmoins, la population qui le pense le plus est celle prête à payer l'eau (9,1%), suivie par celle satisfaite de la réglementation (8,6%) et celle qui le pense le moins est celle consommatrice d'eau embouteillée (6,2%), suivie par celle approvisionnée par un puits (7,3%). Finalement, la population qui dit le plus ne pas savoir est celle habitant la ville (26,4%), suivie par celle satisfaite de la réglementation (25,7%) et celle consommatrice d'eau embouteillée (24,4%) alors que celle qui le dit le moins est largement celle approvisionnée par un puits (10,6%), suivie par celle habitant la campagne (16,8%) et celle prête à payer l'eau (20,8%).

Population	1er	2e	3e	4e	5e
totale	propriétaire (138)	à tous (118)	ne sait pas (113)	municipalité (91)	gouvernement (40)
habitant la ville	ne sait pas (80)	à tous (71)	propriétaire et municipalité (64)	gouvernement (24)	
habitant la campagne	propriétaire (74)	à tous (47)	ne sait pas (33)	municipalité (27)	gouvernement (16)
alimentée par un puits	propriétaire (54)	à tous (38)	ne sait pas (13)	municipalité et gouvernement (9)	
eau embouteillée	à tous (62)	ne sait pas (55)	propriétaire (51)	municipalité (43)	gouvernement (14)
propriétaire de l'eau	propriétaire (138)				
satisfaite règlement.	propriétaire (30)	ne sait pas (27)	à tous (20)	municipalité (19)	gouvernement (9)
règlement. plus sévère	propriétaire (94)	à tous (85)	ne sait pas (78)	municipalité (65)	gouvernement (30)
prête à payer l'eau	propriétaire (86)	à tous (81)	municipalité (73)	ne sait pas (71)	gouvernement (31)

Population totale

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, les réponses sont très partagées puisque 27,6% pensent qu'elle appartient au propriétaire, 23,6% à tous, 22,6% ne savent pas, 18,2% à la municipalité et 8% au gouvernement.

Population habitant la ville

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, les réponses sont très partagées puisque 26,4% ne savent pas, 23,5% pensent qu'elle appartient à tous, 21,1% au propriétaire et à la municipalité et 7,9% au gouvernement.

Population habitant la campagne

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, 37,5% pensent qu'elle appartient au propriétaire, 23,9% à tous, 16,8% ne savent pas, 13,7% à la municipalité et 8,1% au gouvernement.

Population alimentée par un puits

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, presque la moitié des répondants (43,9%) pensent qu'elle appartient au propriétaire, presque un tiers (30,9%) à tous, 10,6% ne savent pas, 7,3% à la municipalité et 7,3% au gouvernement.

Population consommatrice d'eau embouteillée

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, les réponses sont très partagées puisque 27,6% pensent qu'elle appartient à tous, 24,4% ne savent pas, 22,7% au propriétaire, 19,1% à la municipalité et 6,2% au gouvernement.

Population satisfaite de la réglementation

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, presque 3 personnes sur 10 (28,6%) pensent qu'elle appartient au propriétaire, 25,7% ne savent pas, 19% à tous, 18,1% à la municipalité et 8,6% au gouvernement.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, les réponses sont très partagées puisque 26,5% pensent qu'elle appartient au propriétaire, 24,8% à tous, 22% ne savent pas, 18,3% à la municipalité et 8,4% au gouvernement.

Population prête à payer l'eau

A la question: d'après vous, à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou résidence, les réponses sont très partagées puisque 25,1% pensent qu'elle appartient au propriétaire, 23,7% à tous, 21,3% à la municipalité, 20,8% ne savent pas et 9,1% au gouvernement.

4.2.25 Gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités

Toutes les populations s'entendent pour trouver que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne. Si les pourcentages varient peu autour de la moyenne (47%), la population satisfaite de la réglementation se démarque largement parmi celles qui le pensent le plus (77,2%), suivie par celle habitant la ville (48,8%) et par celle prête à payer l'eau (45,6%). C'est la population en faveur d'une réglementation plus sévère qui logiquement le pense le moins (40,3%), suivie par celle approvisionnée par un puits (40,6%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (41,3%). Seulement 9,8% de la population totale la pensent moyenne, les populations qui le pensent le moins étant celles approvisionnée par un puits et satisfaite de la réglementation (5,7% chacune), suivies par celle habitant la campagne (8,1%); celle qui le pense le plus est celle en faveur d'une réglementation plus sévère (11,5%), suivie par celle prête à payer l'eau (11,1%).

Population	très bonne	bonne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	ne sait pas
totale	0	235	49	128	3	85
habitant la ville	0	148	33	78	2	42
habitant la campagne	0	87	16	50	1	43
alimentée par un puits	0	50	7	38	1	27
eau embouteillée	0	98	24	66	2	35
propriétaire de l'eau	0	57	13	44	0	24
satisfaite réglement.	0	81	6	6	0	12
réglement. plus sévère	0	143	41	110	2	59
prête à payer l'eau	0	156	38	89	2	57

Si plus d'un quart (26,4%) de la population totale jugent la gestion mauvaise (25,6%) et même très mauvaise (0,6%), c'est de nouveau la population satisfaite de la réglementation qui se démarque en étant largement celle qui le pense le moins (5,7%), celles le pensant le plus étant celle qui se pense propriétaire de l'eau (31,9%), suivie par celles approvisionnée par un puits et en faveur d'une réglementation plus sévère (31,7% et 31,6%), et par celle consommatrice d'eau embouteillée (30,2%). Parmi celles qui la jugent même très mauvaise, c'est la population consommatrice d'eau embouteillée qui le pense

le plus (0,9%), suivie par celle approvisionnée par un puits (0,8%). Cette dernière est aussi celle qui a le moins d'opinion à ce sujet (22% contre une moyenne de 17%), suivie par celle habitant la campagne (21,8%); celle qui en a le plus est celle satisfaite de la réglementation (11,4%), suivie par celle habitant la ville (13,9%).

Population totale

Presque la moitié des personnes (47%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 9,8% la pensent moyenne. Plus d'un quart (26,4%) la jugent par contre mauvaise (25,6%) et même très mauvaise (0,6%) et 17% sont sans opinion.

Population habitant la ville

Presque la moitié (48,8%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 10,9% la pensent moyenne. Plus d'un quart (26,4%) la jugent par contre mauvaise (25,7%) et même très mauvaise (0,7%) et 13,9% sont sans opinion.

Population habitant la campagne

44,2% pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 8,1% la pensent moyenne. Plus d'un quart (25,9%) la jugent par contre mauvaise (25,4%) et même très mauvaise (0,5%) et 21,8% sont sans opinion.

Population alimentée par un puits

4 personnes sur 10 (40,6%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 5,7% la pensent moyenne. Presque un tiers (31,7%) la jugent par contre mauvaise (30,9%) et même très mauvaise (0,8%) et presque un quart (22%) sont sans opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

43,6% pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 10,7% la pensent moyenne. Presque un tiers (30,2%) la jugent par contre mauvaise (29,3%) et même très mauvaise (0,9%) et 15,6% sont sans opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Plus de 4 personnes sur 10 (41,3%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 9,4% la pensent moyenne. Presque un tiers (31,9%) la jugent par contre mauvaise et 17,4% sont sans opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Plus des trois-quarts (77,2%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne, 5,7% la pensent moyenne et 5,7% mauvaise. 11,4% sont sans opinion.

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

4 personnes sur 10 (40,3%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 11,5% la pensent moyenne. Presque un tiers (31,6%) la jugent par contre mauvaise (31%) et même très mauvaise (0,6%) et 16,6% sont sans opinion.

Population prête à payer l'eau

Presque la moitié des personnes (45,6%) pensent que la gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est bonne et 11,1% la pensent moyenne. Plus d'un quart (26,6%) la jugent par contre mauvaise (26%) et même très mauvaise (0,6%) et 16,7% sont sans opinion.

4.2.26 Réglementation concernant la pollution de l'eau

Près des trois-quarts (71%) de la population totale jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère. Toutes les populations, à part celle satisfaite de la réglementation (100%), sont de cet avis et présentent un taux assez similaire. La population qui le pense le plus, à part celle en faveur d'une réglementation plus sévère (100%), est celle consommatrice d'eau embouteillée (75,6%), suivie par la population prête à payer l'eau (72,5%) et celle habitant la ville (72,3%). Celle qui pense le plus par contre qu'elle est suffisamment sévère est celle habitant la campagne (24,9% contre une moyenne de 21%), suivie de celle qui se pense propriétaire de l'eau (23,2%). Si une moyenne de 7% n'ont pas d'opinion, c'est la population approvisionnée par un puits qui en a le moins (9,8%) et celle habitant la campagne qui en a le plus (6,1%).

Population totale

Près des trois-quarts des personnes (71%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que 21% la pensent suffisamment sévère et que 7% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la ville

Près des trois-quarts des personnes (72,3%) jugent que la réglementation concernant la

pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que 19,5% la pensent suffisamment sévère et que 8,2% n'ont pas d'opinion.

Population	suffisamment sévère	pas suffisamment sévère	ne sait pas
totale	105	355	35
habitant la ville	59	219	25
habitant la campagne	49	136	12
alimentée par un puits	24	87	12
eau embouteillée	37	170	18
propriétaire de l'eau	32	94	12
satisfaite règlement.	105	0	0
règlement. plus sévère	0	355	0
prête à payer l'eau	68	248	26

Population habitant la campagne

Presque 7 répondants sur 10 (69%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors qu'un quart (24,9%) la pensent suffisamment sévère et que 6,1% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

Près des trois-quarts des personnes (70,7%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que 19,5% la pensent suffisamment sévère et que 9,8% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Plus des trois-quarts des personnes (75,6%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que 16,4% la pensent suffisamment sévère et que 8% n'ont pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque 7 répondants sur 10 (68,1%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que presque un quart (23,2%) la pensent

suffisamment sévère et que 8,7% n'ont pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

Près des trois-quarts des personnes (72,5%) jugent que la réglementation concernant la pollution de l'eau n'est pas assez sévère, alors que 19,9% la pensent suffisamment sévère et que 7,6% n'ont pas d'opinion.

4.2.27 Responsables financiers de la protection de l'eau

Presque la moitié (45,8%) de la population totale et toutes les populations pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer. La population totale l'incombe à égalité au gouvernement (15,6%) et aux municipalités (15,4%). Les populations habitant la ville, prête à payer l'eau, consommatrice d'eau embouteillée et satisfaite de la réglementation indiquent les municipalités en second. Les populations habitant la ville et prête à payer l'eau indiquent en second les pollueurs et celles consommatrice d'eau embouteillée et satisfaite de la réglementation le gouvernement. Les pollueurs sont impliqués en 4^e position par la population totale (12,2%), alors que les populations habitant la ville et prête à payer l'eau indiquent plutôt à cette place le gouvernement et celle satisfaite de la réglementation à la fois les pollueurs et les agriculteurs, avec un pourcentage minime. Les industries occupent la 5^e place (4%) pour toutes les populations, à part pour les agriculteurs (6^e place avec 0,6%).

C'est la population prête à payer l'eau qui pense le plus que ce sont les citoyens qui doivent payer (48,8%), suivie par celle habitant la ville (47,5%) et celle en faveur d'une réglementation plus sévère (46,8%) alors que celle qui le pense le moins est celle habitant la campagne (41,6%), suivie par celle approvisionnée par un puits (42,3%) et celles qui se pense propriétaire de l'eau et consommatrice d'eau embouteillée (44,9% chacune). C'est la population habitant la campagne qui pense le plus que c'est le gouvernement qui doit payer (18,8%), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (17,4%) et celle satisfaite de la réglementation (16,2%) alors que celle qui le pense le moins est celle habitant la ville (10,9%), suivie par celle prête à payer l'eau (13,7%) et celle approvisionnée par un puits (14,6%).

C'est la population consommatrice d'eau embouteillée qui pense le plus que ce sont les municipalités qui doivent payer (18,7%), suivie par celle habitant la campagne (17,3%) et celle satisfaite de la réglementation (17,1%) alors que celle qui le pense le moins est celle

habitant la ville (12,9%), suivie par celle en faveur d'une réglementation plus sévère (14,4%) et celle approvisionnée par un puits (14,6%). C'est la population en faveur d'une réglementation plus sévère qui pense le plus que ce sont les pollueurs qui doivent payer (14,4%), suivie par celle prête à payer l'eau (14%) et celle approvisionnée par un puits (13,8%) alors que celle qui le pense le moins est largement celle satisfaite de la réglementation (2,9%), suivie par celle qui se pense propriétaire de l'eau (10,9%) et celle consommatrice d'eau embouteillée (11,1%).

Population	1er	2e	3e	4e	5e	6e
totale	citoyens (229)	gouvernement (78)	municipalités (77)	pollueurs (61)	industries (20)	agriculteurs (3)
habitant la ville	citoyens (144)	municipalités (39)	pollueurs et ne sait pas (36)	gouvernement (33)	industries (15)	
habitant la campagne	citoyens (82)	gouvernement (37)	municipalités (34)	pollueurs (25)	industries (5)	
alimentée par un puits	citoyens (52)	municipalités et gouvernement (18)	pollueurs (17)	industries (5)	agriculteurs (1)	
consommatrice d'eau embouteillée	citoyens (101)	municipalités (42)	gouvernement (33)	pollueurs (25)	industries (11)	agriculteurs (2)
qui se pense propriétaire de l'eau	citoyens (62)	gouvernement (24)	municipalité (23)	pollueurs (15)	industries (6)	agriculteurs (1)
satisfaite de la réglementation	citoyens (49)	municipalités (18)	gouvernement (17)	pollueurs, agriculteurs (3)		
pour une réglementation plus sévère	citoyens (166)	gouvernement (53)	municipalités et pollueurs (51)	industries (17)	agriculteurs et pollueurs (3)	
prête à payer l'eau	citoyens (167)	municipalités (53)	pollueurs (48)	gouvernement (47)	industries (12)	agriculteurs (1)

Les populations qui pensent le plus que ce sont les industries qui doivent payer sont celles habitant la ville et consommatrice d'eau embouteillée (4,9%), suivies par celle en faveur

d'une réglementation plus sévère (4,8%) et celle qui se pense propriétaire de l'eau (4,3%); celle qui le pense le moins est celle satisfaite de la réglementation (qui ne les évoque même pas), suivie par celle habitant la campagne (2,5%) et celle prête à payer l'eau (3,5%). Les agriculteurs, qui sont indiqués par 0,6% de la population totale, sont impliqués environ au même niveau par toutes les populations, sauf par celle satisfaite de la réglementation qui les implique à 2,9%, celle habitant la campagne étant celle qui les implique le moins. Si 7,4% en moyenne n'ont pas d'opinion, c'est la population satisfaite de la réglementation qui en a le moins (14,3%), suivie par celle habitant la ville (11,9%) alors que c'est celle en faveur d'une réglementation plus sévère qui en a le plus (3,9%), suivie par celle prête à payer l'eau (4,2%).

Population totale

Presque la moitié des personnes (45,8%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incomber le prix à payer dans une proportion presque similaire entre le gouvernement (15,6%), les municipalités (15,4%) et les pollueurs (12,2%). Seulement 4% pensent donc que ce doit être les industries, 0,6% les agriculteurs et 7,4% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la ville

Presque la moitié des personnes (47,5%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incomber le prix à payer dans une proportion presque similaire entre les municipalités (12,9%), les pollueurs (11,9%) et le gouvernement (10,9%). Seulement 4,9% pensent donc que ce doit être les industries, 0,4% les agriculteurs et 11,9% n'ont pas d'opinion.

Population habitant la campagne

41,6% pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incomber le prix à payer dans une proportion presque similaire entre le gouvernement (18,8%), les municipalités (17,3%) et les pollueurs (12,7%). Seulement 2,5% pensent donc que ce doit être les industries, 0,2% les agriculteurs et 7,1% n'ont pas d'opinion.

Population alimentée par un puits

42,3% pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incomber le prix à payer dans une proportion presque similaire entre le gouvernement (14,6%), les municipalités (14,6%) et les pollueurs (13,8%).

Seulement 4,1% pensent donc que ce doit être les industries, 0,8% les agriculteurs et 9,8% n'ont pas d'opinion.

Population consommatrice d'eau embouteillée

Presque la moitié des personnes (44,9%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incombler le prix à payer aux municipalités (18,7%), au gouvernement (14,7%) et aux pollueurs (11,1%). Seulement 4,9% pensent donc que ce doit être les industries, 0,9% les agriculteurs et 4,8% n'ont pas d'opinion.

Population qui se pense propriétaire de l'eau

Presque la moitié des personnes (44,9%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incombler le prix à payer dans une proportion presque similaire entre le gouvernement (17,4%), les municipalités (16,7%) et les pollueurs (10,9%). Seulement 4,3% pensent donc que ce doit être les industries, 0,7% les agriculteurs et 5,1% n'ont pas d'opinion.

Population satisfaite de la réglementation

Presque la moitié des personnes (46,6%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incombler le prix à payer dans une proportion presque similaire entre les municipalités (17,1%) et le gouvernement (16,2%). Seulement 2,9% pensent donc que ce doit être les pollueurs et 2,9% les agriculteurs (14,3% n'ont pas d'opinion).

Population en faveur d'une réglementation plus sévère

Presque la moitié des personnes (46,8%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incombler le prix à payer dans une proportion presque similaire entre le gouvernement (14,9%), les municipalités (14,4%) et les pollueurs (14,4%). Seulement 4,8% pensent donc que ce doit être les industries, 0,8% les agriculteurs et 3,9% n'ont pas d'opinion.

Population prête à payer l'eau

Presque la moitié des personnes (48,8%) pensent qu'en ce qui concerne la protection de l'eau, ce sont tous les citoyens qui devraient payer, les autres faisant incombler le prix à payer dans une proportion presque similaire entre les municipalités (15,5%), les pollueurs (14%) et le gouvernement (13,7%). Seulement 3,5% pensent donc que ce doit être les

industries, 0,3% les agriculteurs et 4,2% n'ont pas d'opinion.

4.3 ANALYSE DES TENDANCES GÉNÉRALES

4.3.1 Portrait de la perception environnementale de la population

La grande majorité de la population trouve que la qualité actuelle de l'environnement dans sa région est bonne et même pas une personne sur 10 qu'elle est mauvaise. Si un quart pense qu'elle est restée la même depuis 10 ans et un autre quart qu'elle s'est détériorée, c'est presque la moitié qui pense au contraire qu'elle s'est améliorée. En ce qui concerne l'avenir, la proportion qui pense qu'elle va se détériorer d'ici 10 ans reste la même. Cependant, un certain optimisme semble régner puisque la catégorie moyenne diminue au profit de l'amélioration, à peine une personne sur 10 pensant qu'elle va rester la même et 5 sur 10 qu'elle va s'améliorer.

La pollution de l'eau est largement citée en tête des problèmes environnementaux de la région puisque on la cite deux fois plus souvent que le 2e problème: les déchets solides, qui arrivent devant la pollution de l'air, la pollution par le bruit, le déboisement, les produits toxiques, l'étalement urbain, le manque d'eau et la pollution agricole. Le manque d'eau vient par conséquent en 8e position et représente un proportion infime de la population. Si le questionnaire ouvert permet de voir apparaître un type de pollution peu cité habituellement: la pollution par le bruit, ce tableau reflète assez bien l'opinion québécoise dans son ensemble qui, selon Richard et Vaillancourt, situait aussi en 1991 la pollution de l'eau comme étant le problème le plus important au Québec. On en est même ici plus convaincu puisque c'est 4 personnes sur 10 qui le pensent, contre plus de 2 Québécois sur 10.

La question environnementale semble un sujet assez préoccupant chez cette population puisque non seulement les trois-quarts des répondants ne sont pas prêts à accepter un niveau de pollution plus important même si cela était nécessaire pour maintenir des emplois mais aussi plus de 6 personnes sur 10 accepteraient de payer plus de taxes pour participer à sa protection. Cette volonté de participation se reflète également au niveau de l'eau puisque presque 7 personnes sur 10 accepteraient de payer leur consommation d'eau potable, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne québécoise de 1991 qui montrait, selon Richard et Vaillancourt, que 6 Québécois sur 10 étaient prêts à le faire. Par contre,

les efforts individuels semblent plus favorisés que les efforts en groupe puisque même pas une personne sur 10 ne participe à des comités de protection de l'environnement.

Si la population semble sensibilisée aux problèmes de pollution environnementale, plus de la moitié trouve cependant la qualité actuelle de son eau de robinet bonne alors qu'un quart la trouve mauvaise. La majorité se dit approvisionnée par un aqueduc et par une eau de rivière, mais ils sont plus de 6 sur 10 à souhaiter être approvisionnés par l'eau d'un puits. Si les raisons en sont qu'on la considère généralement moins polluée et meilleure, le pourcentage significatif de personnes qui le souhaitent sans savoir pourquoi (plus de 3 personnes sur 10) confirme la place que tient l'eau souterraine dans la pensée collective, où on la voit plus naturelle et plus pure, du fait qu'elle est "filtrée" et "protégée" par la terre: "elle provient de creux dans la terre, donc elle est plus saine".

Que la population soit satisfaite de la qualité de son eau semble expliquer que plus de 8 personnes sur 10 n'éprouvent pas le besoin d'utiliser un appareil domestique de traitement de l'eau (correspondant en cela à la proportion québécoise de 1991 relevée par Hudon et al. (1991a) qui montraient que seulement un foyer sur 10 en possédait un). Cependant, la proportion de personnes qui ont recours à l'eau embouteillée vient démentir cette vision et laisserait plutôt penser, soit que la population a davantage confiance dans une eau commercialisée, soit que cette dernière représente pour le consommateur une solution de facilité (l'emploi d'appareils devant sembler contraignant). Si en effet un peu plus de la moitié des personnes n'utilise pas d'eau embouteillée, la proportion de la population qui en boit est presque équivalente (presque 5 personnes sur 10).

On explique presque toujours ce choix comme représentant un plus par rapport à l'eau de robinet, en évoquant en priorité son goût qui serait meilleur, puis son odeur et le fait qu'elle ne contienne pas de contaminants ou de sédiments. Sont citées cependant deux raisons qu'on trouve rarement dans les sondages présentant des questions à choix multiples: la froideur de l'eau embouteillée (en 4^e position, devant la présence de sédiments) et le fait qu'on soit à l'extérieur de la maison (en dernière position). Une autre particularité est cependant encore à remarquer: si l'évocation de sédiments et de contaminants semble indiquer qu'on choisit l'eau embouteillée pour des raisons de santé, presque aucun répondant n'en fait mention clairement.

Ce recours important à des solutions alternatives semblerait confirmer l'analyse de Hudon et al. (1991b) qui pensaient que le manque d'information en était une cause principale. Car,

comme en 1991 où seulement 47% des Québécois se disaient assez ou très bien informés sur la qualité de leur eau de robinet et étaient de plus méfiants quant aux informations reçues, 48,2% de cette population se pensent bien informés et 39,4% ne pas l'être. Le manque d'information ne semble cependant pas inciter la population à se tourner vers les sources d'information disponibles, comme les comités de protection de l'environnement.

Si presque la moitié de la population a recours à une source alternative d'eau, ce n'est pas en effet parce qu'elle pense que la qualité de son eau s'est beaucoup détériorée depuis 10 ans, seulement 21% le pensant contre 36,6% qui pensent qu'elle est restée identique et 27% qu'elle s'est même améliorée. Cette vision est également optimiste pour l'avenir puisque si la proportion des personnes, qui pensent qu'elle était restée la même depuis 10 ans, baisse en ce qui concerne l'avenir, ce n'est qu'au profit de celles qui pensent qu'elle va s'améliorer, alors que la proportion des personnes qui pensent qu'elle va se détériorer baisse également. On retrouve donc les mêmes tendances en ce qui concerne la qualité de l'eau qu'en ce qui concerne la qualité de l'environnement en général, et le même glissement de ceux qui la pensent moyenne au profit d'une amélioration.

Cette confiance dans l'avenir, est attribuée surtout à la technologie qui ne peut que s'améliorer et arranger les choses. On voit là apparaître une déresponsabilisation personnelle au profit de la science mais aussi au profit des autorités supérieures, puisque la confiance dans le travail du gouvernement et des municipalités est citée en second. Cette dernière semble cependant aussi consécutive au taux de satisfaction par rapport à la gestion actuelle de l'eau que presque la moitié des répondants trouve bonne, seulement 1 personne sur 10 la trouvant moyenne et un quart mauvaise.

La conscientisation de la population et la pression des groupes environnementaux sont cependant la 3e raison citée lorsqu'on pense que la qualité de l'eau va s'améliorer et l'adoption de lois plus sévères la dernière. Ce qui semble signifier qu'apparaît une volonté d'agir, qui se manifeste tant au point de vue individuel que collectif et qui passe par le recours aux lois. Il n'est qu'à constater la proportion de la population qui trouve la réglementation pas assez sévère (plus de 7 personnes sur 10) pour s'en convaincre. Car, que peut faire un simple citoyen contre les principaux facteurs de pollution que sont, selon lui, les égouts et les fosses septiques, les usines, les pluies acides, les bateaux, l'agriculture, les déchets des citoyens et les produits toxiques? La population qui pense que la qualité de l'eau va se détériorer semble d'ailleurs penser qu'on ne peut rien contre la croissance de la pollution, qui est un phénomène inhérent à la société moderne, comme

l'est la croissance de la population et des villes, et qui rejette aussi la faute soit sur les autorités soit sur la population inconsciente des dangers.

La confiance dans la technique et les mesures servant à lutter contre la pollution ne doit cependant pas faire oublier que la pollution de l'eau est par contre classée comme premier problème environnemental, ce qui explique sûrement que plus de la moitié de la population craigne une pénurie d'eau dans l'avenir. D'autant plus que si un tiers d'entre elle pense que sa consommation est restée identique depuis 10 ans, un autre tiers pense par contre qu'elle a augmenté, contre un quart qui pense le contraire. Cette peur explique peut-être que presque deux tiers essaient de réduire actuellement leur consommation (légèrement plus que la proportion québécoise relevée par Vailles en 1990 qui était de 60%). Les mesures d'économie ne peuvent en effet l'expliquer puisque seulement 3 personnes sur 10 disent payer leur eau, et la majorité d'entre elles ne savent même pas combien.

Cet effort personnel pour la protection de l'eau semble également se traduire par la volonté qui se manifeste de payer son eau en fonction de sa consommation. Ce que presque 7 personnes sur 10 accepteraient (contre 6 Québécois sur 10 en 1991 selon Richard et Vaillancourt), même si l'eau représente un bien qu'on pense d'abord appartenir au propriétaire (27,6%) et à tous (23,6%), seulement 18,2% pensant qu'elle appartient aux municipalités et 8% au gouvernement, 22,6% ne sachant pas. Toutefois, la proportion de ceux qui ne savent pas combien ils seraient prêts à payer (85%) laisse apparaître qu'on est d'accord sur le principe mais qu'on n'a pas encore réfléchi à sa réalisation.

Si on est généralement prêt à faire des efforts financiers, on souhaite également qu'il en soit fait au niveau de la collectivité. En effet, bien que presque la moitié (45,8%) de la population pensent que tous les citoyens devraient payer pour protéger l'eau, l'autre moitié en attribue la responsabilité en priorité au gouvernement (15,6%) et aux municipalités (15,4%) puis aux pollueurs (12,2%) et finalement aux industries (4%) et à l'agriculture (0,6%). Ce classement est d'ailleurs étonnant en ce qui concerne les industries puisque elles étaient citées comme 2e cause de pollution. On peut cependant concevoir qu'elles figurent également parmi la catégorie plus large des pollueurs.

Tout ceci laisse apparaître finalement l'émergence d'une volonté d'action, qui passe à la fois par des gestes qu'on est prêt à poser personnellement et par la demande aux autorités d'en faire plus, même si ces mesures, comme dans le cas des lois ou des taxes, peuvent devenir plus contraignantes pour le citoyen. C'est à cette condition, semble-t-il, que

l'optimisme face à l'avenir peut être maintenu.

4.3.2 Cohérence des réponses au sein d'une même population

Le premier point à noter est la cohérence qui se dégage des réponses au sein d'une même population. Ce qui semblerait indiquer que les opinions exprimées, loin d'être arbitraires, font partie d'une réflexion globale sur l'environnement et en retour que cette perception influe sur les désirs ou les actions. Cette cohérence se manifeste par conséquent également entre la perception envers l'environnement et celle envers l'eau. Le cas de la population approvisionnée par un puits, dont nous voulions dès le départ analysé les tendances, en offre justement un exemple significatif.

Cette population a une bonne perception de l'environnement et c'est celle la plus satisfaite par la qualité de son eau. Cette position tranchée entraîne qu'elle semble beaucoup plus savoir que les autres ce qu'elle veut ou ne veut pas et pourquoi. Le fait qu'elle ne voit de problème ni dans l'immédiat, ni dans le futur en ce qui concerne l'environnement ou l'eau, la situation restant pour elle majoritairement identique, explique qu'elle soit celle qui soit la moins prête à payer de taxes pour la protection de l'environnement. Sa satisfaction actuelle par rapport à sa source d'approvisionnement explique aussi qu'elle soit celle qui consomme le moins d'eau embouteillée, qui pense le moins que toutes les sources d'approvisionnement s'équivalent et qui soit la plus convaincue à souhaiter être approvisionnée par un puits en sachant parfaitement pourquoi.

Le fait que son système d'approvisionnement soit majoritairement personnel explique aussi qu'elle s'intéresse à son maintien et qu'elle soit la plus nombreuse à posséder un appareil de traitement de l'eau, à participer à des comités de protection et à penser être le mieux informée. Ce qui se vérifie puisque elle est la plus capable de nommer une cause de la pollution de l'eau, une de celles qui sont les plus conscientes des problèmes et une des deux seules à évoquer comme raison pour la détérioration de l'eau la difficulté de dépolluer. Son auto-approvisionnement et le fait qu'elle soit celle qui pense le plus que sa consommation est stable expliquent aussi qu'elle soit la dernière à craindre une pénurie d'eau dans le futur et parmi celles qui font le moins d'efforts pour réduire leur consommation. Mais pour ce faire, elle souhaite que la pollution n'augmente pas et est la première à ne pas accepter un niveau de pollution plus élevé même si cela devait maintenir des emplois.

Sa prise en charge pour son approvisionnement et son auto-suffisance expliquent aussi qu'elle soit celle, et de beaucoup, qui accepterait le moins de payer l'eau qu'elle consomme mais aussi celle qui sache le plus non seulement combien elle paie actuellement mais aussi combien elle accepterait de payer. Elle est évidemment parmi celles qui pensent que l'eau appartient d'abord au propriétaire et à tout le monde et qui affirme le plus son opinion. Mais cette prise en charge personnelle explique aussi qu'elle soit critique et donc parmi celles qui trouvent la gestion non seulement mauvaise mais très mauvaise ou qu'elle y soit la plus indifférente, comme elle est la plus indifférente en ce qui concerne la réglementation. Pour elle, ce ne sont ni les citoyens, ni le gouvernement, ni les municipalités mais plutôt les pollueurs qui devraient payer pour la protection de l'eau. Ainsi se révèle une approche individualiste de l'eau où chacun doit être responsable de ses actes, approche que Fitchen (1987) avait également remarquée chez les propriétaires de puits californiens.

D'autres exemples sont cependant également très significatifs de cette cohérence, comme celui de la population satisfaite de la réglementation, qui démontre énormément d'optimisme et de confiance face à la réalité et aux actions actuelles, au point de souvent s'en désintéresser et surtout ne pas vouloir s'investir personnellement. Et comme celui au contraire de la population en faveur d'une réglementation plus sévère qui montre que loin de reposer sur du vide, cette option s'appuie sur une connaissance solide des problèmes et une volonté d'agir évidente.

4.3.3 Cohérence d'opinions entre certains types de populations

Le second point à noter est que cette cohérence se retrouve aussi entre différents types de population que leurs options semblent rapprocher. On peut en effet les regrouper essentiellement en deux groupes soutenant des positions opposées.

Les populations en faveur d'une réglementation plus sévère, prête à payer l'eau et consommatrice d'eau embouteillée sont généralement, et logiquement, celles qui ont la plus mauvaise opinion de la qualité de l'environnement et de l'eau, et les plus prêtes à agir ou à demander qu'on agisse. Les populations satisfaites de la réglementation, approvisionnée par un puits et qui se pense propriétaire de l'eau ont elles une vision beaucoup plus optimiste et beaucoup plus individualiste. Les populations habitant la ville et la campagne ont des positions plus mitigées mais celle habitant la ville a tendance à se ranger du côté de la première catégorie et celle habitant la campagne du côté de la

seconde.

4.3.4 Particularités de certaines populations

Au-delà de ces cohérences de groupes, il est cependant intéressant d'observer les tendances qui caractérisent plus particulièrement certaines de ces populations. Parmi elles, certaines se démarquent par leurs opinions tranchées, comme celles satisfaites de la réglementation, approvisionnée par un puits, consommatrice d'eau embouteillée ou habitant la ville, qui sont toujours parmi les premières à affirmer leurs positions.

La population qui se pense propriétaire de l'eau quant à elle est celle qui connaît le plus la provenance de son eau et parmi celles qui se disent bien et même très bien informées, ce qui démontre son intérêt pour la ressource. Elle est cependant aussi la première à penser que toutes les sources d'approvisionnement se valent, ce qui semblerait indiquer que pour elle, ce qui compte le plus n'est pas la source d'approvisionnement mais plutôt le fait qu'elle appartienne à celui qui l'utilise. D'autre part, si elle est parmi celles qui pensent que la qualité actuelle de l'eau est bonne, qu'elle devrait le rester dans le futur et par conséquent parmi celles qui utilisent le moins d'eau embouteillée, elle est aussi parmi celles qui possèdent le plus d'appareils domestiques de traitement de l'eau. Ce qui s'explique peut-être du fait qu'une partie de ses répondants pense au contraire que l'eau va se détériorer dans l'avenir.

Elle n'a cependant pas peur d'une pénurie et figure donc parmi celles qui font le moins d'efforts pour chercher à réduire leur consommation. Sa conviction que l'eau est la propriété de tous provient peut-être du fait qu'elle se situe parmi celles qui la paie le moins et donc logiquement, qui ne veut pas la payer puisque elle pense que ce ne sont pas les citoyens qui doivent payer. Se pensant propriétaire d'un bien qu'elle veut garder intact, elle attribue la faute de la pollution à des responsables extérieurs, étant celle qui trouve la gestion la plus mauvaise et par conséquent que le gouvernement doit agir et payer. Sa volonté de protéger ses droits personnels sur ce qu'elle considère comme son bien explique finalement qu'elle soit parmi celles qui pensent la réglementation suffisamment sévère.

Le cas de la population qui consomme de l'eau embouteillée s'explique quant à lui aisément quand on constate que cette population est celle qui a la plus mauvaise opinion de la qualité tant actuelle que future de l'environnement et de l'eau et qu'elle est la

première à craindre une pénurie. Elle se caractérise aussi par le fait d'être celle qui se reconnaît être la plus être mal informée, ce qui apparaît puisque elle est parmi celles qui connaissent le moins la provenance de leur eau, la plus nombreuse à ne pas savoir pourquoi elle voudrait être approvisionnée par l'eau d'un puits et à ne pas avoir un appareil domestique de traitement de l'eau. Si sa peur de la pénurie explique qu'elle essaie de réduire sa consommation, on comprend que sa réaction première à la pollution soit d'opter pour une solution individuelle qui lui semble la plus fiable, son opinion envers le gouvernement et les municipalités étant qu'ils ne font rien, que leur gestion est non seulement mauvaise mais très mauvaise, que la réglementation n'est pas assez sévère et qu'on ne devrait pas faire payer les citoyens pour ce dont ils ne sont pas responsables. Le fait qu'elle soit parmi celles qui paient déjà le plus explique par contre qu'elle est tout de même prête à payer et même celle qui paierait le plus, bien qu'elle soit une des premières à penser que l'eau appartient à tous.

La cohérence de la population prête à payer l'eau se manifeste totalement dans le fait qu'elle est parmi celles qui pensent le moins que l'eau appartient à tous ou au propriétaire mais au contraire qu'elle appartient en priorité au gouvernement et aux municipalités. Elle est donc prête à payer et même parmi celles à savoir le plus combien, comme tous ceux (citoyens et pollueurs) qui en sont utilisateurs devraient le faire et non le gouvernement dont la gestion est bonne. Elle est donc prête à faire des efforts, à payer, à réduire sa consommation, bref à prendre ses responsabilités de citoyen pour contribuer ainsi à l'amélioration de la protection de l'eau, dont elle trouve la réglementation pas assez sévère.

4.3.5 Tendances de la population de la ville versus celle de la campagne

Observer si des différences existaient entre les populations habitant la ville et la campagne était un de nos objectifs premiers. Quand on les considère en fonction des autres populations, les résultats révèlent entre elles une opposition presque symétrique. Cependant, la comparaison deux à deux, si elle conserve les différences qui les caractérisent, montre qu'elles sont souvent beaucoup plus atténuées.

Ces deux populations ont à peu près les mêmes opinions en ce qui concerne la perception envers l'environnement, qui correspond donc à celle de la population totale. Par contre, des différences apparaissent dans la perception qu'elles ont de l'eau.

Tout d'abord, la population habitant la ville se dit majoritairement approvisionnée par un

aqueduc alors que celle habitant la campagne est divisée entre l'aqueduc et le système personnel. La première déclare majoritairement que son eau provient d'une rivière et la seconde d'un puits. En ce qui concerne la qualité actuelle de l'eau, seulement la moitié des citadins la trouvent bonne contre deux-tiers des ruraux, ces derniers la trouvant même trois fois plus souvent très bonne et moins souvent mauvaise (les raisons données étant identiques). Étant déjà majoritairement approvisionnés par un puits, on comprend que la satisfaction que les ruraux en retirent les pousse à privilégier davantage que les citadins cette sorte d'approvisionnement (leurs raisons étant cependant les mêmes). Ils utilisent plus d'appareils personnels de traitement de l'eau que les citadins, ce qui peut s'expliquer du fait qu'ils ont une raison de plus pour cela: le problème de l'eau ferreuse et qu'ils sont également plus nombreux à avoir un système personnel à leur charge.

Les citadins utilisent par contre davantage l'eau embouteillée, étant même ceux qui se démarquent parmi toutes les populations du fait qu'ils l'utilisent plus que l'eau de robinet. Par voie de conséquence, ils en consomment également plus (leurs raisons étant cependant identiques). On peut appliquer à leur sujet l'explication donnée par Hudon et al. (1991b) (le manque d'information) puisque la proportion de ceux qui pensent qu'ils sont bien ou mal informés est presque équivalente et qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les ruraux à se dire bien informés et beaucoup plus nombreux à se dire mal informés.

Les ruraux sont un tiers de plus à penser que la qualité de l'eau est restée la même depuis 10 ans et les citadins légèrement plus à penser qu'elle s'est améliorée, mais aussi presque deux fois plus à penser par contre qu'elle s'est détériorée. Ils sont cependant plus optimistes en ce qui concerne l'avenir puisque ils sont plus nombreux que les ruraux à penser qu'elle s'améliorera alors que ces derniers sont par contre plus nombreux qu'eux à penser qu'elle restera identique. Si les deux pensent peu qu'elle se détériorera, les ruraux donnent une raison supplémentaire à la détérioration future: la difficulté qu'il y a à dépolluer les cours d'eau des produits toxiques. Les citadins confirment leur manque d'information en étant plus nombreux à ne pas être capables de nommer une seule cause de pollution. Parmi ces dernières, ils privilégient davantage la place des déchets des citoyens et les ruraux celle de l'agriculture, les deux intervertissant chacune de ces causes entre la 4^e et la dernière place.

Un peu plus de citadins craignent une pénurie d'eau pour le futur, même s'ils sont plus nombreux que les ruraux à penser que leur consommation a diminué, les ruraux étant quant à eux plus nombreux à penser qu'elle est restée identique, mais les deux pensant

dans une proportion identique qu'elle a augmenté. Leur peur, ou peut-être le fait qu'ils sont deux fois plus nombreux à payer leur eau, explique sûrement que les citadins soient un peu plus nombreux à essayer de réduire leur consommation. Est-ce qu'on peut penser que le fait de déjà la payer explique qu'ils soient également plus nombreux à être prêts à accepter de payer, tout en sachant légèrement moins que les ruraux combien?

Ils se distinguent de toute façon des ruraux du fait d'être ceux qui savent le moins à qui appartient l'eau et en l'attribuant en premier à tous les citoyens et en second aux propriétaires alors que les ruraux font le contraire et placent même les propriétaires largement en tête, ce qui explique peut-être leur propension à ne pas vouloir payer. Si les deux sont cependant d'accord pour dire que la réglementation n'est pas assez sévère, les ruraux sont plus nombreux à penser qu'elle est assez sévère, l'opinion moins favorable des citadins pouvant être consécutive au fait qu'ils se sentent obligés de réagir personnellement en consommant de l'eau embouteillée. Si les deux sont également d'accord pour penser (les citadins étant cependant plus nombreux à le penser) que ce sont les citoyens qui doivent payer pour la protection de l'eau, les ruraux pensent ensuite que ce sont le gouvernement, les municipalités et les pollueurs alors que les citadins impliquent plutôt les municipalités, les pollueurs et le gouvernement.

On peut donc conclure de cette comparaison qu'habiter la ville ou la campagne n'a pas d'influence sur la façon de percevoir l'environnement en général, mais en a par contre une sur la façon de percevoir l'eau et, par voie de conséquence, sur les attitudes qu'on adopte à son encontre.

CHAPITRE 5

BIBLIOGRAPHIE

- ACPU. 1989. Entre le quart et le tiers des Canadiens estiment que l'eau du robinet ne vaut pas la peine d'être bue... Bulletin de l'association canadienne des eaux potables et usées, 3 (2): 1-2.
- Arcury, T. A. 1990. Environmental Attitude and Environmental Knowledge. Human Organization, 49 (4): 300-304.
- Auslander, B. A. et P. H. Langlois. 1993. Toronto Tap Water: Perception of Its Quality and Use of Alternatives. Revue canadienne de santé publique, 84 (2): 99-102.
- Beaucage, F. et R. Pelletier (Sorécom). 1987. Sondage SORECOM sur l'environnement. Sondage réalisé pour la Fondation québécoise en environnement. Montréal. 25 p.
- Bonhomme, J.-P. 1991. Les Québécois sont plus soucieux de l'environnement en paroles qu'en actes: c'est ce que constate le président fondateur de SVP. La Presse, 3 avril 1991, p. A 4.
- Boudier, H. 1983. L'environnement vu par les producteurs agricoles: leur perception, leurs attitudes et leurs comportements: rapport de recherche. Vol. 3: points saillants et propositions. Ministère de l'environnement du Québec, service de l'éducation. Québec. 63p.
- Boudier, H., C. Cloutier, R. M. Pelletier. 1985. L'environnement vu par les producteurs agricoles. Ministère de l'environnement du Québec, direction des communications et de l'éducation. Québec. 44 p.
- Chiasson, C. 1994. Attitudes et comportements de producteurs maraîchers québécois face à l'emploi des pesticides et des engrais minéraux: clefs d'intervention politique. Thèse de maîtrise en science politique. Université Laval. 148 p.
- Chouinard, M. 1993. Sémiographie de l'environnement: connotation du mot nature chez les hommes et les femmes. Thèse de maîtrise en anthropologie. Université Laval. 134 p.
- Circé, M. 1988. Révélation des préférences et paiement volontaire pour un projet d'investissement collectif: application de la méthode d'évaluation dite contingente à un projet d'assainissement de l'eau potable à Sainte-Foy. Thèse de maîtrise en économique. Université de Sherbrooke. 173p.
- Consultation Nadeau inc. 1985. Etude sur l'environnement: opinions, perceptions et attentes des Québécois. Sondage réalisé pour le Ministère de l'environnement du Québec. Montréal. 357 p.
- Crop. 1984. Le bulletin CROP 84-5: cueillette de données: du 17 septembre au 5 octobre 1984. Montréal. 292 p.
- Crop-L'Actualité. 1990. Etes-vous vert: sondage exclusif. L'Actualité, 15 (13): 7-9.
- Crop. 1993. Sondage d'opinion auprès de la population de Manicouagan. Sondage réalisé pour BPC-Québec. Montréal. 21 p.

- Crop. 1994. Sondage d'opinion auprès de la population de la MRC Centre-de-la-Mauricie. Sondage réalisé pour BPC-Québec. Montréal. 14 p.
- Decima. 1990. *Canadians and the Environment: Attitudes and Choices*. Sondage réalisé pour Environnement Canada. Ottawa. 73 p.
- Delude, C. (CROP). 1983. Sondage auprès de la population québécoise sur les perceptions à l'égard de l'assainissement des eaux: rapport final. Sondage réalisé pour le Ministère de l'environnement du Québec. Montréal. 193 p.
- Delude-Clift, C. (CROP). 1978. Opinions et attitudes des Canadiens sur la qualité de l'environnement. Montréal. 88 p.
- Des Roberts, G. 1991. Environnement ou création d'emplois: les Québécois sont déchirés. *Les Affaires*, 63 (38): 22.
- Dion, R, G. Chatillon, M. J. Plouffe et A. Thibault (Pluram). 1979a. Etude sur la perception de l'environnement. Ministère des affaires municipales et de l'environnement du Québec. Québec. 110 p.
- Dion, R G. Chatillon, M. J. Plouffe et A. Thibault (Pluram). 1979b. Etude sur la perception de l'environnement: résumé des résultats de la recherche sur la perception de l'environnement faite auprès de la population québécoise et de divers groupes. Ministère des affaires municipales et de l'environnement du Québec. Québec. 37p.
- Dutrisiac, R. 1991. Les Québécois sont partagés entre la protection de l'environnement et la création d'emplois. *Le Devoir*, 24 septembre, p. A 5.
- Environnement Canada. 1991. *Environmental Trends: Years-End Report*. Environment Canada. Communications Directorales. The Dept. Ottawa. 100 p.
- Fitchen, J. M. 1987. Cultural Aspects of Environmental Problems: Individualism and Chemical Contamination of Groundwater. *Science, Technology, and Human Values*, 12 (2): 1-12.
- Fitchen, J. M., J. S. Heath et J. Fessenden-Raden. 1987. Risk Perception in Community Context: A Case Study. In Johnson et Covello [eds], 1987. *The Social and Cultural Construction of Risk: Essays on Risk Selection and Perception*. D. Reidel Publishing Company. Boston. p. 31-54.
- Francoeur, L.-G. 1987. Selon 4 Québécois sur 5. Les pollueurs: des criminels! *Le Devoir*, 25 mai 1987, p. 3.
- Francoeur, L.-G. 1988. Deux millions de Québécois ne boivent plus l'eau du robinet. *Le Devoir*, 21 octobre 1988, p. 1.
- Gagné, J.-P. 1990a. Les Québécois croient que l'environnement est plus propre chez eux que chez le voisin. *Les Affaires*, 62 (36): 12-13.
- Gagné, J.-P. 1990b. Quatre Québécois sur cinq disent préférer la protection de l'environnement aux emplois. *Les Affaires*, 62 (44): 23.
- Gagné, J.-P. 1991. Les Québécois sont prêts à faire payer les autres pour l'environnement, mais protègent leurs impôts. *Les Affaires*, 63 (10): 23.
- Gallup. 1989a. Les Canadiens sont très préoccupés par les questions liées à l'environnement. *La Presse*, 31 juillet 1989, p. B1.
- Gallup. 1989b. Les Canadiens sont de plus en plus conscients des dangers liés à la pollution. *La Presse*, 19 juin 1989, p. A7.
- Gauthier, C. (CROP). 1984. Les Québécois et la qualité de l'eau: résultats d'un sondage. Sondage réalisé pour le Ministère de l'environnement du Québec. 68 p.

- Gervais, M.-C. et B. Dumas. 1994. L'appropriation par les acteurs sociaux de connaissances environnementales. In Prades, Tessier et Vaillancourt [dir], 1994. *Instituer le développement durable: éthique de l'écodécision et sociologie de l'environnement*. Fides. Montréal. p.31-63.
- Gray, D. B., R. J. Borden et R. H. Weigel. 1985. *Ecological Beliefs and Behaviors: Assessment and Change*. Greenwood Press. Westport (Conn.). 288 p.
- Grondin, J. et R. LaRue. 1995. La perception des risques pour la santé: aspects méthodologiques. Centre de santé publique de Québec. Sainte-Foy. 91 p.
- Hamilton, L. C. 1985a. Self-Reported and Actual Savings in a Water Conservation Campaign. *Environment and Behavior*, 17 (3): 315-326.
- Hamilton, L. C. 1985b. Who Cares about Water Pollution? Opinions in a Small-Town Crisis. *Sociological Inquiry*, 55 (2): 170-181.
- Hudon, E., P. Lainesse et J. Zayed. 1991a. Habitudes de consommation de l'eau potable au Québec et perception publique de son risque pour la santé: texte de la conférence prononcée par Pierre Lainesse aux Assises annuelles de l'AQTE tenues à Québec, le 14 mars 1991. Québec. 22 p.
- Hudon, E., J. Zayed, P. Lainesse et S. Loranger. 1991b. Habitudes de consommation de l'eau potable au Québec et perception du risque pour le consommateur. *Sciences et techniques de l'eau*, 24 (4): 357-362.
- Leblanc, D. 1994. Evaluation des croyances sur le lien entre consommation et environnement: une étude empirique sur les détergents. Thèse de maîtrise en administration et commerce. Université Laval. 108 p.
- Lévesque, L. 1988. L'environnement préoccupe presque tous les Québécois. *La Presse*, 7 décembre 1988, p. D 20.
- Mohai, P. et B. W. Twight. 1987. Age and Environmentalism: An Elaboration of the Buttel Model Using National Survey Evidence. *Social Science Quarterly*, 68 (4): 798-815.
- Richard, S. et S. Vaillancourt (Léger et Léger). 1991. Les perceptions des Québécoises et des Québécois face à la protection de l'environnement et à la fondation québécoise en environnement. Sondage réalisé pour la Fondation québécoise en environnement. Montréal. 143 p.
- Roy, P. 1991. La qualité de l'environnement l'emporte sur l'économie pour 53% des Québécois, *La Presse*, 1 juin. p. A 2.
- Sorécom. 1989. Sondage sur la question environnementale. Sondage réalisé pour la Fondation québécoise en environnement. Montréal. 18 p.
- Thompson, L. and Company Limited. 1990. Public Awareness and Attitudes on Environmental Issues, Focus Groups and In-Depth Interviews. Sondage réalisé pour Environnement Canada. Ottawa. 64 p.
- Thompson, S. C. et K. Stoutemayer. 1991. Water Use as a Common Dilemma: The Effects of Education that Focuses on Long-Term Consequences and Individual Action. *Environment and Behavior*, 23 (2): 314-333.
- Vailles, F. 1990. Un Québécois sur deux favorise l'implantation de compteurs d'eau. *Les Affaires*, 62 (4): 7.
- Vézina, R. 1994. La métamorphose des groupes écologistes. *Québec science*, 32 (8): 18-22.

ANNEXE 1

ETAT DE LA QUESTION SUR LA LITTÉRATURE ACTUELLE CONCERNANT L'EAU

Les études et les sondages portant sur l'environnement et sur l'eau sont apparus essentiellement dans les années 1980. La question de l'eau n'est cependant bien souvent qu'un thème secondaire et celui de l'eau souterraine d'autant plus. Celle-ci n'est donc abordée que rarement et lorsqu'elle l'est, c'est de façon souvent indirecte (avec la problématique des eaux embouteillées). Cette revue de littérature, non exhaustive, a donc tenté de faire ressortir, lorsqu'il y avait lieu, les questions concernant plus particulièrement l'eau. Si les sondages et comptes rendus de sondages concernent spécifiquement le Canada et le Québec, les études scientifiques englobent certaines études américaines, du fait qu'elles apportent une contribution à la compréhension du comportement environnemental nord-américain.

A1.1 SONDAGES SUR L'ENVIRONNEMENT OÙ L'EAU EST ABORDÉE SECONDAIREMENT

A1.1.1 Sondages

Delude-Clift (1978)

"La présente étude est la première d'une série qui se proposait, par des sondages périodiques, d'évaluer les opinions et les attitudes du public canadien vis-à-vis de l'environnement, à l'aide d'indicateurs de la perception du milieu ambiant qui seraient précisés de sondage en sondage" (1978: 1). Le premier objectif poursuivi consiste à déterminer le genre d'action ou d'intervention gouvernementale souhaité par les Canadiens. Pour ce faire, on évalue leurs opinions et leurs attitudes envers la détérioration de l'environnement selon trois niveaux: l'importance qu'ils lui accordent par rapport aux autres problèmes, l'ordre de priorité que le gouvernement devrait lui accorder et les choix économiques qui en découlent au plan national et individuel. Le second objectif consiste à déterminer "le rang occupé par la qualité du milieu ambiant parmi les valeurs reliées à la qualité de la vie, afin de connaître leur degré d'intériorisation relative" (1978: 1).

La question de l'eau apparaît lorsqu'on aborde le degré de préoccupation envers divers aspects de la qualité de la vie, comme la qualité de l'eau potable, de l'eau dans les lacs et les rivières où l'on se baigne et la possibilité d'avoir des loisirs en plein air. Mais aussi lorsqu'il est question de la nécessité de protéger l'environnement: à propos de l'urgence de s'attaquer au problème de la pollution de l'eau dans les lacs, de la responsabilité des

grosses compagnies dans la diminution de la pollution de l'eau et de l'ajout de taxes pour dépolluer l'eau.

Dion et al. (1979a, 1979b)

Cette étude (1979b consistant en un résumé de 1979a) porte sur les attentes et la perception de la population et de différents groupes à l'égard de l'environnement. Elle cherche à découvrir la perception qu'ont les Québécois de l'environnement, comment ils le qualifient et l'évaluent, de quels moyens ils pensent disposer en tant qu'individus et collectivité pour l'améliorer et ce qu'ils attendent des différents organismes environnementaux. Les sujets abordés concernent les attitudes face à l'utilisation des ressources, les facteurs influençant la perception de l'environnement, les responsabilités à l'égard de l'environnement et le partage des rôles quant à la protection et à la gestion de l'environnement.

Au sujet de l'eau, ils concernent la réduction de la consommation d'eau des citoyens et la préoccupation des propriétaires de chalets envers l'eau de lac.

Boudier (1983) et Boudier et al. (1985) (résumé)

Ce sondage cherche à déterminer ce que pensent les agriculteurs de l'environnement et de la pollution, le niveau de connaissances et de préoccupations qu'ils ont à ce propos, leur sentiment de responsabilité et leurs attitudes face à l'environnement, leur perception du ministère de l'Environnement en tant qu'intervenant dans le milieu agricole et leur connaissance des règlements, lois et programmes sur l'environnement qui les concernent. Finalement, s'ils sont eux-mêmes confrontés à un problème de pollution.

Au sujet de l'eau, il cherche à savoir si les agriculteurs ont des pratiques qui peuvent causer la pollution de l'eau, comme l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides, la mauvaise gestion des fumiers. Mais il cherche aussi à connaître leur perception de la pollution de l'eau, les facteurs contribuant à cette pollution qu'ils attribuent à leurs pratiques agricoles ou à d'autres pratiques (autos, eaux d'égout, activités industrielles, activités agricoles) et la nuisance que peut représenter la pollution de l'eau à l'exploitation agricole.

Crop (1984)

On présente ici un résumé des différents sondages effectués au Canada au cours de l'année par cette firme de sondage.

Au sujet de l'eau, on cherche à identifier si les Canadiens ont subi des pénuries d'eau au cours de l'année, le risque de pénurie d'eau dans la région et la qualité de l'eau de robinet.

Consultation Nadeau inc. 1985

Cette recherche a pour objectif de faire le bilan de l'évolution des mentalités à l'égard de

l'environnement, de déterminer la perception à l'égard des efforts gouvernementaux et les attentes environnementales.

Outre les chapitres traitant de l'évaluation du rôle gouvernemental dans la protection de l'environnement, des attentes de la population à ce sujet et à celui de l'information s'y rapportant, certains abordent plus spécifiquement le problème de l'eau, comme celui qui traite de la façon dont les Québécois perçoivent l'état actuel de l'environnement et son évolution. On s'attache à découvrir le degré d'importance accordé soit aux problèmes causés à l'environnement par diverses sources de pollution (comme les eaux usées des industries et des municipalités) soit à ceux reliés à la qualité de divers éléments naturels (eau potable, lacs et cours d'eau). On cherche également à déterminer les secteurs perçus comme présentant les problèmes environnementaux les plus importants, dont les trois les plus menaçants.

La question de l'eau apparaît également dans le chapitre qui parle de la perception des Québécois par rapport à divers aspects reliés au rôle des différents intervenants environnementaux. On fait évaluer d'une part l'effort consenti par les différents paliers de gouvernement et d'autre part le palier de gouvernement perçu comme étant le mieux placé pour améliorer la situation au sujet des pluies acides, des eaux usées et de la qualité de l'eau potable. Finalement, dans le chapitre qui parle de la perception des Québécois à l'égard de différents éléments de la qualité de vie, on évalue le niveau d'importance accordé à certains éléments contribuant à la qualité de vie (comme la qualité de l'eau potable, l'accessibilité aux plans d'eau, la qualité des lacs et des cours d'eau).

Beaucage et Pelletier (1987)

Ce sondage cherche à connaître le niveau d'intérêt des Québécois pour l'environnement, leur perception des problèmes environnementaux et de leurs causes depuis 10 ans, le niveau de confiance accordé aux différents intervenants en matière environnementale et l'importance de l'emploi par rapport à l'environnement.

Au niveau de l'eau, il concentre son intérêt sur l'eau embouteillée, cherchant à savoir si les Québécois en consomment régulièrement et pourquoi ils le font.

Sorécom (1989)

Ce sondage a pour objectif de connaître la perception générale qu'ont les Québécois de l'environnement. Les divers thèmes abordés concernent l'environnement et l'emploi, la crédibilité des gouvernements, la vie quotidienne et la pollution, le problème environnemental qui paraît le plus important, l'utilité d'un parti politique vert, la sensibilisation à la question environnementale et les opinions et attentes envers le gouvernement à ce sujet.

A propos de l'eau, on cherche à déterminer le niveau de confiance du citoyen en ce qui concerne la gestion de l'eau par le gouvernement et la responsabilité qu'il s'attribue dans

la pollution de l'eau.

Thompson (1990)

Ce sondage cherche à connaître le niveau de conscience et les attitudes des Canadiens à l'égard de l'environnement. Il traite de l'importance de la question environnementale, des actions environnementales entreprises par les citoyens et le gouvernement et des lois sur l'environnement.

Decima (1990)

Cette étude vise à connaître la perception de l'environnement des Canadiens, comment ils définissent les problèmes environnementaux et la question environnementale, leur niveau de conscience et leur compréhension de la question environnementale. On examine aussi les politiques environnementales du gouvernement du Canada, ce que les Canadiens sont prêts à faire pour avoir un environnement de qualité, leur vision de l'avenir de l'environnement et leur perception des rôles et des responsabilités de chaque individu, du gouvernement à tous les paliers, des industries et des groupes environnementaux.

La question de l'eau est abordée au sujet de la pollution (comme la pollution de l'océan près des côtes, la qualité de l'eau potable et de celle servant aux activités récréatives). On examine aussi les gestes écologiques posés par les citoyens (réduction d'eau, etc.) et s'ils sont prêts à payer des taxes (pour l'eau servant à arroser la pelouse etc.).

Environnement Canada (1992)

Cette étude est une synthèse de différents sondages effectués entre 1989 et 1991 par Decima, Quarterly Report, Reid Report, Environmental Monitor et Focus Canada portant sur la perception de l'environnement des Canadiens. Ce qui explique qu'un très grand nombre de sujets soient abordés, comme l'environnement et l'économie, l'environnement et l'énergie, l'environnement et la santé, l'environnement et l'arctique, l'état de l'environnement, la gestion des déchets, l'eau, les pluies acides, l'implication des citoyens etc.

Les sujets abordés concernant l'eau touchent le niveau de préoccupation des Canadiens envers différents aspects, comme la qualité de l'eau des cours d'eau servant aux activités récréatives, des eaux souterraines, de l'eau potable, la probabilité d'un manque d'eau potable dans le futur, le degré de satisfaction envers son système d'approvisionnement en eau et la taxe pour améliorer le réseau, les causes de la mauvaise qualité de l'eau de robinet et l'exportation de l'eau.

Richard et Vaillancourt (1991)

Selon ces auteurs, cette enquête est la plus vaste (2614 personnes sondées) "jamais réalisée sur les attitudes et les comportements de la population québécoise à l'égard de

la problématique environnementale... [Elle] se veut la première mesure nationale du comportement populaire" (1991: 6). Les sujets examinés touchent la perception de la pollution des Québécois, les secteurs d'activités qui sont supposés polluer et les actions individuelles pour réduire la pollution, la connaissance des groupes environnementaux québécois, le degré de confiance accordé aux intervenants en environnement, la perception du rôle du gouvernement québécois, des lois sur l'environnement et de la taxe verte.

La question de l'eau apparaît au sujet de la pollution, de l'implication dans la protection de l'environnement et de la taxe verte (est-on prêt à payer l'eau potable selon la quantité consommée?).

Crop (1993)

Ce sondage vise à "évaluer le niveau de sensibilisation, les perceptions et les besoins d'information de la population de la MRC de Manicouagan" en ce qui concerne le projet d'élimination des BPC (1993: 2). De manière plus spécifique, il cherche à déterminer entre autres à quel point les questions environnementales préoccupent les résidents de la région de Manicouagan, leurs attitudes à l'égard de l'environnement et l'intervenant auquel ils font le plus confiance. Les sujets abordés touchent donc la sensibilisation à l'environnement, le niveau d'information au sujet des questions environnementales concernant la région, la perception du problème le plus préoccupant en matière d'environnement et les attitudes à l'égard de la pollution.

La question de l'eau apparaît quand on traite des sujets les plus préoccupants en matière d'environnement.

Crop (1994)

Ce sondage reprend les objectifs du précédent sondage et aborde les mêmes questions mais pour les résidents de la MRC Centre-de-la-Mauricie en ce qui concerne le projet d'élimination des BPC entreposés à Shawinigan-Sud. On retrouve la question de l'eau au sujet des problèmes préoccupants en environnement.

A1.1.2 Comptes rendus de sondages dans les journaux et périodiques

Francoeur (1987)

Ce sondage cherche à mesurer le niveau de préoccupation environnementale des Québécois, leur perception de la principale cause de la pollution au Québec, leur niveau de confiance envers les intervenants en matière d'environnement et l'importance qu'ils accordent à l'emploi par rapport à l'environnement.

Levesque (1988)

L'environnement n'est qu'un des nombreux volets de ce sondage, qui s'intéresse aussi à l'aide sociale, aux prêts et bourses pour les étudiants, à la situation économique. On cherche principalement à savoir si la qualité de l'environnement est importante pour les Québécois.

Gallup (1989a, 1989b)

Ces sondages portent sur plusieurs sujets dont l'environnement, le premier mesurant le niveau de préoccupation de l'environnement chez les Canadiens et le second leur niveau de préoccupation envers la pollution.

Crop-L'Actualité (1990)

Dans ce sondage, on cherche à déterminer le niveau d'inquiétude par rapport aux problèmes environnementaux mondiaux (couche d'ozone, effet de serre), le niveau de confiance dans les différents intervenants environnementaux, le niveau d'information sur l'environnement, la perception de l'avenir de la situation environnementale et les gestes posés pour améliorer l'environnement (acceptation d'une hausse de taxes, réduction de la consommation d'énergie, consommation d'aliments coûtant plus cher mais étant moins nocifs pour la santé).

Gagné (1990a)

Ce sondage cherche à connaître ce qu'on pense de la qualité de l'environnement dans sa région, à qui on attribue la responsabilité principale de la pollution, à qui on fait le plus confiance pour résoudre les problèmes environnementaux et quelles sont ses propres solutions.

Au sujet de l'eau, l'intérêt est porté principalement à la qualité des cours d'eau et de l'eau potable.

Gagné (1990b)

Ce sondage cherche à établir l'importance que les Québécois accordent à l'emploi par rapport à l'environnement, ce qu'ils font pour la protection de l'environnement en tant que consommateurs, s'ils sont pour l'interdiction de la vente de produits dangereux pour l'environnement, s'ils sont prêts à confier un rôle de policier vert aux institutions financières et à appuyer des candidats favorables à la protection de l'environnement.

Bonhomme (1991)

Bonhomme présente les propos de P. Lacombe, président fondateur de la Société pour vaincre la pollution, qui donne son opinion sur la perception environnementale des Québécois et révèle la contradiction qui existe entre leurs convictions et leurs comportements.

Dutrisiac (1991)

Ce sondage porte sur les attentes des Canadiens à l'égard du monde des affaires. En ce qui concerne l'environnement, il cherche à connaître leur opinion sur les environmentalistes, sur l'importance qu'ils accordent à la création d'emplois versus la protection de l'environnement et sur les responsabilités des entreprises à l'égard de l'environnement.

Roy (1991)

Ce sondage porte sur la relation entre l'environnement et l'économie, et particulièrement la réalisation de grands projets économiques (barrages etc.). Il cherche à savoir si les Québécois font confiance à Hydro-Québec pour développer de grands projets tout en respectant l'environnement et s'ils jugent qu'on accorde assez d'importance à l'environnement.

Gagné (1991)

Ce sondage cherche à déterminer l'opinion des Québécois par rapport à: qui devrait assumer les coûts de dépollution, où le gouvernement devrait trouver les fonds pour améliorer la qualité de l'environnement, devrait-il obliger les pollueurs à payer, quels moyens les citoyens seraient prêts à prendre pour protéger l'environnement (comme payer plus cher pour des produits ayant des emballages recyclés).

Des Roberts (1991)

Ce sondage (qui contient un volet non-environnemental: les attentes des citoyens envers les entreprises), cherche à mesurer le niveau de préoccupation environnementale des Québécois, dont l'importance attribuée à l'emploi par rapport à l'environnement, la crédibilité des groupes de pression environnementaux et le rôle des entreprises en matière d'environnement.

Vézina (1994)

Vézina fait le point sur la place actuelle des mouvements écologistes au Québec. A partir des sondages des dernières années, il cherche à retracer l'évolution de la perception de l'environnement.

A1.2 SONDAGES SUR L'EAU

A1.2.1 Sondages

Delude (1983)

Ce sondage a pour objectif de "connaître la perception de l'assainissement des eaux dans le public québécois, en vue de la préparation d'une campagne de communication sur le Programme d'assainissement des eaux" (1983: 3). Pour ce faire, l'auteur met en relation les perceptions de l'assainissement des eaux et les perceptions de la qualité de l'eau.

Les points examinés abordent la préoccupation de la qualité de l'environnement et de l'eau, la perception de la pollution de l'eau, les problèmes de l'eau des lacs, des rivières, de l'eau potable dans la localité de résidence (consommation de l'eau de robinet et embouteillée, probabilité d'un manque d'eau potable), les opinions et attitudes à l'égard de l'importance de la qualité de l'eau (effort des gouvernements, augmentation des impôts pour accroître la qualité de l'environnement), à l'égard des agents pollueurs et des intervenants dans l'assainissement des eaux, du traitement des eaux usées dans la municipalité de résidence et de la notoriété du Programme d'assainissement des eaux.

Gauthier (1984)

Ce sondage porte sur la perception des Québécois envers l'assainissement des eaux. Il cherche à déterminer le niveau d'information sur la qualité des cours d'eau et la perception de la qualité de l'eau d'ici cinq ans, la perception actuelle et le niveau de connaissance envers le problème des eaux usées, la disponibilité à payer davantage pour diminuer la pollution de l'eau et l'opinion quant aux dépenses engagées pour l'assainissement des eaux.

Auslander et Langlois (1993)

A la suite d'un sondage effectué en 1983 qui avait révélé qu'un certain nombre de citoyens de Toronto utilisaient des solutions alternatives à l'eau du robinet, ces auteurs ont voulu faire le point sur cette question. Ce sondage effectué à Toronto en 1988 vise donc à déterminer la perception et les attitudes des citoyens envers la qualité de l'eau de robinet et la consommation qu'ils font d'eaux venant de sources alternatives.

A1.2.2 Comptes rendus de sondages dans les journaux et périodiques

Francoeur (1988)

Ce sondage porte sur la perception des Québécois envers la qualité de l'eau potable et des cours d'eau. On cherche à déterminer comment la qualité de l'eau potable est perçue, ce

qui est vu comme source de pollution de l'eau, la proportion des Québécois qui boivent de l'eau embouteillée, ceux qui font bouillir leur eau avant de la boire, ceux qui ont subi une pénurie d'eau potable ou une interdiction d'arroser la pelouse et ceux qui sont favorables à l'implantation de compteurs d'eau.

ACPU (association canadienne des eaux potables et usées) (1989)

Ceci est un résumé d'un sondage de Goldfarb effectué à Toronto et qui porte sur la qualité de l'eau de robinet. On cherche à connaître la perception qu'ont les citoyens de leur eau et si l'inquiétude qu'elle suscite chez eux les amène à utiliser un filtre, un purificateur d'eau ou à consommer de l'eau embouteillée.

Vailles (1990)

Ce sondage cherche à savoir si les Québécois ont des informations sur les moyens d'économiser l'eau, les gestes qu'ils font en ce sens et s'ils sont favorables à l'implantation de compteurs d'eau.

A1.3 ETUDES SCIENTIFIQUES PORTANT SUR LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU

Gray, Borden et Weigel (1985)

Le but de cet ouvrage est de connaître comment les humains conceptualisent la nature et comment cela influence leurs comportements envers elle. On cherche donc à analyser le processus de cognition, des croyances et des attitudes en pratiquant des analyses psychométriques.

Hamilton (1985a)

Cette étude cherche à connaître la perception de l'eau dans une petite ville (9 000 habitants) du New Hampshire à la suite de la pollution du puits municipal par des produits chimiques industriels. Elle détermine les variables sociographiques des personnes les plus préoccupées par cette question et les comparent aux résultats d'autres études.

Hamilton (1985b)

Cette recherche vise à élaborer des moyens pour inciter les citoyens à réduire leur consommation d'eau. Menée à Concord, dans le New Hampshire, elle cherche à savoir si le fait de connaître la quantité d'eau consommée peut amener les individus à réduire leur consommation. Elle tente donc d'établir les relations existant entre la connaissance de la consommation d'eau et les comportements de conservation de l'eau.

Fitchen (1987)

Cette étude est menée dans le cadre d'un projet de recherche multidisciplinaire qui a pour but d'analyser la qualité des eaux souterraines alimentant une douzaine de municipalités de l'état du Maine et de celui de New York. Selon Fitchen, certaines orientations culturelles jouent un rôle dans la compréhension de nos réponses à la pollution. Aussi elle privilégie l'approche de l'anthropologie culturelle pour comprendre les réactions face à la contamination chimique des eaux souterraines utilisées comme eau potable. Elle cherche donc à connaître les schèmes culturels expliquant les comportements et la perception des gens face à la pollution des eaux souterraines et découvre qu'ils sont les mêmes que celui que les anthropologues ont identifié comme prédominant dans la culture américaine: l'individualisme.

Fitchen, Heath et Fessenden-Raden (1987)

Cette étude menée dans une petite municipalité de l'état de New York vise à connaître la perception du risque pour la santé occasionnée par les eaux souterraines contaminées par des produits chimiques. Elle cherche aussi à savoir comment les citoyens réagissent à ce risque dans leur vie quotidienne.

Mohai et Twight (1987)

A partir d'un sondage couvrant l'ensemble des Etats-Unis, Mohai et Twight cherchent à déterminer quelle est la variable la plus importante pour mesurer l'intérêt pour l'environnement.

Circé (1988)

Cette étude, qui s'inscrit dans une perspective économique, vise à déterminer les attentes de la population dans des projets d'investissement collectif, en prenant comme objet l'usine de Sainte-Foy, au Québec, où des modifications du traitement de l'eau doivent être apportées. On cherche à quantifier les bénéfices que l'amélioration de la qualité de l'eau apportera à la population. On essaie aussi de connaître les caractéristiques socio-économiques et le comportement des consommateurs d'eau de source pour voir ce qui les différencie des individus qui n'achètent pas d'eau. Ce qui amène à comparer chez ces deux groupes la volonté de payer pour améliorer la qualité de l'eau de robinet.

Arcury (1990)

En 1987, Arcury et al. avaient examiné les différences de connaissances environnementales existant entre les hommes et les femmes à partir de leur savoir sur les pluies acides. Cette étude examine comment les connaissances environnementales et les comportements sont reliés aux variables socio-démographiques (sexe, âge, éducation, revenu, résidence).

Hudon et al. (1991a, 1991b)

Il semble exister une méfiance de la population québécoise à l'égard de l'eau du robinet puisqu'elle la délaisse de plus en plus pour l'eau embouteillée, l'eau en vrac et l'eau distillée ou encore se dote d'appareils domestiques de traitement de l'eau.

Cette étude a donc pour but de connaître la perception des Québécois à l'égard de la qualité de l'eau potable et de son risque pour la santé. Elle tente ainsi de "décrire les habitudes de consommation en eau potable de la population québécoise. Identifier et quantifier l'importance des choix alternatifs dans la consommation d'eau potable. Identifier certaines croyances, attitudes et valeurs de la population par rapport à l'eau potable ainsi que les motifs invoqués par les personnes qui refusent l'eau de robinet. Identifier les problèmes de santé que la population attribue à la consommation de l'eau de robinet" (1991: 5).

Thompson et Stoutemeyer (1991)

Cette étude psychologique, menée en Californie, cherche à comprendre les motivations guidant les comportements des individus en ce qui concerne l'utilisation de l'eau. Elle fixe son intérêt sur le conflit existant entre l'intérêt des individus et celui de la collectivité dans l'utilisation des ressources naturelles et propose d'éduquer les individus pour qu'ils comprennent les effets de leurs gestes.

Chouinard (1993)

Cette étude applique la sémiographie au domaine de l'environnement. Elle cherche ainsi à connaître les jugements et les valeurs symboliques associés à la nature. Le résumé en montre bien les objectifs: "notre discours sur l'écologie est imprégné de préjugés, de valeurs symboliques, d'affectivité... Si la nature est connotée différemment par les hommes et les femmes en association libre en réponse à "Nature" mais fort peu en association réfléchie, et si les récits (association narrative) des femmes traitent plus souvent d'harmonie avec la nature, ceux des hommes de défis à relever, ces points de divergence peuvent nous permettre de situer les balises à l'intérieur desquelles se dynamisent d'une part les rapports entre les sexes, et d'autre part, les relations que nous entretenons de manière symbolique d'abord, puis matérielle, avec notre environnement physique".

Chiasson (1994)

Le résumé de cette thèse de maîtrise en science politique en montre bien les objectifs: "la collaboration des agriculteurs étant capitale à tout processus de changement impliquant l'emploi des pesticides et des engrais, une meilleure connaissance des déterminants des attitudes et des comportements des producteurs maraîchers face aux questions entourant l'utilisation de ces produits est susceptible d'indiquer certaines clefs d'intervention". Les sujets abordés concernent donc la perception générale par les producteurs maraîchers

québécois des problèmes environnementaux attribuables à l'agriculture, les attitudes face à l'emploi des pesticides et des engrais et les sources d'information à leur sujet.

Chiasson tente de voir l'évolution des attitudes envers l'environnement depuis 1982 et compare ses données avec celles du sondage de Boudier (1983). Ce qui permet de faire apparaître comment la perception de la contribution des activités agricoles à la pollution de l'eau a évolué et de mesurer l'opinion des agriculteurs quant à l'emploi des pesticides et des engrais. Les sujets abordés concernent les facteurs soit généraux (eaux usées, industries, agriculture, transport) soit agricoles (pesticides, engrais chimiques, érosion, fumier, compost) qui contribuent à la pollution de l'eau au Québec mais aussi l'évolution des opinions des producteurs maraîchers sur la contribution des facteurs agricoles à la pollution de l'eau et les attitudes des producteurs biologiques et traditionnels concernant la contribution de l'agriculture à la pollution de l'eau.

Gervais et Dumas (1994)

Le but de cette étude est de déterminer "si, et comment, les préoccupations environnementales ont pénétré l'univers consensuel, modifié les schémas cognitifs et affectifs, et transformé les pratiques quotidiennes d'acteurs sociaux ayant été socialisés le plus souvent à entériner les valeurs caractéristiques de la société de consommation" (1994: 31-32). La méthode utilise la théorie des représentations sociales pour saisir la genèse, "le contenu et la structure de ces représentations dans les discours d'individus" (1994: 34). Les individus interrogés sont membres de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

On cherche à mettre en évidence les expériences ou les événements qui ont favorisé la genèse des représentations, les éléments qu'en ont retenus en priorité les sujets, "la façon dont ils reconstruisent l'information en se l'appropriant, de même que la hiérarchisation qu'ils proposent des problèmes environnementaux" et "les comportements individuels afin de rendre compte de l'ancrage des connaissances objectives dans la vie quotidiennes privée et/ou publique" (1994: 36).

Leblanc (1994)

Cette thèse de maîtrise en administration cherche à évaluer le lien entre l'environnement et la consommation de détergent (avec ou sans phosphate). Menée auprès de 120 consommateurs de détergent, elle identifie les opinions générales face à la problématique environnementale et fait ressortir les principales croyances sur le lien existant entre la pollution de l'environnement et les détergents en évaluant la confiance du consommateur en ses croyances. Finalement, elle montre comment ces croyances se reflètent dans la perception des marques et comment ces dernières affectent les achats.

Grondin et LaRue (1995)

Cette étude est menée par le Centre de santé publique de Québec dans le cadre de

l'entente Québec-Canada du Plan d'action Saint-Laurent (Vision 2000 - Volet Santé). Elle porte sur la perception des risques pour la santé liés au fleuve Saint-Laurent. "Notre recherche ne vise donc pas l'analyse du processus de perception des risques, mais plutôt l'identification des risques et avantages pour la santé que la population identifie à la condition de riverain du Saint-Laurent" (1995: 47).

Les objectifs sont donc d'identifier les enjeux et inquiétudes en matière de santé en regard du fleuve Saint-Laurent, de caractériser l'étendue des connaissances de la population riveraine concernant ces enjeux et de mesurer l'importance actuelle de l'utilisation des ressources du fleuve et des attitudes en rapport au fleuve Saint-Laurent.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DES SONDAGES

A2.1 : Codification du Sondage

A2.2 : Résultats des 500 sondages

A2.3 : Résultats par MRC

Codification du sondage

MRC d'Argenteuil = 1

Brownsburgh = 1

Calumet = 2

Carillon = 3

Chatham = 4

Gore = 5

Grenville (comté) = 6

Grenville(village) = 7

Harrington = 8

Lachute = 9

Mille-Isles = 10

Saint-André-d'Argenteuil = 11

Saint-André Est = 12

Wentworth = 13

MRC Deux-Montagnes = 2

Deux-Montagnes = 1

Oka (sd) = 2

Oka (paroisse) = 3

Pointe-Calumet = 4

Saint-Eustache = 5

Saint-Joseph-du-Lac = 6

Sainte-Marthe-sur-le Lac = 7

Saint-Placide = 8

MRC Mirabel = 3

Mirabel = 1

MRC La-Rivière-du-Nord = 4

Bellefeuille = 1

Lafontaine = 2

New-Glasgow = 3

Prévost = 4

Saint-Antoine = 5

code

Saint-Colomban = 6

Saint-Hippolyte = 7

Saint-Jérôme = 8

Sainte-Sophie = 9

MRC Thérèse-de-Blainville = 5

Blainville = 1

Boisbriand = 2

Bois-des-Fillion = 3

Lorraine = 4

Rosemère = 5

Sainte-Anne-des-Plaines = 6

Sainte-Thérèse = 7

Questions

À l'heure actuelle, comment décrivez-vous la qualité de l'environnement dans votre

ne sait pas = 0

très mauvaise = 1

mauvaise = 2

moyenne = 3

bonne = 4

très bonne = 5

À votre avis, depuis les 10 dernières années la situation environnementale dans votre

ne sait pas = 0

très dégradée = 1

dégradée = 2

pareille = 3

améliorée = 4

très améliorée = 5

D'après vous, dans les 10 prochaines années l'environnement dans votre région va

ne sait pas = 0

très dégradée = 1

code

dégradée = 2
pareille = 3
améliorée = 4
très améliorée = 5

Pouvez-vous me citer trois problèmes environnementaux présents dans votre régi

arbres meurent = 1
déboisement = 2
poussière provenant d'une carrière = 3
déchets industriels = 4
émanation de radon (provenant de la mine) = 5
pas de problèmes = 6

Pollution de l'eau = 10
bateaux = 11
eaux souterraines = 12
rivières = 13
lacs = 14
égouts et fosses septiques = 15
sel sur les routes polluant les cours d'eau = 16
pluies acides = 17
érosion = 18
usines polluant les cours d'eau = 19

Pollution de l'air = 20
autos = 21
couche d'ozone = 22
usines = 23

Pollution par le bruit = 30
avions = 31
trains = 32
autos, camions, motos = 33
bateaux = 34

Déchets solides = 40
pneus = 41
déchets des citoyens = 42
sites d'enfouissement = 43
mauvaise structure pour le recyclage, les gens ne font pas de recycl

code

Mauvaises odeurs = 50
porcherie- 51

Perte d'espace sauvage, espace vert = 60
étalement urbain = 61

Produits toxiques = 70
BPC = 71
herbicides = 72
insecticides = 73
engrais = 74

Pollution visuelle = 80
fils électriques = 81

Pollution agricole = 90
fumier, purin = 91
produits toxiques (pesticides, herbicides) = 92

Problèmes reliés à l'eau = 100
remblayage = 101
pénurie d'eau = 102
usage abusif de l'eau = 103

Accepteriez-vous un niveau de pollution plus important s'il était nécessaire pour m

ne sait pas/ refus = 0
oui = 1
non = 2

Accepteriez-vous un niveau de pollution plus important s'il était nécessaire pour m

ne sait pas/ refus = 0
oui = 1
non = 2

Accepteriez-vous de payer plus de taxes si cet argent était utilisé pour protéger l'e

ne sait pas/ refus = 0
oui = 1

non = 2

Participez-vous à des comités de protection de l'environnement?

ne sait pas/ refus = 0

oui = 1

non = 2

Êtes-vous approvisionné par un réseau d'aqueduc ou par votre propre système?

ne sait pas/ refus = 0

aqueduc = 1

propre système = 2

D'où provient votre eau?

ne sait pas = 0

d'un lac = 1

d'une rivière = 2

d'un puits = 3

Comment trouvez-vous la qualité de votre eau de robinet?

ne sait pas = 0

très mauvaise = 1

mauvaise = 2

moyenne = 3

bonne = 4

très bonne = 5

très mauvaise, ne la boit pas = 6

(Si mauvaise) Pourquoi?

la qualité varie selon les saisons = 1

trop d'additifs sont ajoutés lors du traitement de l'eau = 2

problèmes de drainage = 3

sédiments = 4

mauvais goût = 10
dure = 11
chlore = 12

mauvaise odeur = 20
chlore = 21

couleur = 30
ferreuse = 31

contaminant, bactéries = 40
rend malade = 41
fait bouillir son eau = 42

Si vous aviez à choisir, par quel type de cours d'eau préféreriez-vous être alimenté?

d'un lac = 1
d'une rivière = 2
d'un puits = 3
ne sait pas / refus = 0
tous les cours d'eau s'équivalent = 6
l'eau traitée par une usine de filtration = 7

Pourquoi?

ne sait pas = 0
goût = 1
cela dépend du cours d'eau en question = 2
moins cher = 3
riche en minéraux = 4
eau froide = 5
moins polluée = 6
satisfait de son eau = 7
pas de chlore et autres additifs = 8
on connaît son contenu = 9
belle couleur, claire, limpide = 10
fort débit, renouvellement constant de l'eau = 11
filtrés par usine = 12
approvisionnement fiable = 13
plus autonome = 14

code

il était approvisionné par ce type de cours d'eau auparavant et il était satisfait de c
rivière parce que les eaux souterraines sont polluées = 16

Avez-vous un appareil domestique de traitement de l'eau?

oui = 1

non = 2

ne sait pas/ refus = 0

(Si oui) Pour laquelle des raisons suivantes employez-vous un appareil domestiqu

ne sait pas = 0

pour éliminer les sédiments = 1

pour éliminer les contaminants - 2

pour améliorer l'odeur = 3

pour améliorer le goût = 4

eau ferreuse = 5

pour mesurer la température de l'eau = 6

eau ferreuse et eau dure = 7

parce que ne fait pas confiance à l'eau de robinet = 8

Buvez-vous ou utilisez-vous de l'eau embouteillée?

ne sait pas/ refus = 0

oui = 1

non = 2

va chercher son eau à une source = 3

Pour laquelle des raisons suivantes buvez-vous de l'eau embouteillée?

ne sait pas = 0

mauvaise odeur de l'eau de robinet = 1

mauvais goût de l'eau de robinet = 2

il y a des sédiments dans l'eau de robinet = 3

il y a des contaminants dans l'eau de robinet = 4

pour le bébé = 5

eau froide = 6

achète de l'eau quand il est à l'extérieur de la maison = 7

c'est le choix de l'autre conjoint = 8

code

pénurie d'eau = 9
couleur, eau ferreuse = 10
eau ferreuse = 11
meilleur pour la santé = 12
pas confiance dans l'eau de robinet = 13
en période de crue = 14
eau minérale = 15

Quelle quantité d'eau embouteillée est consommée par votre ménage à chaque se

pas de code

Vous considérez-vous bien ou mal informé sur la qualité de l'eau de robinet?

ne sait pas = 0
très mal = 1
mal = 2
moyen = 3
bien = 4
très bien = 5

Selon vous, depuis les 10 dernières années, la qualité de votre eau de robinet s'es

ne sait pas = 0
très détériorée = 1
détériorée = 2
stable = 3
améliorée = 4
très améliorée = 5

D'après vous, durant les 10 prochaines années, pensez-vous que la qualité de vot

ne sait pas = 0
très détériorée = 1
détériorée = 2
stable = 3
améliorée = 4
très améliorée = 5

Pourquoi selon vous?

La qualité de l'eau va s'améliorer parce que:

lois sont plus sévères = 1

conscientisation de la population, pression des mouvements écologi
meilleure technologie pour dépolluer (usine de filtration, produits pou
déplacement du problème: aller où ce n'est pas pollué (creuser autre
gouvernements et municipalités font bon travail (investissent argent,
les usines de traitement ajoutent des produits chimiques dans l'eau -
surveille la qualité de son eau de puits = 14

la terre filtre l'eau de mon puits, j'ai un puits la pollution ne me conce

La qualité de l'eau va se détériorer parce que:

lois pas suffisamment sévères = 2

pollution s'accroît toujours = 3

cause perdue, ne peut pas s'améliorer davantage = 5

population pas conscientisée = 6

croissance de la population, étalement urbain = 8

il faudrait investir plus d'argent et le gouvernement en a pas = 10

gouvernements et municipalités ne font rien, eau pas suffisamment t

les dirigeants des industries font plus attentions = 15

il est difficile de dépolluer les cours d'eau de leurs produits toxiques
sites d'enfouissement = 18

pas suffisamment de recherches = 19

détérioration du système d'aqueduc = 20

À votre avis quelle est la principale cause de la pollution de l'eau dans votre région

tuyaux de gaz naturel = 1

pas de problème = 2

sel: entrepôt de sel et sel sur les routes l'hiver = 3

causes naturelles: eau ferreuse et eau sulfureuse = 4

accroissement de la population et du développement = 5

déversement de neige sale dans les cours d'eau = 6

additifs pour traiter l'eau dans les usines de filtration = 7

mauvaise gestion des municipalités = 8

sites d'enfouissement des déchets = 9

bateaux = 10

égouts et fosses septiques = 11

déchets des citoyens = 12

huiles usées = 13

code

usine = 20
pluies acides = 21

agriculteurs = 30
purin, fumier = 31
engrais = 32
pesticides = 33

produits toxiques = 50
pesticides, insecticides = 51
herbicides = 52
engrais = 53

Croyez-vous que vous pourriez manquer d'eau potable dans l'avenir?

ne sait pas/ refus = 0
oui = 1
non = 2

Selon vous, depuis 10 ans votre consommation totale d'eau a-t-elle augmenté ou

ne sait pas = 0
beaucoup diminuée = 1
diminuée = 2
stable = 3
augmentée = 4
beaucoup augmentée = 5

Essayez-vous de réduire votre consommation d'eau?

ne sait pas = 0
oui = 1
non = 2

Payez-vous actuellement l'eau que vous consommez?

ne sait pas = 0
oui = 1

code

non = 2

oui compteur = 3

(Si oui) Combien?

0 - 49 \$ = 1

50 -99 \$ = 2

100 - 149 \$ = 3

150 - 199 \$ = 4

200 - 249 \$ = 5

250 - 299 \$ = 5

300 \$ et + = 7

3 \$ /18 litres, + 230 \$ pour + de 5000 litres = 8

2.29 \$ / 18 litres = 10

59 cent / litre = 11

même prix que eau en bouteille = 12

Combien seriez-vous prêt à payer votre eau potable par personne et par an?

0 - 49 \$ = 1

50 -99 \$ = 2

100 - 149 \$ = 3

150 - 199 \$ = 4

200 - 249 \$ = 5

250 - 299 \$ = 5

300 \$ et + = 7

3 \$ /18 litres, + 230 \$ pour + de 5000 litres = 8

2.29 \$ / 18 litres = 10

59 cent / litre = 11

même prix que eau en bouteille = 12

Accepteriez-vous de payer votre eau potable selon la quantité que vous consommez?

ne sait pas = 0

oui = 1

non = 2

D'après vous à qui appartient l'eau souterraine située sous votre terrain ou votre rue?

code

ne sait pas = 0
propriétaire = 1
à tous, à personne = 2
municipalité = 3
gouvernement = 4

La gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités est-elle selon vous t

ne sait pas = 0
très mauvaise = 1
mauvaise = 2
moyenne = 3
bonne = 4
très bonne = 5

Croyez-vous que la réglementation concernant la pollution de l'eau est suffisamme

ne sait pas = 0
oui = 1
non = 2

À votre avis, qui devrait payer pour la protection de l'eau dans votre région?

pollueurs = 1
municipalité = 2
gouvernement = 3
tous les citoyens = 4
industries = 5
agriculteurs = 6
municipalité, gouvernement, compagnie = 7
ne sait pas = 0

Combien de personnes habitent votre foyer?

pas de code

Combien y-a-t-il d'enfants de moins de 15 ans?

code

pas de code

Est-ce votre résidence principale ou votre chalet?

principale = 1

chalet = 2

Êtes-vous situé en ville ou en campagne?

ville = 1

campagne = 2

Depuis combien d'années habitez-vous cette région?

pas de code

(Si moins de 4 ans) dans quelle autre région habitez-vous auparavant?

Montréal = 1

Laval = 2

Sainte-Anne-des-Plaines = 3

Blainville = 4

Saint-Joseph-du-Lac = 5

Joliette = 6

Saint-Jérôme = 7

Baie-Comeau = 8

Rivière du Loup = 9

La Plaine = 10

Hawksbury = 11

Europe = 12

Lafontaine = 13

Lorraine = 14

Sainte Sophie = 15

New Glasgow = 16

Laurentides = 17

Candiac = 18

Rive Sud = 19

Saint-Eustache = 20

Lac Saint-Jean = 21

Calumet = 22

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

français = 1

anglais = 2

autres = 3

français + anglais = 4

français + autres = 5

code

Quelle est votre année de naissance?

l'âge a été inscrit plutôt que l'année de naissance

Quel est votre état civil?

marié/ ou équivalent = 1

célibataire = 2

veuf/ veuve, divorcé/e, séparé/e = 3

refus = 0

Quel niveau de scolarité avez-vous atteint?

primaire = 6e (7e)

secondaire = 11e (12e)

CÉGEP = 12e, 13e, 14e

baccalauréat = 14e, 15e, 16e

maîtrise = 17e, 18e

doctorat = 19e, 20e, 21e

refus = 0

Quelle est votre situation actuelle?

refus = 0

travailleur/se à temps plein = 1

travailleur/se à temps partiel = 2

sans emploi = 3

à la maison à plein temps = 4

étudiant/te = 5

retraité/e = 6

Quel est votre type d'emploi?

ménagère = 2

agriculteur = 5

col bleu (manoeuvre, ouvrier spécialisé) = 6

employé de bureau (vendeur) = 7

propriétaire (administrateur de petite entreprise) = 8

propriétaire (administrateur de grande entreprise) = 9

code

professionnel = 11

petit professionnel (individus ayant faite une technique: infirmière, informaticien, é

Dans laquelle des catégories suivantes se situe votre revenu familial annuel?

ne sait pas = 0

moins de 10 000 \$ = 1

10 000 - 19 999 \$ = 2

20 000 - 29 999 \$ = 3

30 000 - 39 999 \$ = 4

40 000 - 49 999 = 5

50 000 - 59 999 = 6

60 000 - 69 999 = 7

70 000 \$ et + = 8

refus = 9

Sexe du répondant

masculin = 1

féminin = 2

	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100				
MRC	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
Municipalité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Durée	8	8	7	9	8	9	8	7	9	9	8	6	8	8	9	8	13	0	7	11	11	9	16	8	7	12	9	11	10	9	7	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
À l'heure actuelle, comment d	4	3	4	4	3	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	3	4	5	3	3	5	4	2	4	3	4	4	4	4	1	3	0	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
À votre avis, depuis les 10 der	3	4	3	3	2	3	4	4	0	4	3	4	2	2	4	4	4	3	2	4	3	4	4	2	4	3	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	3	0	4	4	4	2	3	0	4	2	3	4	4	4	4			
D'après vous, dans les 10 pro	4	4	3	4	3	4	3	2	3	4	4	4	2	2	4	2	0	4	4	0	2	0	4	2	0	0	4	4	2	2	4	4	4	4	0	0	0	0	0	0	2	4	4	2	4	4	3	2	2	4	4			
1er problème environnementa	30	10	10	0	21	13	0	14	10	10	0	32	10	60	13	10	14	44	0	44	0	6	10	13	0	10	44	44	0	14	21	0	0	3	0	0	2	33	0	19	3	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0			
2e problème environnemental	0	0	2	0	10	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	5	0	0	2	73	0	0	0	0	0	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	21	0	0	0	0	0				
3e problème environnemental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Accepteriez-vous un niveau d	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	1	2	2	1	1	2	0	0	2	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Accepteriez-vous de payer pl	1	2	1	2	1	2	2	1	1	2	2	1	2	1	2	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Participez-vous à des comités	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Êtes-vous approvisionné par l	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
D'où provient votre eau?	1	1	1	2	2	1	1	0	2	1	0	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	0	3	1	0	0	3	1	1	2	0	2	0	0	0	0	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Comment trouvez-vous la qua	3	3	4	2	3	6	3	4	4	3	5	3	2	4	4	2	2	5	4	5	5	5	2	5	2	6	3	5	1	2	4	4	3	5	0	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
(Si mauvaise) Pourquoi? 1ere	0	0	0	10	0	0	0	0	20	21	0	0	12	0	0	1	20	20	0	0	0	0	11	0	10	0	0	0	0	12	0	0	50	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0			
2e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	0	0	21	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Si vous aviez à choisir, par qu	0	3	0	0	3	0	3	0	3	1	3	1	3	3	0	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Pourquoi?	0	6	0	6	6	0	15	6	6	6	6	1	0	6	6	6	0	13	6	0	6	6	6	1	6	6	7	15	0	0	6	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	7	0	6	6	6	6			
Avez-vous un appareil domes	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Pour laquelle des raisons suiv	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	1	0	0	15	0	0	4	0	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
2e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Buvez-vous ou utilisez-vous d	1	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	1	1	2	1	2	3	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	1	1	2	1	1	1	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Pour laquelle des raisons suiv	0	0	2	2	0	0	0	1	0	2	0	1	2	0	2	0	0	12	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	1	4	0	2	12	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	
2e raison	0	0	0	60	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Quelle quantité d'eau embouti	1	4	9	9	3	0	0	0	2	0	0	4	0	0	18	18	0	0	0	5	0	0	0	0	0	4	0	0	4	18	0	0	0	0	18	18	0	6	0	0	0	18	4	3	0	0	0	0	0	0	0			
Vous considérez-vous bien o	3	2	4	3	2	2	4	4	2	4	4	4	2	4	2	2	4	4	2	4	4	4	4	2	0	2	4	4	4	2	2	0	2	4	4	0	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Selon vous, depuis les 10 der	3	3	3	3	2	4	3	3	0	4	4	0	2	3	4	2	3	3	4	4	3	4	4	3	4	4	2	0	3	4	2	2	3	4	4	4	0	4	0	4	2	3	3	2	4	3	4	4	4	4	4			
D'après vous, durant les 10 pi	4	4	4	4	2	4	3	4	2	4	4	4	2	4	4	4	2	2	0	4	0	4	0	3	2	0	4	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4	4	4	4	4	4	4			
Pourquoi selon vous? 1ere ca	0	0	12	7	0	7	0	12	8	4	0	12	0	7	4	0	7	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	7	0	3	12	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	1	0	0			
2e cause	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
1ère cause à la pollution de l'e	21	0	13	0	1																																																	

	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350			
MRC	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5			
Municipalité	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Durée	7	9	11	8	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	6	6	6	9	10	9	7	10	9	7	8	7	9	12	10	10	6	10	8	8	10	8	8	10	7	10	8	0	0	
À l'heure actuelle, comment d	4	2	3	4	3	4	4	2	3	3	5	3	4	4	4	2	4	3	5	5	5	3	3	5	4	3	4	4	4	4	5	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
À votre avis, depuis les 10 der	0	2	4	0	3	3	4	4	2	4	4	3	3	2	3	4	3	4	3	2	3	2	4	3	4	3	2	3	0	2	4	4	4	0	4	3	4	2	2	3	2	2	2	4	4	4	0	3	4	2	2		
D'après vous, dans les 10 pro	4	2	4	2	0	4	2	4	2	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	3	4	0	2	4	2	4	2	2	0	2	2	0	2	2	0	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2	3	4	4	4	2	0	2
1er problème environnementa	0	40	44	15	0	10	10	0	13	13	6	91	10	51	0	15	21	6	102	13	21	6	40	44	43	0	2	43	0	2	0	43	40	40	0	102	21	0	2	10	10	10	2	13	0	0	0	0	0	43			
2e problème environnemental	0	20	10	0	0	0	0	0	40	0	0	0	10	0	21	73	0	0	21	16	0	20	0	0	0	0	0	0	0	10	0	31	0	0	0	0	0	0	21	2	20	40	0	0	0	0	0	0	0	61			
3e problème environnemental	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	0	43	0	0	0	0	0	0	0					
Accepteriez-vous un niveau d	2	2	0	2	2	2	2	1	1	1	2	2	1	0	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Accepteriez-vous de payer pit	0	2	1	1	0	2	2	1	1	1	2	1	1	2	1	0	1	2	1	0	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Participez-vous à des comités	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Êtes-vous approvisionné par	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
D'où provient votre eau?	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	3	2	3	3	2	2	3	3	3	2	2	3	3	2	2	0	2	2	2	0	2	2	0	0	0	0	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Comment trouvez-vous la qua	4	2	2	4	2	2	4	2	4	3	5	2	1	3	4	4	3	4	5	4	5	6	4	5	2	4	3	4	2	4	4	4	5	4	4	2	3	5	4	4	2	2	3	4	2	3	4	4	2	4	4	2	
(Si mauvaise) Pourquoi? 1ere	0	12	31	0	10	10	0	10	0	0	31	21	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	10	12	0	0	0	0	0	20	1	0	0	0	30	10	0	30	0	0	0	0	0	12		
2e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21		
3e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Si vous aviez à choisir, par qu	3	6	0	6	0	3	6	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	1	3	6	2	3	3	3	2	3	2	3	0	3	0	3	6	3	3	6	3	0	2	3	3	3	3	3	3		
Pourquoi?	6	0	0	0	0	0	6	0	11	1	6	6	6	6	6	6	7	6	6	6	1	0	16	6	6	13	0	6	6	0	6	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0	6	
Avez-vous un appareil domes	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	1	1	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2	2	
Pour laquelle des raisons suiv	0	0	4	0	0	4	0	1	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	2	0	0	4	0	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0		
2e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Buvez-vous ou utilisez-vous d	2	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Pour laquelle des raisons suiv	0	2	0	0	2	1	0	2	4	0	4	0	2	31	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2	1	0	0	0	0	0	40	0	2	0	0	1	0	2	2	0	2	1	0	2	0	2		
2e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Quelle quantité d'eau embouti	0	0	18	0	0	1	0	0	2	0	3	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	1	0	0	18	36	0	0	0	0	0	4	0	0	4	4	0	6	0	4	9	4	7	1	0	0		
Vous considérez-vous bien co	4	0	2	2	2	0	4	2	3	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
La gestion des eaux par le go	4	2	2	0	4	3	4	0	4	3	4	3	3	3	4	0	3	4	4	2	3	2	3	3	3	4	3	2	2	3	2	4	4	2	4	4	3	2	3	4	4	2	4	2	4	4	4	4	4	4	4	4	
Croyez-vous que la réglement	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
À votre avis, qui devrait payer	0	4	4	4	0	4	4	1	0	0	1	4	4	4	4	3	0	3	1	5	1	4	2	0	1	3	4	4	4	2	2	2	4	2	3	1	4	1	4	1	4	2	4	4	0	1	4	3	0	0	0		
plus un autre intervenant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Combien de personnes habite	3	1	3	4	2	2	1</																																														

	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450												
MRC	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5								
Municipalité	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4				
Durée	8	8	8	5	0	0	0	0	0	0	9	7	0	8	5	9	7	8	7	4	9	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	7	0	0	5							
À l'heure actuelle, comment d	0	4	2	4	4	4	3	2	4	5	3	4	4	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	5	4	4	5	3	4	4	4	4	4	4	4	5	5	4	5	3	4	4	4	3	3	3	4	5	4	4	4	4	4								
À votre avis, depuis les 10 der	4	2	3	4	4	4	2	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	2	3	0	3	4	4	4	4	2	0	4	4	4	3	2	4	4	4	3	4	2	4	4	2	3	4	4	4	4	4	4	4						
D'après vous, dans les 10 pro	4	4	2	2	0	4	4	2	4	4	0	3	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4						
1er problème environnementa	10	0	13	13	6	6	0	0	10	0	0	0	2	102	10	40	41	40	10	21	13	0	30	44	4	10	6	0	10	10	13	13	6	0	0	103	13	10	0	72	73	10	10	44	41	2	10	41	42	17												
2e problème environnementa	0	0	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0	13	0	40	13	0	13	20	0	0	0	40	0	21	0	0	0	0	0	20	21	0	0	0	0	0	0	22	0	20	74	0	20	73	0	10	0	15	0	4											
3e problème environnementa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	30	40	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0	0	30	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	0	0	20	0	0									
Accepteriez-vous un niveau d	2	1	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
Accepteriez-vous de payer pit	2	0	2	1	1	2	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	2	2	0	1	2	2	2	1	2	2	2							
Participez-vous à des comités	2	2	2	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
Êtes-vous approvisionné par i	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1							
D'où provient votre eau?	2	0	2	1	2	2	2	2	1	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
Comment trouvez-vous la qua	2	4	2	4	4	4	4	2	3	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4					
(Si mauvaise) Pourquoi? 1ere	20	0	50	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	30	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	30	20	30	0	0	0	0					
2e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
3e cause	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Si vous aviez à choisir, par qu	3	0	2	3	0	3	0	3	6	3	3	3	3	3	6	3	3	3	6	3	3	6	3	3	6	3	3	6	3	3	2	3	3	3	1	0	3	3	2	3	1	1	1	6	6	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6				
Pourquoi?	6	0	11	1	0	8	0	1	0	10	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	6	14	1	0	6	0	6	0	7	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6	0	6	6					
Avez-vous un appareil domes	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
Pour laquelle des raisons suiv	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
2e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Buvez-vous ou utilisez-vous d	1	2	1	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	1	2	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	2	1	2	1	2				
Pour laquelle des raisons suiv	1	0	1	0	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	20	0	2	0	0	0	2	90	0	0	2	0	0	2	12	3	12	0	15	1	2	0	2	0	2	1	0	0	2	1	0	0	2	1	0	1	0	1	0	1	0			
2e raison	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
3e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
4e raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Quelle quantité d'eau embouit	0	0	4	0	2	0	0	4	0	12	0	0	0	0	0	0	0	9	0	2	0	0	2	2	0	18	18	0	0	10	1	18	2	0	2	18	18	0	1	0	2	18	18	0	0	9	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0	18	0		
Vous considérez-vous bien ou	2	0	2	2	4	4	2	2	3	0	4	4	2	4	0	2	4	0	3	2	2	2	2	3	2	4	4	4	2	2	2	2	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Selon vous, depuis les 10 den	2	3	2	4	0	3	4	2	4	3	4	2	4	3	0	3	0	1	2	0	3	0	4	4	3	4	3	2	3	0	3	3	4	4	3	4	4	4	4</																							

	MRC Argenteuil	MRC Deux- Montagnes	MRC Mirabel	MRC La Rivière-du- Nord	MRC Thérèse- de-Blainville
La qualité actuelle de l'environnement dans la région					
très bonne	4,3	9,2	16,1	8,8	14,0
bonne	73,9	63,3	67,7	60,8	60,7
moyenne	8,7	20,0	9,7	24,0	19,1
mauvaise	10,9	3,3	6,5	6,4	5,6
très mauvaise	0	1,7	0	0	0
ne sait pas	2,2	2,5	0	0	0,6
moyenne	(3,73)	(3,77)	(3,94)	(3,72)	(3,84)
L'évolution de la qualité de l'environnement dans la région depuis 10 ans					
très améliorée					
améliorée	45,7	40,8	32,3	36,8%	44,4%
maintenue	26,1	21,7	51,6	22,4%	
dégradée	19,5	25,0	12,9%	32,8%	25,3%
très dégradée					
ne sait pas	8,7	12,5	3,2%	8,0%	8,4%
moyenne	(3,29)	(3,18)	(3,2)	(3,04)	(3,21)
L'évolution de la qualité de l'environnement dans la région d'ici 10 ans					
très améliorée					
améliorée	63,0%	47,5%	32,3%	45,6%	51,7%
maintenue	4,3%	8,3%	32,3%	10,4%	9,0%
dégradée	13,0%	29,2%	16,1%	24,8%	25,3%
très dégradée				0,8%	
ne sait pas	19,6%	15,0%	19,3%	18,4%	14,0%
moyenne	(3,62)	(3,22)	(3,2)	(3,24)	(3,31)
Problèmes environnementaux de la région					
nomme aucun	41,3%	35%	35,5%	27,2%	32,0%
pollution eau	30,4%	45,0%	29,0%	55,2%	32,6%
déchets indus.	13,0%	0,8%			2,2%
déchets solid.	8,7%	7,5%	12,9%	20,0%	24,7%
pas de probl.	6,5%	4,2%	9,7%	4,0%	2,8%
pollution bruit	4,3%		19,4%	8,8%	9,0%
pollution agric.	4,3%		6,5%	0,8%	0,6%
produits toxiq.	2,2%	5,0%	12,9%	4,0%	3,4%
pollution air		8,3%		13,6%	14,0%
déboisement		6,7%		5,6%	8,4%
manque d'eau		4,2%		3,2%	3,9%
carrière		3,3%			0,6%
étaie. urbain		1,7%	9,7%	2,4%	7,3%
mort arbres		1,7%			1,1%
mines		0,8%			
odeur		0,8%	3,2%	1,6%	

La pollution et le maintien des emplois					
oui	23,9%	13,3%	9,7%	16,8%	11,8%
non	71,7%	71,7%	83,9%	75,2%	77,0%
ne sait pas	4,4%	15,0%	6,4	8,0%	11,2%
moyenne	(1,75)	(1,84)	(1,38)	(1,82)	(1,87)
Payer pour la protection de l'environnement					
oui	54,3%	60,8%	58,1%	60,0%	64,6%
non	43,5%	35,8%	35,5%	35,2%	32,6%
ne sait pas	2,2%	3,4%	6,4%	4,8%	2,8%
moyenne	(1,44)	(1,37)	(1,38)	(1,37)	(1,34)
Participation à des comités de protection de l'environnement					
oui	4,3%	9,2%	12,9%	10,4%	7,9%
non	93,5%	90,8%	87,1%	88,8%	91,6%
ne sait pas	2,2%			0,8%	0,5%
moyenne	(1,96)	(1,91)	(1,87)	(1,9)	(1,92)
	MRC Argenteuil	MRC Deux- Montagnes	MRC Mirabel	MRC La Rivière-du- Nord	MRC Thérèse- de-Blainville
La source d'approvisionnement: réseau d'aqueduc ou système personnel					
acqueduc	50,0%	89,2%	51,6%	60,0%	91,6%
syst. person.	50,0%	10,8%	48,4%	40,0%	7,9%
ne sait pas					0,5%
Provenance de l'eau utilisée					
puits	56,5%	9,2%	71,0%	39,2%	8,4%
lac	26,1%	33,3%		2,4%	4,5%
rivière	4,4%	38,3%	19,3%	56,0%	64,0%
ne sait pas	13	19,2%	9,7%	2,4%	23,1%
La qualité de l'eau de robinet					
très bonne	28,3%	13,3%	29,0%	14,4%	10,7%
bonne	47,8%	35,0%	48,4%	46,4%	41,0%
moyenne	8,7%	21,7%	3,2%	16,0%	15,2%
mauvaise	8,7%	17,5%	16,2%	18,4%	25,8%
très mauvaise		10,8%	3,2	4,8%	5,1%
ne sait pas	6,5%	1,7%			2,2%
moyenne	(4,02)	(3,61)	(3,84)	(3,51)	(3,41)

Raisons de la mauvaise qualité de l'eau de robinet					
varie vs saison	4,3%	5,8%		4,8%	2,8%
goût	2,2%	15,0%	16,1%	15,2%	16,9%
odeur	2,2%	10,0%		8,8%	12,9%
contaminants	2,2%	3,3%	6,5%	2,4%	0,6%
couleur		1,7%	9,7%	10,4%	4,5%
additifs				0,8%	1,1
sédiments					1,7%
ne sait pas	89,1%				
Préférences en ce qui concerne la source d'alimentation en eau					
puits	71,7%	50,0%	83,9%	73,6%	53,3%
lac	4,3%	8,3%		2,4%	5,1%
rivière	2,3%	5,8%		7,2%	10,1%
équivalents		1,7%		4,8%	9,0%
usine filtration				0,8%	
ne sait pas	21,7%	34,2%	16,1%	11,2%	22,5%
Raisons de ce choix					
moins polluée	43,5%	39,2%	41,9%	40,8%	37,6%
satisfait	19,5%	9,2%	29%	14,4%	4%
eau froide	6,5%		3,2%	1,6%	
goût	2,2%	5,0%	3,3%	12,0%	9,6%
pas de chlore	2,2%		3,2%	1,6%	1,0%
la connaît	2,2%	0,8%			1,2%
puits pollués	2,2%				1,0%
autonomie		0,8%		0,8%	0,6%
se renouvelle		1,7%		2,4%	2,8%
approv. fiable		0,8%			0,6%
couleur		0,8%			0,6%
prix			3,2%		0,6%
ne sait pas	21,7%	41,7%	16,2%	26,4%	40,4%
Appareil domestique de traitement de l'eau					
oui	13,0%	15,0%	22,6%	16,0%	20,8%
non	87,0%	85,0%	77,4%	83,2%	79,2%
ne sait pas				0,8%	
moyenne	(1,87)	(1,85)	(1,77)	(1,84)	(1,79)
Raisons invoquées pour l'emploi d'un appareil domestique de traitement de l'eau					
goût	8,7%	8,3%	16,1%	7,2%	14,0%
odeur	2,2%	5,0%	9,7%	3,2%	5,6%
sédiments	2,2%	3,3%	6,5%	2,4%	3,9%
contaminants	2,2%	3,3%	9,7%	3,2%	5,6%
fer				4	
ne sait pas	89,1%				

Le recours à l'eau embouteillée					
oui	30,4%	48,4%	22,6%	38,4%	53,4%
non	67,4%	50,8%	74,2%	56,0%	46,1%
ne sait pas				0,8%	0,5%
va à 1 source	2,2	0,8%	3,2%	4,8%	
moyenne	(1,72)	(1,5)	(1,81)	(1,68)	(1,46)
Raisons invoquées pour boir de l'eau embouteillée					
goût	15,2%	42,5%	22,6%	21,6%	26,4%
odeur	2,2%	11,7%	16,1%	5,6%	11,8%
contaminants	4,3%	7,5%		4,8%	4,5%
sédiments		6,7%	12,9%		3,9%
chlore		0,8%			
eau froide		0,8%		1,6%	2,8%
autres				4	4,6
ne sait pas	78,3%				
Consommation d'eau embouteillée par semaine et par ménage					
	14,4 litres	11,5 litres	13,0 litres	11,1 litres	9,51 litres
Niveau d'information sur la qualité de l'eau de robinet					
très bon					0,6%
bon	60,9%	45,0%	51,6%	54,4%	41,6%
moyen	6,5%	5,0%		9,6%	2,2%
mauvais	26,1%	40,0%	45,2%	28,0%	48,3%
très mauvais					1,1%
ne sait pas	6,5%	10,0%	3,2%	8,0%	6,2%
moyenne	(3,37)	(3,06)	(3,07)	(3,29)	(2,92)
La qualité de l'eau de robinet depuis 10 ans					
très améliorée					
améliorée	23,9%	30,8%	25,8%	26,4%	27,0%
maintenue	43,5%	35,0%	45,2%	41,6%	30,9%
dégradée	15,2%	19,2%	16,1%	20,8%	25,3%
très dégradée					0,6%
ne sait pas	17,4%	15,0%	12,9%	11,2%	16,2%
moyenne	(3,11)	(3,14)	(3,11)	(3,06)	(3,01)
La qualité de l'eau de robinet durant les 10 prochaines années					
très améliorée					
améliorée	34,8%	46,7%	25,8%	32,8%	37,6%
maintenue	28,2%	9,1%	38,7%	25,6%	16,3%
dégradée	10,9%	21,7%	16,1%	18,4%	19,7%
très dégradée				1,6%	0,6%
ne sait pas	26,1%	22,5%	19,4%	21,6%	25,8%
moyenne	(3,32)	(3,32)	(3,12)	(3,14)	(3,23)

Raisons des opinions sur la qualité future de l'eau du robinet

MRC Argenteuil

ne sait pas 80,4%
meilleure technologie pour dépolluer 4,3%
gouv. et municip. font bon travail 4,3%
conscientisation population et groupes écolo. 2,2%
creuser puits où ce n'est pas pollué 2,2%
produits toxiques 2,2%
j'ai un puits: eau filtrée naturellement 2,2%
lois plus sévères 2,2%

MRC Deux-Montagnes

gouv. et municip. font bon travail 15,8%
meilleure technologie pour dépolluer 13,3%
pollution s'accroît toujours 6,7%
conscientisation population et groupes écolo. 4,2%
lois plus sévères 1,7%
population pas conscientisée 1,7%
eau pas suffisamment traitée 1,7%
lois pas sévères 0,8%

MRC Mirabel

meilleure technologie pour dépolluer 12,9%
pollution s'accroît toujours 6,5%
conscientisation de la popul. et groupes écolo. 3,2%
creuser autre puits où ce n'est pas pollué 3,2%
eau pas suffisamment traitée 3,2%
gouv. et municip. font bon travail 3,2%
j'ai un puits: eau filtrée naturellement 3,2%
difficile de dépolluer les cours d'eau de leurs produits toxiques 3,2%

MRC La Rivière-du-Nord

conscientisation de la popul. et groupes écolo. 12,0%
meilleure technologie 8,8%
pollution s'accroît toujours 4,8%
eau pas suffisamment traitée 2,4%
lois sont plus sévères 1,6%
gouv. et municip. font bon travail 1,6%
difficile de dépolluer les cours d'eau de leurs produits toxiques 1,6%
pas suffisamment de recherches 1,6%
lois pas assez sévères 0,8%
il faudrait investir plus d'argent mais le gouv. en a pas 0,8%
surveille la qualité de l'eau de son puits 0,8%

MRC Thérèse-de-Blainville

meilleure technologie pour dépolluer 10,1%
gouv. et municip. font bon travail 9,6%
conscientisation popul. et groupes écolo. 8,4%
pollution s'accroît toujours 7,3%
eau pas suffisamment traitée 3,9%
accroissement de la popul. et développement 3,4%
lois plus sévères 2,8%
cause perdue 1,1%

population pas conscientisée 0,6%
gouv. et municip. ne font rien 0,6%
difficile de dépolluer cours d'eau de leurs produits toxiques 0,6%
détérioration du système d'aqueduc 0,6%

Causes de la pollution actuelle de l'eau dans la région

MRC Argenteuil

21,7% des répondants ne sont pas capables de nommer une cause à la pollution de l'eau
égout et fosses septiques 28,3%
usines 26,1%
pluies acides 10,9%
pas problème 8,7%
déchets 6,5%
produits toxiques 4,4%
sel sur route 2,2%
site d'enfouissement 2,2%
agriculteurs 2,2%
pesticides 2,2%
citoyens 2,2%

MRC Deux-Montagnes

40,8% des répondants ne sont pas capables de nommer une cause à la pollution de l'eau
égouts et fosses septiques 25,8%
usines 15,0%
citoyens 11,7%
produits toxiques 7,5%
pluies acides 3,3%
déchets 2,5%
agriculteurs 2,5%
sel sur routes 1,7%
pas problème 0,8%
bateaux 0,8%
accroissement popul. et développement 0,8%

MRC Mirabel

22,6% des répondants ne sont pas capables de nommer une cause à la pollution de l'eau
égouts et fosses septiques 29,0%
produits toxiques 19,4%
agriculteurs 16,1%
usines 12,9%
pas problèmes 9,7%
site d'enfouissement 6,5%
conscientisation popul. et groupes écolo. 3,2%
cause perdue 3,2%
meilleure technologie 3,2%
gouv. et municip. font bon travail 3,2%

MRC Deux-Montagnes

23,2% des répondants ne sont pas capables de nommer une cause à la pollution de l'eau
égout et fosses septiques 33,6%
usines 24,0%
produits toxiques 7,2%

agriculteurs 3,2%
 pluies acides 2,4%
 bateaux 2,4%
 sel 2,4%
 pas problème 1,6%
 causes naturelles: eau ferreuse, eau sulfureuse 1,6%
 accroissement population et développement 1,6%

MRC Thérèse-de-Blainville

32,0% des répondants ne sont pas capables de nommer une cause à la pollution de l'eau
 égoût et fosses septiques 33,1%
 usines 19,7%
 pluies acides 5,6%
 déchets des citoyens 5,1%
 agriculteurs 3,4%
 bateaux 2,8%
 produits toxiques 2,2%
 pas problèmes 1,7%
 accroissement population et développement 1,7%
 huiles usées 1,1%
 tuyaux gaz naturel 0,6%
 causes naturelles 0,6%
 déversement neige dans cours d'eau 0,6%
 mauvaise gestion des municip. 0,6%

	MRC Argenteuil	MRC Deux- Montagnes	MRC Mirabel	MRC La Rivière-du- Nord	MRC Thérèse- de-Blainville
Pénurie d'eau dans l'avenir					
oui	54,3%	55,0%	51,6%	45,6%	60,1%
non	41,3%	40,8%	48,4%	48,8%	34,8%
ne sait pas	4,3%	4,2%		5,6%	5,1%
moyenne	(1,43)	(1,45)	(1,48)	(1,52)	(1,37)
Consommation personnelle d'eau depuis 10 ans					
très diminuée	2,2%	1,7%			0,6%
diminuée	32,6%	13,3%	12,9%	22,4%	29,8%
maintenue	34,8%	37,5%	48,4%	42,4%	24,1%
augmentée	28,3%	41,7%	29,0%	31,2%	42,1%
très augment.					
ne sait pas	2,2%	5,8%	9,7%	4,0%	3,4%
moyenne	(2,91)	(1,45)	(3,18)	(3,09)	(3,12)
Réduire sa consommation					
oui	69,6%	64,2%	71,0%	44,8%	71,9%
non	30,4	33,3%	29,0%	55,2%	27,0%
ne sait pas		2,5%			1,1%
moyenne	(1,3)	(1,36)	(1,29)	(1,57)	(1,28)

Eau consommée payée actuellement					
oui	13,1%	31,7%	12,9%	15,2%	43,3%
non	80,4%	61,7%	83,9%	79,2%	52,2%
ne sait pas	6,5%	6,6%	3,2%	5,6%	4,5%
moyenne	(1,86)	(1,68)	(1,87)	(1,84)	(1,66)
Prix					
0-49				0,8%	
50-99				0,8%	1,7%
100-149		0,9%	3,2%	0,8%	5,6%
150-199			6,5%	0,8%	
200-249		0,8			
250-299					0,6%
300 et plus					0,6%
3\$/18l					2,8%
2,29\$/					1,1%
59¢/l					0,6%
ne sait pas	100%	98,3%	90,3%	96,8%	87,1%
Prix qu'on est prêt à payer					
0-49	4,3%	1,7%			1,1%
50-99	2,2%	2,5%	3,2%	3,2%	1,7%
100-149	2,2%	3,3%	6,5%	3,2%	8,4%
150-199			3,2%	1,6%	2,2%
200-249	2,2%	1,7%		4,8%	
250-299	2,2%				1,1%
300 et plus			6,5%	3,2%	2,2%
autres	2,1%				0,6%
ne sait pas	84,8%	90,8%	80,6%	84%	82,6%
Accord pour payer l'eau consommée					
oui	63,0%	64,2%	71,0%	65,6%	74,2%
non	34,8%	28,3%	29,0%	27,2%	19,7%
ne sait pas	2,2%	7,5%		7,2%	6,1%
moyenne	(1,36)	(1,31)	(1,29)	(1,29)	(1,21)
Propriété de l'eau souterraine					
propriétaire	34,8%	25,8%	35,4%	29,6%	24,2%
à tous	28,3%	22,5%	19,3%	30,4%	19,1%
municipalités	10,9%	19,2%	19,4%	11,2%	24,2%
gouvernement	8,6%	5,0%	6,4%	12,0%	7,2%
ne sait pas	17,4%	27,5%	19,3%	16,8%	25,3%

Gestion des eaux par le gouvernement et les municipalités					
très bonne					
bonne	47,8%	46,7%	32,3%	52,8%	45,5%
moyenne	10,9%	13,4%	9,6%	9,6%	7,3%
mauvaise	21,7%	20,8%	19,4%	24,8%	31,5%
très mauvaise		0,8%			1,1%
ne sait pas	19,6%	18,3%	38,7%	12,8%	14,6%
moyenne	(3,32)	(3,3)	(3,21)	(3,32)	(3,14)
Réglementation concernant la pollution de l'eau est assez sévère					
oui	30,4%	27,5%	12,9%	25,6%	14,6%
non	60,9%	63,3%	80,6%	67,2%	79,8%
ne sait pas	8,7%	9,2%	6,5%	7,2%	5,6%
moyenne	(1,67)	(1,72)	(1,97)	(1,74)	(1,87)
Responsables financiers de la protection de l'eau					
citoyens	43,5%	47,5%	45,2%	45,6%	45,5%
municipalités	21,7%	14,2%	25,8%	8,8%	16,9%
gouvernement	15,2%	15,8%	22,6%	15,2%	14,6%
pollueurs	4,3%	10,8%	12,9%	13,6%	14,6%
industries	2,2%	4,2%			4,5%
agriculteurs		0,8%			
ne sait pas		9,2%	3,2%	16,0%	